

Le Collège St-Joseph de La Salle et la Fondation CASIP-COJASOR
présentent :

DE BOUCHE À OREILLE



ÉDITION 2019



La Fondation CASIP-COJASOR remercie
la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de son soutien.

DE BOUCHE À OREILLE



Un programme intergénérationnel
avec les survivants de la Shoah,
réalisé par le Pôle SéSAM de la Fondation CASIP-COJASOR.



En partenariat
avec le corps enseignant et les élèves de 3ème E
du Collège Saint-Joseph de La Salle.

◆ Message de la Directrice Générale du Casip-Cojasor	6
◆ Message de la Directrice du Pôle SÉSAM	8
◆ Message du Directeur du Collège Saint-Joseph de La Salle	10
◆ Message du Prof. d'Histoire-Géo. du Collège Saint-Joseph de La Salle	12
◆ Présentation du programme De Bouche à Oreille	14
◆ Méthodologie du programme De Bouche à Oreille	15
◆ Modalité des interviews du programme De Bouche à Oreille	16
◆ Témoignage d'Evelyn Askolowitch	18
◆ Témoignage de Yoheved Bernwald-Netter	38
◆ Témoignage de Robert Franck	62
◆ Témoignage de Rachel Jedinak	82
◆ Témoignage de Claire Leibovici	94
◆ Témoignage de Victor Perahia	110
◆ Témoignage d'Anna Senik	124
◆ Témoignage de Robert Waczman	140
◆ Témoignage de Jacques Watman	152
◆ Témoignage d'Eliane Yadan	166
◆ Pêle-Mêle Élèves et Témoins	178
◆ Les Élèves	181
◆ Les Témoins	182
◆ Photo de la promotion 2019	183

MESSAGE DE KARÈNE FREDJ

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

« Plus qu'un programme, une chaîne. »

Depuis dix ans, la Fondation Casip-Cojasor développe le programme « De Bouche à Oreille » auprès de centaines de collégiens et lycéens et contribue à en faire des passeurs de mémoire sensibles et vigilants.

Sensibles car, des témoignages recueillis, c'est l'émotion qui l'emporte, le sentiment d'avoir vécu une expérience singulière simplement en écoutant les témoins d'une histoire que l'on espère révolue.

Vigilants car, hélas, sans céder à une pessimiste fatalité, on pressent qu'elle n'est pas révolue et que les germes des malheurs arrivés il y a moins d'un siècle croissent de nouveau dans notre société, si tant est qu'ils aient un jour cessé de le faire.

Sensibles et vigilants seront également les futurs passeurs de mémoire : les collégiens et lycéens auteurs du présent ouvrage, leurs enseignants mais aussi ceux qui poursuivront ce bel engagement. Car comme son nom l'indique, « De Bouche à Oreille » n'a pas vocation à s'arrêter.

Plus qu'un programme, c'est une chaîne ; une chaîne de transmission qui unit les générations entre elles dans une indicible nécessité de témoigner pour améliorer le sort de l'humanité et se souvenir de tous ceux qui n'ont pas pu témoigner, victime de la haine de l'autre.

Ce souci de la transmission, au cœur de nos valeurs, trouve ici une expression concrète qui remédie aux outrages du temps. Je ne peux qu'adresser mes plus sincères félicitations et mes plus chaleureux remerciements aux élèves et à leur

équipe enseignante pour avoir engendré un document d'une telle qualité et d'une telle fidélité aux témoignages recueillis.

Et bien sûr, je tiens particulièrement à remercier l'inaltérable courage de tous les témoins qui ont accepté avec enthousiasme de participer à cette belle aventure qu'est « De Bouche à Oreille ».

◆ *Karène Fredj*

MESSAGE DE RACHEL GUEZ

DIRECTRICE DU PÔLE SÉSAM DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

Cette année, nous avons la joie de célébrer la 10e édition du programme de Bouche à Oreille, dont vous détenez l'un des recueils de témoignages entre les mains. Cet exemplaire, fruit du travail de la classe de 3ème E du collège Saint-Joseph de Pantin à un jumeau, celui de la classe de 3ème II du collège Notre-Dame des Oiseaux de Paris. Ainsi, ce sont soixante élèves et vingt témoins qui viennent s'ajouter aux quelques trois cents élèves et cent témoins ayant déjà vécu cette expérience.

Depuis 10 ans, la fondation Casip Cojasor développe le programme de Bouche à Oreille pour que l'histoire puisse être dite par ceux qui l'ont vécue, dans toute sa gravité, aux jeunes générations. Pour que soient ancrés dans les mémoires des élèves ces récits singuliers, facettes de l'Histoire universelle, de victimes de la barbarie nazie qui avaient peut-être leur âge, il y a 75 ans.

À travers ces rencontres qui renforcent le vivre ensemble, ciment de notre société démocratique et républicaine, nous nourrissons l'espoir de bâtir un rempart contre la haine raciale et antisémite. Ainsi, au-delà d'un simple support au programme d'histoire, de Bouche à Oreille est une expérience pédagogique qui propose une ouverture vers l'Autre. C'est ce qui explique que nous sommes particulièrement émus et fiers de fêter confraternellement une décennie de transmission intergénérationnelle avec des institutions représentant l'église catholique de France à qui de nombreux juifs et plusieurs de nos témoins ont dû leur salut pendant la Shoah.

Pour le remarquable travail accompli avec beaucoup de sérieux et leur écoute bienveillante des séniors, je félicite et remercie vivement les élèves de la classe de 3ème E. Merci également à monsieur Raphaël Lardet, professeur d'histoire, pour sa pugnacité, à madame Christelle Pallardi, professeure de lettres, pour sa complicité, et à monsieur Fabien Madert, Directeur de l'établissement, qui ont rendu possible et ont fait vivre ce partenariat aux côtés de madame Sylvaine Cohen.

Elle gère de Bouche à Oreille depuis 3 ans et a mené de front ces deux projets concomitants, pour que soit dignement célébré l'anniversaire de ce programme qui fait la fierté de notre fondation.

Enfin, j'adresse ma plus sincère reconnaissance aux témoins qui ont accepté de partager leurs souvenirs avec les élèves, afin que jamais nous n'oublions.

◆ *Rachel Guez*

MESSAGE DE FABIEN MADERT

CHEF D'ÉTABLISSEMENT, COORDINATEUR DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH DE LA SALLE

Bien sûr il est de bon ton de s'engager et d'engager nos jeunes dans une démarche de « devoir de mémoire ». Quel éducateur pourrait être insensible à un drame qui a bouleversé l'histoire de l'humanité il y a tout juste quelques décennies ?

Mais une fois la « case cochée », sait-on si les mots ont été capables de rendre compte de toute la souffrance, du désespoir, du sentiment d'abandon qui se sont soudain abattus sur des femmes, des enfants et des hommes, lorsque dans quelques cerveaux inhumains ont avaient décrété leur mort, pire encore, leur inexistance ?

Seul le partage avec des témoins peut laisser entrevoir à nos jeunes ce que fut cet interminable calvaire dans une indifférence générale. Revivre à travers le récit des grands témoins, les attentes, les peurs, les mauvais traitements, la séparation, l'arbitraire, la violence verbale, physique, reste la plus humble façon « d'entrer » dans l'histoire de ces témoins et de faire sien ce drame.

Pas pour le plaisir de se « faire peur » mais parce qu'on n'oublie pas ce que l'on vit. Partager ces témoignages c'est aussi faire émerger et donner la parole à toutes celles et ceux qui ont été victimes de pareil génocides ! C'est parce que la Shoah a fait naître le besoin de nommer l'indicible que l'on a pu parler des cambodgiens, des soudanais, des rwandais, des arméniens, des croates, des birmans, et tant d'autres.

Mais une des raisons profonde, presque viscérale, comme un instinct de survie, qui nous pousse à maintenir la « flamme allumée » c'est que jamais ne soit perdue la vérité de ce qui s'est passé. Les égyptiens de l'époque des pharaons disaient : « Un homme meurt deux fois ! La première fois lorsque son âme quitte son corps et la seconde fois lorsque le dernier homme à avoir prononcé son nom meurt à son tour. »

Si nous ne pouvons éviter la première mort, que jamais ne puisse advenir la seconde mort.

Il est là l'enjeu du devoir de mémoire : que jamais les ténèbres de l'oubli ne tombent sur la Shoah et sur toutes les victimes des génocides humains.

Et qu'il soit ainsi affirmé que le mal absolu, aussi violent soit-il ne l'emporte jamais sur la Vie et sur l'humanité des hommes.

◆ *Fabien Madert*

MESSAGE DE RAPHAËL LARDET

PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DU COLLÈGE ST-JOSEPH DE LA SALLE

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas.
Gravez ces mots dans votre cœur,
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant,
Répétez-le à vos enfants.*

Si c'est un homme, Primo Levi

« Sale Juif ! », « t'es un Juif ! » Ces propos ont été tenus par des élèves dans une cours de récréation au sein d'un établissement public au cœur des quartiers nord à Marseille. Ils n'étaient pourtant pas juifs, mais pour eux, être considéré comme tel était le pire affront qu'ils pouvaient subir. Quelques jours après cet incident, j'apprenais qu'un autre élève endurait la violence de ses camarades parce qu'il avait commis à leurs yeux le seul crime d'être né juif. Étaient-ils conscients de la violence de leurs propos, de leurs actes ? je ne sais pas. En revanche, je savais que la majorité d'entre eux étaient élevés par leur famille, leur entourage dans la haine des Juifs, et qu'ils devenaient, malheureusement, à leur tour, de vrais antisémites.

Le racisme, l'antisémitisme ne touchent pas que les établissements scolaires. Les cimetières, les rues, la mémoire, la société tout entière sont victimes de ces relents de haine. C'est dans ce contexte tendu, difficile, où le racisme est exacerbé, que ma vocation d'enseignant a pris tout son sens. Je voulais m'engager, me mettre au service des jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens actifs, heureux, utiles et des artisans de paix.

Quelques années plus tard, en 2018, lorsqu'une de mes amies chez les scouts me parle de la Fondation du CASIP-COJASOR et du programme De Bouche à Oreille, ce triste événement ressurgit en moi. Avec Rachel Guez, Directrice du Pôle SéSAM, Sylvaine Cohen, responsable de Bouche à Oreille et du lien social, Christelle Pallardy, professeure de français et Emmanuèle Dray, documentaliste, nous décidons d'organiser la mise en place de ce programme pour la classe de 3ème E. Cette expérience entre des témoins de la Shoah et nos élèves issus de quartiers populaires a été d'une grande richesse.

Par leur terrible histoire, ces hommes, ces femmes, qui avaient pour certains le même âge que ces jeunes pendant la guerre, ont pu leur faire toucher du doigt, leur faire prendre conscience ce que le racisme dans toute sa monstruosité pouvait entraîner c'est-à-dire l'extermination de tout un peuple. C'était il y a 74 ans, c'était hier. Et pourtant pour ces jeunes, qui parfois, ne vivent, avec l'influence d'internet et des réseaux sociaux, que dans l'instantané, la Seconde Guerre mondiale, la Shoah, semble alors remonter à une époque bien lointaine. Grâce au dialogue, à ces relations privilégiées entre ces adolescents et ces témoins qui pourraient très bien être leurs grands-parents, l'histoire a su et a pu devenir concrète aux yeux de cette future génération. Passé et présent ont pu être reconnectés, de même que ces différentes générations se sont redécouvertes.

Ces acteurs de vie ont, ainsi, su éclairer nos élèves sur le respect de la dignité humaine : apprendre l'amour de soi pour l'amour des autres ce qui leur a permis de prendre conscience de leur responsabilité vis-à-vis de la société en tant que futurs citoyens. Ces élèves, qui n'ont pas parfois tous la chance ou l'occasion de discuter avec leur famille, leur entourage proche de l'histoire, de leur histoire ont pu réaliser l'importance du dialogue, de la transmission pour leur construction personnelle et citoyenne. Ainsi, ils ont pu réaliser la nécessité de se voir transmettre la mémoire de la Shoah afin d'avoir la chance de devenir demain acteur et constructeur d'un monde meilleur.

Je tiens à remercier le Directeur du groupe scolaire Saint-Joseph La Salle, Monsieur Madert, de m'avoir autorisé à mener ce projet, de m'avoir pleinement soutenu, de m'encourager dans mon entreprise de faire vivre « le devoir de mémoire ». Je tiens à remercier la Fondation du Casip-Cojasor, Rachel, Sylvaine et ces témoins qui ont pu faire vivre à ces élèves du département de Seine-Saint-Denis une expérience humaine exceptionnelle, riche, forte, mais avant tout essentielle. Et enfin, un grand merci à mes élèves, qui, par leur sérieux et leur motivation, m'ont donné la force de croire en la jeunesse, en un monde meilleur. À l'année prochaine.

◆ *Raphaël Lardet,*
Professeur d'histoire-géographie, dans le cadre du programme
de Bouche À Oreille avec sa classe de 3ème E.

PRÉSENTATION

DU PROGRAMME DE BOUCHE À OREILLE

De Bouche à Oreille est un programme pédagogique de recueil de témoignages qui répond à un double objectif : travailler sur la transmission des mémoires juives plurielles et créer du lien entre les générations.

Les élèves de 3ème E du Collège Saint-Joseph de La Salle ont interviewé des seniors, femmes et hommes, d'origines diverses, sur leur parcours de vie, au travers de différents thèmes, tels :

- le milieu familial,
- la jeunesse, les mouvements de jeunesse,
- les études,
- les loisirs,
- le mode de vie dans le pays d'origine,
- les relations entre juifs et non-juifs,
- la période de la guerre,
- les conditions du départ,
- l'arrivée en France,
- la reconstruction.

Le programme débute par une séance de sensibilisation des élèves aux seniors, selon deux axes :

- Travailler sur la représentation que se font les jeunes des aînés, en les faisant réfléchir, de manière interactive, en s'appuyant sur des données objectives, à la place et au rôle des seniors dans l'environnement familial et sociétal. Permettre aux jeunes de mettre en perspective la représentation qu'ils se font des seniors avec la réalité.

- Aborder le thème du témoignage, sa valeur dans l'Histoire, appréhender ce que représente, pour le témoin, son implication sur le plan personnel et émotionnel.

Puis dans un second temps les élèves élaborent, en cours, un guide d'entretien général : cette phase est menée par l'enseignant qui prend en charge le programme. Pour la cohérence du projet, le questionnaire est général mais chaque groupe d'élèves formule des questions spécifiques en fonction du parcours du témoin avec lequel il va travailler.

Le recrutement est réalisé par l'équipe du Pôle Sésam de la Fondation CASIP-COJASOR. Les élèves ont bien sûr la possibilité de choisir des témoins dans leur entourage.

MODALITÉ DES INTERVIEWS

PÔLE SÉSAM DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

Les trois interviews, d'environ 1h30, sont réparties sur l'année scolaire. Cet étalement permet un travail en profondeur. Le travail de mémoire et de transmission d'une génération à l'autre peut alors s'élaborer en engageant une véritable réflexion. Mode de recueil des témoignages : prise de notes, enregistrements sonores. L'enseignant(e) fait travailler les élèves sur l'écriture des textes.

Le projet De Bouche à Oreille peut facilement s'inscrire dans le programme scolaire de la classe engagée. Ainsi, cette année, le projet De Bouche à Oreille s'inscrit dans le cadre du programme de l'étude de la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement des génocides subis par les juifs et les tsiganes. Enfin le travail est finalisé sous la forme d'un recueil réunissant tous les récits illustrés par des photos.

Avant leur impression, les textes sont relus par les témoins, par l'équipe du Pôle SéSAM de la Fondation CASIP-COJASOR dans un souci d'adéquation aux propos des témoins et de respect de la vérité historique mais ne représentent évidemment pas un travail d'historien.

Ce programme De Bouche à Oreille 2018/2019 a été réalisé par Rachel Guez, Directrice du Pôle SéSAM, Sylvaine Cohen et Sacha Mandelcwaïg pour la Fondation CASIP-COJASOR ; Raphaël Lardet, Professeur d'Histoire-Géographie et les élèves de 3ème E du Collège Saint-Joseph de La Salle.

Dix témoins nés en Pologne et en France, très impliqués dans ce travail de transmission de mémoire qui ont véritablement fait œuvre de pédagogie avec les collégiens et que nous remercions vivement.

Nous remercions également Sylvie Benhamron, Reine Skurnik et Yolande Nahum, bénévoles de notre service, qui nous ont accompagnés sur ce projet lors des rencontres témoins/élèves et qui ont relu avec attention l'ensemble des documents.

◆ *L'équipe du Pôle SéSAM*



Evelyn Askolowitch

EVELYN ASKOWITZ

TÉMOIGNAGE

Nous avons pu nous entretenir avec Evelyn Askolowitch lors de trois interviews et nous avons trouvé cela très intéressant. Nous avons pu pour la première fois parler à une personne ayant vraiment vécu la guerre. Nous avons l'habitude de lire ces histoires dans des livres ou parfois un peu racontées par des personnes, mais grâce à ce projet, nous avons vraiment pu échanger avec une personne ayant vécu ces horreurs. Evelyn nous a donc raconté sa vie avant, pendant et après la guerre.



Mariage de Jacob et Annie Sulzbach, née Seligmann, le 2 juillet 1936.

Evelyn Sulzbach est née le 15 juillet 1938 à Amsterdam. Ses parents sont sûrs que la Hollande restera neutre en cas de guerre, tout comme pendant la Première Guerre mondiale, et c'est pour cette raison qu'ils viennent s'installer en Hollande. Ainsi en 1933, à l'arrivée au pouvoir d'Hitler, son père Jacob Sulzbach, né le 22 septembre 1904 à Francfort, un homme très gai, très beau, quitte l'Allemagne pour la Hollande. En 1935, il rencontre la mère d'Evelyn, Annie Seligmann, née le 30 juillet 1914 à Spire (Speyer en allemand) en Rhénanie, juive allemande, enseignante en Angleterre (n'ayant plus eu le droit d'étudier en

Allemagne). Ils se marient le 2 juillet 1936 en Allemagne à Wiesbaden et s'installent à Amsterdam.

Après la Nuit de Cristal, le 9 novembre 1938, la ville de Spire est nettoyée des juifs (Judenrein). Les grands-parents maternels d'Evelyn, Julius et Hilda Seligmann s'enfuient en janvier 1939 en Argentine, où se trouve déjà la sœur de sa mère.



1939, mes grands-parents le jour de leur départ pour l'Argentine.

Evelyn a un an et demi. Elle grandira sans eux, ses racines commencent déjà à disparaître petit à petit. Le 10 mai 1940, Hitler envahit les Pays-Bas. Les lois raciales sont instaurées progressivement (cinémas interdits, puis théâtres, écoles, etc.). « On acceptait, personne ne savait ce qui allait se passer », nous dit Evelyn. En 1941, les grands-parents paternels d'Evelyn, Isaac et Jenny Sulzbach, qui sont restés en Allemagne, rejoignent leur fils à Amsterdam pour éviter les rafles. Ils ont vu tous leurs enfants partir au fur et à mesure : en Palestine, aux États-Unis et à Londres. À partir de 1942, les rafles commencent et à la suite d'un attentat contre un soldat allemand, son père et trente autres hommes sont raflés : ils marchent trois jours et trois nuits. Il revient le 15 juillet 1942, hébété et épuisé. Ce même jour, sa sœur Karoline est raflée elle aussi, puis déportée à Auschwitz où elle est gazée le 30 septembre 1942.

En décembre 1942, la conférence de Wannsee, près de Berlin, scelle en deux heures le sort des juifs d'Europe : les dirigeants nazis ont décrété ce qu'ils appellent « La Solution finale ». Elle aboutit à la décision de mobiliser tous les moyens économiques, financiers et militaires nécessaires à l'élimination de tous les juifs. Deux heures ont suffi pour trouver comment le plus grand génocide de l'histoire de l'humanité va être perpétré. Entre mars 1943 et janvier 1945, Evelyn et sa famille sont déportées dans trois camps, deux aux Pays-Bas, Vught et

It is certified that Jacob Sulzbach
Anny Sulzbach-Seligmann
Evelyn Sulzbach

Nr. 68

British Internee Camp
 Biberach/Riss
 Germany.


IDENTITY CARD

has been arrested by the Germans on political reasons and kept by them in the:

Concentration Camp Vught and Moerdijk
 Jacob Sulzbach: 26-3-43 - 3-7-43. Holland
 A. E. Sulzbach: 26-3-43 - 6-6-43.

Dep. Camp. Westerbork, Holland.
 Jacob Sulzbach: 3-7-43 - 15-2-44
 A. and E. Sulzbach: 6-6-43 - 15-2-44.

Concentration Camp Bergen-Belsen
 L.S. 15-2-44 - 21-1-45.

 Camp Commandant

Internee Nr. 2017
 Surname: SULZBACH

Name: Jacob
 Birthdate: 23-9-04
 Birthplace: Frankfurt/M.

Nationality: Honduras
 Married or unmarried: married

Married with:
 Name: Anny Sulzbach-Seligmann
 Birthdate: 30-7-1914
 Birthplace: Speyer a/Rh.


Children:


	Name	Birthdate	Birthplace
1.	<u>Sulzbach Evelyn</u>	<u>15-7-38</u>	<u>Amsterdam</u>
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

Profession: Agent
 Last address in the country he (she) comes from:
Amsterdam-Z. Botticellistr. 36
Holland.

Present address:
**BRITISH INTERNEE CAMP ILAG
 BIBERACH/RISS
 GERMANY**

Date of issue: 28th June, 1945



 Camp Commandant

Jacob Sulzbach

Carte d'identité du camp de Vught, de son père Jacob

*Photo de classe,
juillet 1942.
Evelyn en bas à droite.*



Westerbork et pendant un an Bergen-Belsen en Allemagne. En effet, le 12 mars 1943, la famille d'Evelyn est arrêtée à la suite d'une dénonciation de leurs voisins.

Ils sont parqués dans le théâtre hollandais « Hollandse Schouwburg » pendant deux semaines avec plusieurs dizaines de familles dans une incertitude totale : personne ne sait ce qui va se passer ni le sort qui leur est réservé. Le 26 mars 1943, ces victimes du nazisme sont entassées dans des trains en direction de Vught, une ville à côté d'Eindhoven, la ville des usines Phillips.

Vught est un camp de concentration, tristement célèbre pour être l'un des pires camps : hommes, femmes, enfants sont séparés. Evelyn y contracte toutes les maladies, la varicelle, la rougeole, la pneumonie, elle est à l'article de la mort. Son père est envoyé au Moerdijk du 29 mai au 2 juillet 1943, pour travailler sur un pont. Avant de partir de Vught, il obtient un certificat de nationalité du Honduras qu'un ami en Suisse lui a procuré. Ce certificat sauvera la vie de toute

la famille : le Honduras étant un pays neutre, il les protégera des camps d'extermination. Le 6 juin 1943, Evelyn et sa mère sont transférées vers Westerbork, un camp de regroupement et de transit. Elles y retrouvent les grands-parents paternels, le grand-père décède au même moment. Son père les rejoint le 2 juillet 1943.

Le 20 juillet 1943, le père d'Evelyn doit déposer sa mère à la gare de Westerbork d'où des trains partent tous les jours vers les camps de la mort. Un Kapo (prisonnier juif, utilisé par les Allemands comme auxiliaire) gardien du train lui propose de partir à la place de sa mère, ce qu'il ne peut pas faire. Il ne se remettra jamais de ce choix. La grand-mère paternelle est donc déportée à Sobibor et gazée à son arrivée. Il dit souvent : « J'ai encore rêvé de ma mère ». Une partie de lui mourra ce jour-là. Ils sont déportés tous les trois du 15 février 1944 au 21 janvier 1945 à Bergen-Belsen ; étant citoyens honduriens, ils évitent une deuxième fois le camp d'Auschwitz.

En décembre 1944, c'est la lumière au bout d'un trop long tunnel. La Croix-Rouge organise un échange de prisonniers de guerre allemands contre des citoyens d'une autre nationalité que celle des « ennemis » du nazisme, comme le Honduras. Le 21 janvier 1945, toute la famille quitte Bergen-Belsen, avec trois cents autres juifs qui ont aussi un certificat de nationalité du Honduras et du Paraguay, ils sont échangés via la Croix-Rouge contre des prisonniers de guerre allemands et ils arrivent dans un camp de rapatriement géré par des bonnes sœurs, à la frontière suisse, à Biberach. Ils sont bien traités, bien nourris et guérissent des maladies. Ils restent un an dans ce camp, leur famille des États-Unis n'ayant pas voulu les accueillir. Ne voulant pas revenir aux Pays-Bas, ils ne savent pas où aller.

Le 31 janvier 1946, un camion de la Croix-Rouge les emmène à Maastricht. Il y a des drapeaux partout, Evelyn pense que cela leur est destiné, c'est en fait pour célébrer l'anniversaire de la princesse Béatrix. Ils n'ont que quelques vêtements et rien d'autre. Ils retournent en Hollande et petit à petit, ils reconstruisent leurs vies.

Evelyn va à l'école, une école juive d'Amsterdam dans une classe de quarante et un élèves qui ont tous été soit dans un camp de concentration, soit cachée soit



Année scolaire 1947-1948

dans un ghetto, mais jamais personne ne parle de la guerre. Jamais on ne parlait des camps, le silence camoufle un traumatisme profond, comme si cela n'avait pas existé. 85 % des juifs de Hollande ne sont pas revenus. Le silence demeure jusqu'au procès Eichmann, qui s'ouvre le 11 avril 1961, à l'issue duquel ce dernier est jugé et pendu. Evelyn se marie, elle a deux enfants et sept petits-enfants et elle raconte son histoire depuis quatre ans, pour que les jeunes sachent que cette horreur a existé.

Evelyn s'est toujours battue pour les Droits de l'Homme et un jour, elle reçoit plusieurs documents prouvant qu'elle a été dans les camps. C'est à ce moment-là qu'elle prend conscience que cela s'est vraiment passé, que c'est réel. Elle pleure pendant trois jours, c'est un déclic. Elle estime qu'elle ne peut plus se cacher, elle brise un silence qui a duré 74 ans. Elle parle pour la première fois chez Francine Mayran, qui peint des tableaux d'enfants juifs. Terrifiée, elle s'efforce de ne pas pleurer. Elle était enfant quand tout cela s'est passé, mais elle a tout de même connu les camps et y a survécu. Nous avons beaucoup apprécié l'ouverture d'esprit d'Evelyn et nous l'en remercions.

Elle nous a tout raconté en détail et nous avons même pu parler de l'actualité. C'était très intéressant d'avoir son avis après tout ce qu'elle a vécu. Elle nous dit ce qu'elle pense de la situation actuelle (terrorisme, etc.) de façon très positive. ◆



*Evelyn avec les élèves :
Marko Kronic, Aghes Mekkache et Attila Onurluer.*

EVELYN ASKOLOWITCH

RESSENTIS DE MARKO, AGHELES ET ATILLA APRÈS LEUR RENCONTRE AVEC EVELYN

MARKO Pour ma part, j'ai trouvé cette expérience très enrichissante et je suis conscient que tout le monde n'a pas la chance d'avoir pu rencontrer un témoin. J'ai aimé parler à Evelyn, puisqu'elle ne laissait passer aucun détail et nous avons pu tout apprendre de sa vie pendant la guerre. Ce moment restera à tout jamais gravé dans ma mémoire puisque c'était la première fois qu'une personne nous racontait l'histoire de la Shoah, une personne qui l'avait bel et bien vécue.

Nous sommes habitués à ce que les professeurs nous racontent cette période, mais nous savons qu'ils ne l'ont pas vécue. Et nous avons bel et bien la chance d'avoir pu nous entretenir avec une personne ayant vécu ces atrocités et qui en plus de cela, trouve la force d'en parler, bien que cela doive être extrêmement difficile.

C'est pour cela que je remercie Evelyn, car grâce à elle, j'ai pu apprendre plus de choses et me rendre encore plus compte de la gravité de la guerre et de l'horreur que les personnes subissent. Malheureusement, nous avons pu nous entretenir seulement trois séances avec elle, dont une où je n'ai pu être présent. Je remercie donc Evelyn d'avoir eu la gentillesse de nous avoir raconté sa vie et approuve son courage.

◆ *Marko Krunić*

AGHELES Lors de ma première rencontre avec Evelyn Askolovitch, je fus ému et très intimidé par le récit des horreurs de la Shoah, de ce qui a été fait par les nazis dans les camps de concentration et d'extermination comme les essais de castration sur des hommes vivants et en plus ils les faisaient travailler, la plupart mourraient au bout de trois jours.

Ensuite elle nous parla de la solitude des enfants qui étaient séparés de leurs parents et qui mouraient très vite, en partie à cause de la dépression et de leur

manque de débrouillardise, compréhensible étant donné leur jeune âge, les plus grands étant âgés au maximum de 11 ou 12 ans et ne pensant qu'à leur survie et non celle de leurs camarades de misère les plus jeunes.

Ce que j'ai retenu de tout cela c'est qu'on a eu une grande chance de participer à ce projet, car on est probablement la dernière génération à pouvoir écouter le récit de ces horreurs de la bouche des personnes mêmes qui les ont vécues et c'est à nous de transmettre cette parole aux autres générations, il en est de notre devoir, pour que cela ne se reproduise pas dans le futur.

◆ *Agheles Mekdache*



Mon arrière grand-mère (au centre en noir) et ses 10 sœurs. Elle s'est mariée avec mon grand-père, Abraham Sulzbach.



Mes grands parents Julius et Hilda Seligmann



Moi, en février 1943

Ma grand-mère Jenny Sulzbach née Baer et assassinée à Sobibor



Photo de famille : mariage.

Name:

S U L Z B A C H, Evaline

BD: 6 J.

BP: -

Nat: -

"List of persons with resi-
dence in Bergen Belsen"

Ohne Ausstellungsdatum

Vermerk: Sent to JDC NY

March 7, 1945

Anschrift: Bergen-Belsen

Frühere Anschrift: -

Tag der Entlassung: -

AJDC European
Executive Council
Paris
Seite 12

Az.GCC 1/38/f-V
II G/1

29.9.48

ne: S U L Z B A C H Evelyn

No. T. 2342

ii: -

Nat: Honduran

D.: 15.7.38

X Ref: 2342

p.: Amsterdam

ress: Biberach

cupation: -

t news: -

ce: -

quirer's name: AMBASADOR MURPHY

ress: -

ation: -

C L O S E D

Fiches d'internement d'Evelyn à Bergen-Belsen.



Mon grand-père maternel Julius,
accompagné de sa femme Hilda
et de sa fille Annie.

N° 120000 vom 11. Juli 1944

Da es gänzlich zu berichten
gibt, schreiben wir dieses
Mal auf dem Rückweg von
Evelingen, um den Erhalt
eures Briefes 4.37 zu bestä-
tigen. Übrigens würde ich
mir ein, ein besser besseres
Photograf zu sein als der
Hersteller des Bildes. Ihr
braucht also das Bild nicht
weiter zu geben. Wir ma-
chen auch Hautkuren,
haben nämlich seit 7
Tagen 35-37 im Schatten
mit 90-100% Feuchtigkeit.
Ich kann solche Temperatur-
en garnicht ertragen, u.
andere nicht auch zu nicht.
Erglebe Güsse auch allen
Die Hilfe macht mir diese
Jahr zu schaffen, es ist auch
dann einmal feucht. - Das Allerw.


 KOOPT
 CULTUREELE EN
 SOCIALE ZORG
 ZOMERZEGELS



AMSTERDAM
 12 VII 1944
 1944

Per Clipper

Senor Julio Seligmann

Buenos Aires

Ginebra 4039, 1. Sep. 5

Lettre envoyée à Buenos Aires le 11 juillet 1944.

AMERICAN-GERMAN CIVIL-PERSONS-EXCHANGE ON 20TH OF JANUARY 1945
AND NOW STAYING IN THE CAMP "WURZACH ALLGAU" (GERMANY).

- London letter June 28/45
cards made
P-18-91
41
- 1 Mrs. ADLER, born Sachs, mother in law of Mrs. Sara Adler and mother of Mr. Max Adler, Frankfort a.M./Amsterdam (escaped to Canada)
 - 2 Mrs. ADLER, Sara, about 38 years, wife of Mr. Max Adler formerly Frankfort a.M./Amsterdam with 4 children; Bernhard, Arin, Elkan and Rachel (between 6 and 15 years)
 - 2 Mrs. BAUER, about 64 years, widow of Mr. BAUER who died in B.B. Vienne/Amsterdam.
 - 1 Mrs. DAVIDSON, widow, about 63 years, The Hague.
 - 3 Mr. and Mrs. DUSCHNITZ, Felix, about 45 years resp. 50 years and daughter Eva, 14 years, Vienne/Amsterdam.
 - 2 Mr. and Mrs. FURTERBERG, Chaim, about 65 resp. 60 years, and daughter, about 14 years, Amsterdam (Polish origin).
 - 2 Mr. and Mrs. FELLNER, /no further details available.
 - 2 Mrs. FLOERSHEIM, Ilse, born Moeller, about 37 years, with her son Michael, about 7 years, Altona/Amsterdam.
 - 3 Mr. and Mrs. van GELDER, Raphael, about 40 years resp. 38 years and 1 son Heins, Hamburg/Amsterdam.
 - 30 Mrs. HART (wife of Mr. Hart who died in B.B.) about 50 years with 1 son Harry and 1 daughter, 13 resp. 7 years lived in Amsterdam.
 - 4 Mr. and Mrs. HERSCHBERG (diamond dealer, about 40 resp. 35 years, Amsterdam, with 1 son 15 and 1 daughter, abt. 9 years old.
 - 6 Mr. HIRSCHMANN, Max and Mrs. H. Senta, 42 resp. 38 years with 4 children, Marianna 13 years, Eva 12 years, Bella 11 years and Julius abt. 8 years, Nürnberg/Utrecht/Amsterdam.
 - 2 Mr. HANNEMANN, Moses about 43 years and his wife Gertrud about 33 years, Berlin/Amsterdam
 - 4 Mr. HEYLMAN, (lost his wife in B.B.) about 45 years, with 3 children from 7 to 13 years, Frankfort/Amsterdam.
 - 2 Mrs. JOSCHUA, wife of Mr. Max Joschua (died in B.B.) about 40 years, with 2 boys and 1 girl, from 10 to 15 years, Utrecht (formerly Berlin)
 - 1 Dr. KAHN, Isi, about 65 years (former Consul of Portugal) The Hague (formerly Berlin)
 - 3 Mr. and Mrs. KRAKENBERGER, Otto, about 40 resp. 37 years Amsterdam (formerly Berlin)
 - 1 Mrs. KRAKENBERGER, sister in law of Mr. Krakenberger and 1 son, Amsterdam.
 - 2 Mr. and Mrs. LANGEDLIK (Dr.) Amsterdam, 55 resp. 50 years.
 - 3 Mr. LASSALLI, Franz and his wife Ellen, 45 resp. 40 years, and 1 son Günther 15 years, Amsterdam (Hamburg)
 - 1 Mrs. LIEBEHMAN, with 2 children, Amsterdam.
 - 1 Mrs. LICHTENSTEIN, about 48 years, Amsterdam (Berlin)
 - 4 Mrs. MAINZER, Trauthe, about 36 years (Dr.) with 2 daughters Amsterdam (formerly Frankfort an Main)
 - 4 Mr. and Mrs. MANDEL, Jacob about 68 years, Rivka 22 years and David abt. 16 years, Amsterdam (Polish origin)

Liste des gens sortis de Bergen-Belsen en échange des prisonniers de guerre allemands.

- 1 Miss MOELLER, Edith, about 33 years, Amsterdam formerly Altona sister of Mrs. Ilse FLOERSHEIM.
- 3 Dr. MOSER, Alfred, about 45 years, with wife Hannelore/born Jessner, and daughter Ruth abt. 18 years, Tilburg/Amsterdam.
- 4 Mr. MOSES (brother of Dr. Alfred Moser) with wife and 2 children, R Tilburg.
- 1 Mr. RINGER, Arthur, about 55 years and his wife about 40 years, and daughter Brigitte 21 years and son Lothar about 19 years, Amsterdam. 42
- 4 Mr. SALOMON, about 45 years, with his wife abt. 40 years and 4 children from abt. 1 to 8 years, Amsterdam (Dutch origin)
- 4 Mr. SAMSON Erwin, about 38 years and his wife Martha about 33 years, born Rothschild with one boy and 1 girl, Hamburg/ Amsterdam. with 2 children
- 1 Miss SCHAPIRA, Ann, about 35 Years, Vienna/Amsterdam/Utrecht (teacher)
- 1 Mr. SOMMER, about 60 years, Munchen/Amsterdam.
- 5 Mr. SONNENBERG, David, about 41 years, and his wife Klara abt. 43 years, and Lea 8, Toni 7, Moses 6 years, The Hague (formerly Lanzut Poland)
- 4 Mr. STERN, Heinrich, abt. 45 years and his wife about 40 years, with 3 children Denui, Ernst en Justin, Cologne/Amsterdam.
- 1 Mrs. STOPPER, about 45 years, with daughter Henry, about 22 years Amsterdam.
- 3 Mr. SULZBACH, Jacob about 38 years, and his wife Anni about 32 years and daughter Evaline 7 years, Frankfurt a.M./Amsterdam.
- 1 Mrs. TAUBE, about 40 years, with 1 boy and 1 girl (husband was deported to Poland from HOLLAND) children
- 1 Mrs. VAN AMERONGEN, about 38 years, with 1 son about 13 years Haarlem (Holland)
- 3 Mr. VOGEL, Walter (Dr) about 38 years and his wife Ruth, born Nossbaum about 35 years, and mother of Walter, about 60 years, Frankfurt a.M./Amsterdam.
- 3 Mr. WALJNSTOK, Chaim, about 42 years and his wife about 48 years, and daughter Amsterdam (Pol. orig).
- 3 Mr. WIJNBERGEN, Aron (Dr.) about 42 years and his wife abt. 38 years, with son Josi 6 years, Vienna/Utrecht.

X

A) PERSONS WHO DIED IN GERMANY ON THE WAY TO SWITZERLAND.

- 1 X Mrs. WIENER Margaretha, about 60 years, Berlin/Amsterdam, buried in Kreuzlingen 24-1-1945. Left 3 children, going alone to the U.S.A. with SS "Gripsholm" from Marseille.
- 1 X Mr. HASENBERG, John, born 8-10-1892 in Elmshorn, died 23-1-1945, buried in Ulm (Germany)

Liste des gens sortis de Bergen-Belsen en échange des prisonniers de guerre allemands.

LICHTENSTEIN Lucie	March 20, 1938	
LIEBERMANN Mala	July 15, 1908	Paraguay
LIEBERMANN Sifra	August 21, 1936	Paraguay
LIEBERMANN Ruth	October 24, 1938	"
LIEBERMANN Malka	May 5, 1887	Honduras
LIEBERMANN Helly	April 4, 1925	"
LISITZKY Tauba	July 20, 1872	Iran
MANTZL Jacob	February 20, 1895	Paraguay
MANTZL Chajwet	February 4, 1894	"
MANTZL Rifka	May 15, 1918	"
MANTZL Aron	October 2, 1927	"
MANTZL David	January 14, 1929	"
MEYER Esther	November 14, 1896	Honduras
MEYER Rachel	November 18, 1921	"
MEYER Teresa	December 15, 1922	"
MEYER Mirc	October 31, 1924	"
MEYER Isbert	October 20, 1925	"
MEYER Sophie	February 7, 1870	Peru
MOELLER Edith	March 17, 1908	Paraguay
MOGER Alfred	September 20, 1897	"
MOGER Anne	March 30, 1915	"
MOGER Ruth	October 15, 1923	"
MUELLER Marcell	January 24, 1915	Polish
OPFER Bela	May 3, 1925	"
PEREGRINO Emma	March 9, 1888	U.S.A.
PERESKI Zurek	March 18, 1880	Argentina
PERESKI Cecelia	February 8, 1885	
RECHTMANN Romuald	January 5, 1896	Honduras
RECHTMANN Regina	September 20, 1909	"
RINGER Abe	January 5, 1892	San Salvador
RINGER Anna	November 27, 1895	"
RINGER Lothar Alexander	February 3, 1921	"
RINGER Brigitte	November 20, 1922	"
ROTH Lillian	February 8, 1878	British
SAMSON Isidore S.	October 21, 1907	Islander
SAMSON Martha	February 5, 1914	"
SAMSON Hannelore	May 18, 1935	"
SAMSON Jules Max	July 27, 1939	"
SCHAPIRA Anna	December 24, 1912	"
SCHWENBERG Regina	May 1, 1885	Honduras
SCHWENBERG David	October 9, 1903	Paraguay
SCHWENBERG Klara	December 20, 1901	"
SCHWENBERG Toni	April 3, 1932	"
SCHWENBERG Lea	May 22, 1934	"
SCHWENBERG Moses	August 18, 1938	"
SCHMER Isaac	August 12, 1888	Honduras
STEIN Heinrich	November 16, 1903	"
STEIN Henry	November 12, 1900	"
STEIN Ernst	May 28, 1933	"
STEIN Justin	September 22, 1897	"
STEIN Denny	October 27, 1941	"
STEIN Marie	September 27, 1876	without nation
SULZBERG Jacob	September 22, 1904	Honduras
SULZBERG Amy	July 30, 1914	"
SULZBERG Evelyn	July 15, 1938	"
SWENBERG Lookadio	January 20, 1902	Polish
SPINO Natan	August 10, 1917	Polish
TAUBE Perla	December 12, 1899	Honduras
TAUBE Olla	January 7, 1934	"
TAUBE David	November 21, 1940	"
WALFSTOK Abraham	April 19, 1898	Briti
WALFSTOK Chaja	March 16, 1903	"
WENDELIN Selma	May 7, 1868	Argentina
WERTHEIMER Helene	February 27, 1878	U.S.A.
WELZ Esther	March 8, 1903	U.S.A.
YANAY Anshela	February 25, 1909	Palestine
ZAJFMAN Leiger	October 10, 1906	Polish
ZELMAN Israel S.	May 30, 1897	Paraguay
ZUCKERKOD Jerzy	August 26, 1922	Polish
ZUCKERMAN David	August 14, 1918	Polish
ZWELICH Olga	November 13, 1872	Iran
	November 14, 1900	without nation

82

Liste des gens sortis de Bergen-Belsen en échange des prisonniers de guerre allemands.



Mon mari et moi après la cérémonie de mariage, le 2 septembre 1958.



Mon mari, Roger Ascot et moi, jeunes mariés en 1959, à la Foire du Trône !



La maison de ma mère.



Claude, mon fils.



*Yaya Ohayon, la dernière
des enfants de ma fille.*



Léon, mon dernier petit-fils.



Octave, mon 6ème petit-fils.



*Ma fille Myriam
Ohayon-Askolowitch*

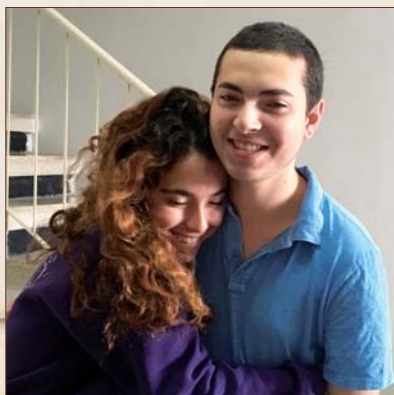


Ma mère et moi

*Mon fils Claude
et son fils Octave.*



*Le grand fils de Claude,
Théo Askolowitch.*



*Noa et Amnon,
les jumeaux de ma fille.*





Berwald-Netter Yoheved

BERWALD-NETTER YOHEVED

TÉMOIGNAGE

Yoheved Berwald-Netter est née à l'aube de la 2^e guerre mondiale à Gdynia en Pologne, dans une famille juive aisée et heureuse. Son nom de naissance est Jadwiga Berwald, mais on l'appelle Jadzia. Gdynia est alors une toute nouvelle ville portuaire sur la côte Baltique, dont la Pologne s'est dotée tout près de Gdansk (Danzig en allemand), elle-même un port important depuis le Moyen Âge. Gdansk est une ville forte intéressante par son histoire et son architecture très variée, témoins de multiples influences culturelles. Mais le port de Gdansk n'est pas aussi moderne que celui de Gdynia, et son histoire est chargée de conquêtes, reconquêtes et annexions, tantôt par la Pologne tantôt par l'Allemagne. En 1919, Gdansk reçoit le statut de « ville libre », placée sous le contrôle de la Société des Nations, ce qui incite la Pologne à se bâtir une nouvelle ville portuaire bien à elle.



1927. Ma mère Tosia et sa sœur Fela.

En 1937, moins de deux ans avant l'éclatement de la guerre, peu des gens pressentent la grande tempête qui se préparait dans le pays voisin – l'Allemagne.

Les deux grands-pères de Jadzia sont des hommes d'affaires prospères. Le grand-père paternel – Mozes Berwald – est un marchand des fourrures avec pignon sur la magnifique place centrale de Cracovie, dotée tout

autour de beaux immeubles avec d'élégants cafés, bons restaurants ainsi qu'une cathédrale datant du Moyen Âge. En 1939, les quatre aînés de six enfants Berwald (dont Henryk, futur père de Jadzia) contribuent à la gestion de l'atelier et du salon de fourrures ; les deux fils cadets sont encore étudiants, un à l'université Jagellon et l'autre en dernière année du lycée. Henryk, qui a beaucoup voyagé en France et en Belgique, apporte à l'affaire familiale des fourrures et des modèles en vogue ; il est donc chargé de créer une filiale à Gdynia.



1930. À l'arrière Henryk et Joseph, à gauche Fryda, à droite devant le grand-père Moses Berwald.

Aujourd'hui, ce qui fut autrefois la maison des Berwald au n° 14 de la place centrale est devenu « *Dom Polonii* ». Appelé aussi « *Polonia House* », l'immeuble appartient à la ville et abrite le siège de la diaspora polonaise à Cracovie et comporte un salon de musique dédié aux concerts de Chopin, une bibliothèque, un restaurant et quelques chambres d'hôtes. Le grand-père maternel – Izaak Munk, originaire de Varsovie – était importateur de « fruits de pays chauds »

c'est-à-dire oranges, citrons, bananes, etc. Les bateaux transportant les marchandises arrivent dans le nouveau port de Gdynia et c'est ainsi que la famille maternelle s'y est établie dès 1936. Parmi les six enfants Munk, Tosia (la mère de Jadzia) et Féla, sa sœur aînée, ont fait des études de commerce et comptabilité et ont repris l'affaire de leur père ; cette dernière est alors scindée en deux firmes quasi indépendantes avec des appellations distinctes.

Les Munk et leurs associés habitent tous dans le même immeuble au centre de Gdynia, situé aux pieds d'une colline avec un joli parc aboutissant sur les chemins de promenade le long de la plage. En effet, à Gdynia, les plages et le port de plaisance font partie intégrante de la ville ; le port commercial et les chantiers navals sont situés un peu plus loin, aux confins de la ville. Yoheved connaît assez bien ces lieux, car, d'une part, elle est revenue avec sa mère pour y habiter après la guerre et, plus récemment, est venue avec son fils qui souhaitait connaître le lieu de naissance de sa mère. Contrairement à Gdansk et plusieurs autres villes de Pologne, la population juive de Gdynia n'est pas grande et il n'y a même pas de synagogue.



1936. Mariage de mes parents



*Yoheved en 1939,
promenade dans le port
de Gdynia.*

Une salle de prière et un local dédié aux activités sociales de la communauté sont aménagés dans un immeuble voisin de celui où habite la famille Munk. Yoheved a trouvé les traces d'implication de son grand-père dans ces initiatives. Sur les photos prises peu avant la guerre, on voit que la famille aime se promener au bord de la mer. On y note en particulier la présence de ses tantes et de son petit cousin Lev, disparus dans la tourmente qui a suivi.



Salomone Berwald et ses quatre amies en juillet 1939, un mois avant que la guerre n'éclate.

En 1939, la Russie et l'Allemagne voulant toutes deux se partager la Pologne, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest, ces deux pays signèrent un accord de non-agression. La Pologne est ainsi piégée. À peine un mois après le pacte germano-soviétique, le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne par la région côtière du nord, comprenant les villes portuaires de Gdynia et Gdansk, d'importance stratégique évidente. Sans tarder, l'Allemagne commence son programme de « purification ethnique », axée sur les déportations et l'élimination des juifs.

Tentant d'échapper à l'envahisseur, les parents de Jadzia s'installent dans une villégiature non loin de Gdynia, où ils louent une maison avec jardin. Deux tableaux de cette période se sont gravés dans sa mémoire.

L'un concerne un oisillon tombé de son nid, une petite pie noire que Jadzia a recueillie et soignée avec l'aide de son papa pendant plusieurs jours, jusqu'à son

envol. Elle en garde un sentiment d'émerveillement mêlé au chagrin de voir son petit ami s'envoler, mais aussi le souvenir de son père, intimement associé à cette anecdote, qui la rend si précieuse.

L'autre souvenir concerne la visite de Jadzia à une camarade habitant à proximité, chez laquelle elle est invitée à rester pour la nuit. Le soir, avant le dîner, comme veut la coutume catholique, les voisins disent une prière. Une autre prière est dite près du lit, à genoux, avant de se coucher. Bien qu'elle n'en ait pas l'habitude, Jadzia suit l'exemple. Au retour chez ses parents, pleine d'enthousiasme et fière de ce qu'elle a appris, Jadzia le raconte et montre à ses parents. Mais au lieu des louanges auxquelles elle s'attend, ils ne font que se regarder sans dire un mot, inquiets que leur identité juive ait pu être découverte. C'est à partir de ce jour que la mère commence à lui apprendre les prières chrétiennes et la famille décide de se procurer des certificats de baptême.

En 1942, Jadzia et toute sa famille maternelle se trouvent dans le ghetto de Varsovie. En raison de son très jeune âge, elle ne se rappelle pas quand et comment ils y sont arrivés. Elle se souvient cependant que les rues du ghetto n'étaient pas agréables, car des gens pauvres, affamés et malades s'y trouvaient à chaque coin de rue. Les parents prenaient donc la précaution de garder les enfants à l'intérieur. Au fur et à mesure que le ghetto se remplissait, les appartements que les familles étaient contraintes de louer devaient être partagés et on y était de plus en plus à l'étroit.

Dès que les nazis commencent les déportations vers les camps de la mort, les parents de Jadzia soudoient les gardiens du ghetto et parviennent à obtenir de faux papiers pour passer du « côté aryen » (c'est-à-dire non juif) de Varsovie. Heureusement qu'ils ont encore les moyens de le faire, car quelques mois plus tard, tous les membres de la famille Munk qui sont restés dans le ghetto sont déportés à Treblinka et exterminés, avant même la grande révolte du ghetto de Varsovie en avril 1943. La famille paternelle qui vit à Cracovie – d'où les déportations se font principalement vers Płaszów et Oswiecim (Auschwitz-Birkenau) – a subi le même sort.

Au début, Jadzia et ses parents habitent ensemble dans un petit appartement de la Varsovie polonaise. Vivre sous une fausse identité en tant que catholiques demande à la fois beaucoup de courage et de chance, car le danger d'être

démasqué guette de partout. Peu après, par sécurité, ils habitent séparément, Tosia avec Jadzia dans un endroit et Henryk dans un autre. Jadzia est instruite de son nouveau nom de famille, qui est « Molenda » et sait que si quelqu'un lui pose une question au sujet de son papa, elle doit répondre qu'il est prisonnier. Cependant, la famille se réunit les soirs et les dimanches.

L'un des plus chers souvenirs de Yoheved se rapporte à cette période : un soir Henryk est venu en apportant un cahier à couverture rose et commence à lui donner des leçons d'écriture. Assidue et motivée, Jadzia remplit des lignes et des pages avec des signes correspondants aux lettres décomposées, puis recomposées et a vite appris à assembler des mots et à les identifier dans des textes. Cet apprentissage précoce l'a ensuite dispensée de la première année de scolarité.

Malheureusement, Henryk est arrêté en février 1944 lors d'une rafle de représailles nazies, après l'assassinat par des résistants polonais de Franz Kutschera, le chef des SS de Varsovie. D'abord incarcéré à « Pawiak », la prison centrale de Varsovie, Henryk Berwald est fusillé peu après avec quelques dizaines d'autres jeunes hommes raflés le même jour. Il avait 34 ans. Pour Yoheved c'est une insupportable disparition. Pendant vingt ans elle attend que la porte s'ouvre et que son père revienne.

Tosia a échappé par miracle à la mort promise par un revolver nazi dirigé sur sa tempe. Un jour elle est identifiée dans la rue par une femme polonaise, qui l'a vite dénoncée comme juive à un SS qui se trouve à proximité. Par chance, Tosia est accompagnée par une connaissance « *Volksdeutsche* » (polonais né en territoire allemand) qui, après s'être identifiée, nie l'accusation avec véhémence. Sa parole valant plus que celle d'une Polonaise quelconque, Tosia est relâchée. La mère et la fille changent souvent de domicile et font de nombreux allers et retours à travers la Pologne pour éviter des repérages et dénonciations. Il n'est pas rare que les trains de nuit leur servent d'hébergement.

Sans soutien de sa famille ni structures d'accueil, Tosia se trouve obligée de laisser sa fille périodiquement à des personnes de bonne volonté. À en juger par les souvenirs de Yoheved ils sont tous bien sélectionnés. Il arrive toutefois qu'elle reste seule, libre de s'occuper par ses propres moyens. Deux telles situations méritent mention. Dans la première anecdote, l'ennui l'incite à grimper sur la fenêtre et à scruter la rue. Pour se distraire, elle enlève des bouts du mastic

autour de la vitre et vise les chapeaux des passants. Il n'a pas fallu longtemps pour qu'un attroupement de personnes regardent avec effroi la petite fille assise sur le rebord d'une fenêtre au quatrième étage. Ce spectacle se finit avec l'arrivée de Tosia qui, sans un mot, attrape la petite de l'intérieur.

La deuxième a lieu au moins un an plus tard, à Varsovie, quand elles habitent au rez-de-chaussée et Jadzia est libre de sortir pour jouer dans la cour avec une voisine. L'immeuble d'à côté présente un intérêt particulier, car fort souvent, de nombreuses personnes font la queue pour y entrer. Évidemment, il faut découvrir pourquoi. Pour ce faire, il suffit de suivre les grandes personnes, ce qui se passe sans problème et c'est ainsi que Jadzia se trouve pour la première fois... au cinéma. Tout d'abord, on y projette un documentaire de propagande, avec des nouvelles du front. Bien qu'on soit en 1944 et que la fin de la guerre approche, on y montre des soldats russes mourants et des Allemands vaillants. Ce qui suit est un film romantique et triste auquel Jadzia n'a pas compris grand-chose, mais dont elle garde le souvenir jusqu'à ce jour. Serait-ce là l'origine de sa cinéphilie ? C'est possible.

Les hivers en Pologne sont rigoureux, le froid peut atteindre -25 C°, même en ville. Pour se protéger, Jadzia porte un manteau bien rembourré et muni d'une capuche. Outre l'aspect d'un ourson que ce manteau lui donne, il lui confère la mission d'être un coffre-fort ambulante. En effet, tous les bijoux de famille s'y trouvent cousus par Tosia dans les doublures, périodiquement amputés d'une pièce ou deux, selon les besoins du quotidien. C'est seulement bien après la guerre que ce secret sera révélé.

En août 1944, les Polonais de Varsovie se soulèvent contre les nazis. Près de 200 000 personnes périssent durant ce soulèvement et la ville de Varsovie est détruite. Grâce aux contacts que Tosia a avec la résistance polonaise, elle est informée qu'un soulèvement va avoir lieu et met Jadzia à l'abri à la campagne, chez une famille de paysans. C'est sa première expérience de vie à la campagne, qui lui laisse de nombreux souvenirs. Après une première journée où elle se réveille seule dans la maison et sans nourriture (ses hôtes étant partis travailler dans les champs), elle est assignée à la garde des vaches en compagnie d'une des filles des voisins. Pendant que les vaches paissent, la voisine s'occupe à rechercher et extraire les poux des cheveux de sa nouvelle copine citadine. Elle se rappelle aussi les latrines, situées à petite distance de la maison. C'est un

cabanon en bois, avec un siège à trou, surmontant une fosse de dimensions assez importantes. Il faut prendre ses précautions pour ne pas tomber dedans. Les lieux ont un double emploi, car, à terme, le contenu de la fosse sert d'engrais.

Pendant le soulèvement, le ciel de ce village est sur la trajectoire des avions allemands en route pour bombarder Varsovie, et le soir on peut percevoir les lueurs rouges de la ville en feu. Une nuit, un avion largue une bombe incendiaire sur la grange en face de la maison où Jadzia loge. Réveillée par le remue-ménage de l'ensemble du village qui s'est affairé pour éteindre l'incendie, Jadzia peut l'observer par la fenêtre. On peut dire qu'elle l'a échappé belle.

Un jour Tosia vient la chercher et elles se rendent à Cracovie qui est restée quasi intacte. Vu l'importance historique de cette ville, les Allemands l'ont épargnée. Au début de l'hiver 1945, Cracovie est libérée par l'armée russe. Elle se souvient des jours et nuits passés dans une cave à charbon durant cette libération, du bruit des bombes et des obus, du grand froid et de la longue période de manque de nourriture qui a suivi. Contrairement aux Allemands, l'armée russe comprend un assez grand nombre des femmes, même parmi les cavaliers. Les soldats campent sur la neige, en partie sur la Vistule gelée ; certains de leurs chevaux sont sacrifiés pour se nourrir. La famine sévissant, elle se souvient d'aller avec Tosia quémander aux soldats un morceau de viande chevaline.

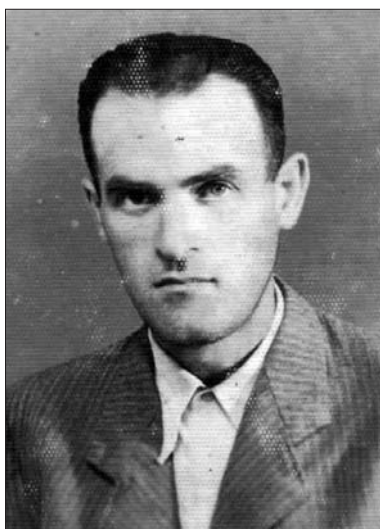
Mais outre les difficultés matérielles, un tout autre problème auquel la jeune Jadzia a dû faire face est celui de son identité et de sa foi chrétienne. La guerre finie, il n'y a plus de nécessité pour sa mère de prétendre être ce qu'elle n'est pas, notamment catholique. Par ailleurs, on voit de plus en plus des gens émaciés et tristes, revenant des camps. Jadzia voit sa mère converser avec eux dans une langue étrange, qui ressemble à de l'allemand, mais ce n'en est pas vraiment – c'est du yiddish. Les mots *yid* et *yiddishé*, dont elle comprend la signification, y reviennent fréquemment. Enfin, ce qu'elle craint arrive : avec délicatesse et circonspection, sa mère lui fait savoir qu'elles deux et leurs proches appartiennent à cette catégorie de personnes, qu'en réalité elle ne connaît pas, mais qu'elle sait ignobles, c'est-à-dire : les **juifs**. Cette nouvelle est comme un foudroiement épouvantable. Pour s'en défendre, il n'y a qu'un moyen : de décider que ce n'est pas vrai et si c'est le cas pour Tosia, elle ne

peut pas être sa mère. Mais la vie de tous les jours n'en est pas trop affectée : Jadzia est dans une école catholique et on la laisse tranquille dans sa foi où la bienveillance de Jésus occupe une place importante. Un calme relatif peut donc être préservé.

Quelque temps plus tard, Jadzia a les oreillons et reste quelques jours à la maison, sa mère lui propose alors d'intégrer l'école juive qui se trouve à proximité de la maison, à Cracovie, dans le quartier de Kazimierz. Prudemment, cette proposition lui a été présentée comme une option, sans obligation de décision immédiate, dans son for intérieur Jadzia ayant toujours gardé la foi en Jésus. Mais la possibilité de voir une classe de petits diables juifs, et de surcroît sans aucun engagement préalable, est irrésistible. Elle accepte de s'y rendre pour faire l'expérience et satisfaire sa curiosité.

Accompagnée de sa mère, elle est présentée à Madame Birnowa, la directrice de l'école, dame très digne et élégante, au chignon poivre-sel et vêtue d'une robe bleu marine à petites fleurs blanches avec un col en dentelle. La directrice prend Jadzia par la main et l'accompagne en classe. La surprise ne peut être plus grande : non seulement il n'y a pas trace de petits diables, mais des enfants d'âges visiblement différents (grand nombre ayant manqué des années de scolarité pendant la guerre) l'accueillent avec le sourire. De plus, l'école juive est mixte alors qu'à l'école catholique, il n'y a que des filles. Et qui plus est, le matériel de classe comprend des merveilles telles des grands cahiers à spirales, des crayons à papier avec une gomme rose au bout ainsi que des boîtes à crayons en cire de différentes couleurs ... Comment pourrait-on abandonner tout cela ? En effet, du matériel scolaire d'origine américain, canadien, sud-africain ou australien arrive en Pologne par l'intermédiaire du « *United Jewish Overseas Relief Fund* » ou « *JOINT* », aux quelques écoles d'enfants juifs créées après la guerre.

Tandis que la plupart des enfants sont des rescapés s'étant échappés avec leurs familles en Russie Soviétique, puis revenus en 1945-1946, Jadzia appartient à cette petite fraction d'élèves ayant survécu à la guerre tout en restant en Pologne. L'adaptation à cette nouvelle réalité est moins difficile pour les enfants que pour les adultes. Contribuent à cela la bonne atmosphère à l'école, les cours de chant et de gymnastique, l'apprentissage des langues – hébreu et yiddish – et des activités artistiques. Tous peuvent bénéficier des formidables colonies de vacances, organisées quasi gratuitement pour les élèves.



Quatre photos de Karol et sa famille

En 1946, la mère de Jadzia rencontre Karol P. qui a lui-même survécu aux camps de concentration, et a perdu sa femme et sa fille. Homme doux et généreux, c'est Jadzia qui profite de son amour paternel. Il épouse Tosia et la famille recomposée souhaite émigrer en Palestine où se trouvent les deux frères de Karol – partis de Pologne avant la guerre, avec des organisations de jeunesse sioniste, ainsi qu'une sœur de Tosia – partie avec son époux en voyage des noces en Palestine, peu avant que la guerre n'éclate. Mais c'est l'époque du mandat britannique durant lequel l'immigration en Palestine est bloquée. Ils restent donc à Cracovie et n'ont émigré définitivement qu'en 1950, après la création de l'État d'Israël. On assiste alors à une vague d'émigrations organisées suite aux accords gouvernementaux entre la Pologne, le tout jeune État d'Israël et les États-Unis. Ces derniers non seulement contribuent aux frais des voyages, mais aussi « dédommagent » la Pologne pour le départ des juifs. Par ailleurs, le régime communiste instauré en Pologne étant incompatible avec un favoritisme envers une minorité juive, les cadeaux provenant des pays capitalistes fut assez vite interdit et l'école au 6 rue Estera à Cracovie fermée en 1952.

Pendant l'hiver avant de quitter la Pologne, Jadzia est envoyée dans une pension pour enfants afin de lui faire « profiter une dernière fois de la neige ». Elle partage sa chambre avec une autre jeune fille. Un soir, en papotant avant de s'endormir, celle-ci commence à débiter des fabulations stéréotypes de l'antisémitisme, tel le prétendu usage par les juifs du sang des enfants chrétiens pour faire le rituel pain azyme. C'est étrange pour Jadzia d'entendre d'une autre ce qu'elle sait maintenant être faux, mais elle sent peu opportun d'essayer de la corriger.

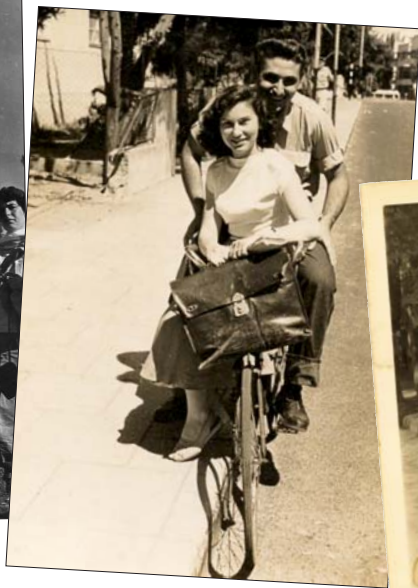
Pour aller en Israël, il faut prendre le train de Varsovie jusqu'à Venise, puis un navire jusqu'à Haïfa. Au départ de Varsovie, le contenu des bagages est strictement limité en poids et en nature. Chaque famille arrivant à la gare est dirigée vers un carré dessiné au sol à la craie, dans lequel on dispose le contenu des bagages. Tout dépassement résulte en une confiscation, y compris des jouets. Les partants sont contraints d'abandonner la nationalité polonaise et se voient attribuer un seul laissez-passer de sortie.

Le voyage en train dure près de quatre jours. Sa monotonie est rompue quand un matin, en regardant par les fenêtres du train, on ne voit que de l'eau. En effet, les rails se trouvent sur un viaduc à proximité de Venise. Là, les migrants

embarquent sur un ancien navire de guerre abandonné par les Anglais et, à l'aide de lits de camp et des matelas, a été adapté pour transporter des passagers. Le navire longe la côte Adriatique et fait une halte à Brindisi pour récupérer un groupe de juifs venant d'Égypte, eux aussi en route vers Israël. La perspective de rencontrer des juifs égyptiens paraît fort intrigante pour ceux venant de Pologne, mais s'est soldée par une déception : lesdits Égyptiens n'ont rien d'exotique. En effet, ils ressemblent beaucoup aux autres, en un peu plus chic, s'agissant pour la plupart de juifs originaires d'Europe, relativement aisés, ayant fui les nazis quelques années auparavant par des chemins compliqués.

Une deuxième surprise a lieu peu après, toujours lors de l'escale à Brindisi. Jadzia et autres jeunes du même âge se réunissent à l'abri du soleil et des regards, dans une des six chaloupes de sauvetage. L'équipement à bord de la chaloupe éveille leur curiosité. On y découvre une sorte de boîte de conserve rouillée, dont le couvercle se soulève facilement révélant une surface colorée en parfait état où se trouve une vis à tête papillon. Pour découvrir ce qui peut se cacher à l'intérieur, Jadzia entreprend de la dévisser. Mais la vis est attachée par une ficelle, tandis qu'un fin filet de fumée rouge se met à émaner du fond de la boîte. Jadzia et les copains décampent de l'esquif suspendu pendant que le filet se transforme en nuage rouge et dense et, en peu de temps, enveloppe le navire. Un vent de panique s'empare des passagers. Les femmes tombent d'évanouissement, croyant à un incendie, et des sirènes de pompiers se font entendre. Jadzia a malencontreusement déclenché un fumigène de détresse.

À l'arrivée en Israël, on recommande aux jeunes immigrants d'adopter des prénoms hébreux. C'est ainsi que Jadwiga devient Yoheved, prénom auquel elle met du temps à s'habituer. Elle reste quinze ans en Israël et y fait la majeure partie de sa scolarité à commencer par les deux dernières années de l'école primaire. Avec le concours de camarades de classe, son apprentissage de l'hébreu et l'adaptation à la vie en Israël sont rapides et heureux. C'est exaltant de se trouver juive parmi les juifs, fiers et heureux de l'être. Du coup, tous ce qui a lien avec la diaspora et en particulier la diaspora polonaise si chargée de mauvais souvenirs a acquis une connotation négative, voir devenu proscrit. On ne parle pas ni de la Pologne ni de la guerre. Yoheved a étudié à l'Université de Tel-Aviv et obtenu un Master en microbiologie, puis à Rehovot, à l'Institut Weizmann, où elle effectue sa thèse de doctorat en science.



1956 en Israël. Photo centrale : Yoheved en vélo avec un camarade du lycée à Tel-Aviv.

En janvier 1965, comme c'est la coutume en Israël après de longues études, Yoheved part aux États-Unis où elle fait un stage postdoctoral de deux ans à l'université Johns-Hopkins, à Baltimore. À la cafétéria de l'université américaine elle rencontre J.-P. Netter, un ingénieur français et, en 1967, ils se marient à la synagogue Beth-El de Baltimore sous l'égide du grand Rabbin Jacob Agus, très connu et respecté pour ses travaux et publications sur la pensée juive et le dialogue judéo-chrétien. La cérémonie est filmée par un collègue de laboratoire de Yoheved, ce qui permet à sa mère de la voir, car, malade, elle ne peut quitter Israël et est triste que sa fille unique se marie sans elle et pas en Israël. Elle lui a toutefois souhaité Mazal tov ! (Bonne chance !) et a fait parvenir un beau bouquet des fleurs chez le Pr. Charles Thomas, patron de Yoheved, chez qui a eu lieu la fête. De son côté, Yoheved fait le nécessaire pour que plusieurs proches soient avertis et puissent féliciter sa mère. Ainsi, quand les mariés et leurs nombreux invités sont rentrés de la synagogue, le téléphone a sonné chez le Pr. Thomas et malgré le décalage horaire, Yoheved a pu s'entretenir avec sa mère et ceux qui l'entouraient.

Le mari de Yoheved étant rentré en France peu après pour terminer son service militaire, elle arrive au Havre le 1^{er} mai 1967, sur le grand paquebot « *France* ». Ils ont deux enfants, un fils Thomas, né en 1967 à Paris, et une fille Anne-Carole, née à Baltimore en 1969, pendant leur 2^e séjour aux États-Unis.



*1969 à Baltimore :
ma mère avec mon fils Thomas et moi
avec ma fille Anne-Carole.*

Yoheved reprend le travail de recherche dans un laboratoire à l'hôpital Saint-Louis, puis à l'Institut de Recherches sur le Cancer. En 1972, elle intègre le CNRS et le Collège de France où elle poursuit des recherches en neurosciences pendant près de 30 ans. Yoheved n'a jamais eu l'intention de quitter Israël. Un concours de circonstances en a décidé autrement. Elle a maintenu ses liens avec Israël en s'y rendant chaque année, seule ou avec ses enfants. Tous les ans pour les vacances de Pâques, ses enfants séjournent chez leur grand-mère à Tel-Aviv.

Yoheved est attachée à l'histoire et tradition juive, mais a choisi de rester non pratiquante. Il en est de même pour ses enfants. Thomas et Anne-Carole parlent peu l'hébreu, et en dépit de cela, en Israël, ils ont vite rencontré des enfants de leur âge et noué des amitiés qui perdurent. La fille de Yoheved habite maintenant en Bretagne et son fils à Zurich, en Suisse.

Yoheved prend sa retraite en 2004, mais continue à travailler comme volontaire encore quelques années. En 2007, elle visite la Pologne avec son fils.

Yoheved participe maintenant au projet « De Bouche à Oreille » où elle raconte son histoire à des lycéens et collégiens. Elle apprécie l'initiative de ce projet qui contribue à perpétuer la mémoire de la Shoah. ◆



*Yoheved avec les élèves :
Shaï Chrusciel, Ornella Motengo-Bauti et Li William*

BERWALD-NETTER YOHEVED

RESSENTIS DE SHAÏ, ORNELLA ET WILLIAM, SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC YOHEVED

SHAÏ Je trouve que ce projet est une expérience humainement exceptionnelle. Je pense que personne n'est près d'oublier. Le fait d'échanger avec ces personnes, qui nous racontent leur vécu extrêmement dur de façon directe, nous a touchés et sensibilisés sur les horribles discriminations ou le racisme qu'on peut subir dans une vie. Cela nous a fait prendre conscience que nous sommes peut-être la dernière génération à pouvoir échanger avec ces témoins de la Shoah, je le raconterai sûrement à mes enfants puis à mes petits-enfants... Ce projet m'a fait non seulement prendre conscience de certaines choses de la vie, mais surtout m'a fait grandir et prendre de la maturité. Je remercie mon professeur principal, Monsieur Lardet, de nous avoir organisé ce projet.

◆ *Shaï Chrusciel*

ORNELLA C'était une belle expérience remplie d'émotions. Elle nous a permis de nous sensibiliser d'une autre façon que les cours d'histoire sur la Shoah. Le fait d'avoir eu le ressenti direct de personne ayant vécu cette abomination nous permet de mieux comprendre ce que les personnes qui ont vécu de telles horreurs ont pu vivre et ressentir. J'étais ravie d'avoir fait partie de ce projet, car c'est un programme plutôt exceptionnel. On se sent privilégié.

◆ *Ornella Montengo-Bauti*

WILLIAM Cette expérience était positive, car elle nous a sensibilisés sur les conséquences de l'antisémitisme. Chacune de ces histoires est différente et elles m'ont beaucoup marqué. Ces expériences sont si horribles qu'il m'est difficile d'imaginer que de telles horreurs ont pu avoir lieu. Tous les détails de ce témoignage me seront utiles pour mieux comprendre le programme d'histoire.

◆ *William Li*



1928, la pyramide
au Maccabi de Cracovie.



1930. Mes parents, Tosia et Henryk
à Zakopane.



1931. À gauche, Henryk mon père au milieu, Tosia ma mère
et à droite un ami.



1933. Mon père Henryk et ses amis à la neige, en Pologne.



1931. Mariage de Fela Munk, ma tante. Ma mère à droite de la mariée et mon père à gauche.

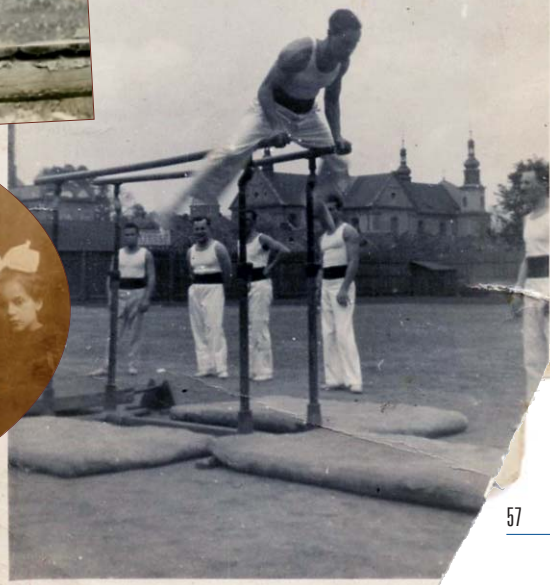
1933. Photo prise par Youssef. De droite à gauche : Henryk mon père, Fryda, Salomon, Lusya et Yehuda.



1933. Henryk à Cracovie : ses performances sportives au Maccabi.



Famille Berwald



1935. Henryk mon papa et une cousine



1935. Mon père Henryk et un ami.



1935. Mon père Henryk.



1939. Moi avec mes parents en promenade sur le port de Gdynia.



Ma tante Fela avec moi et son fils Lev en 1939





1934. Fiançailles de mes parents.

Sekcja opieki nad Dzieckiem Samotnym
CENTRALA - T.O.Z.

Warszawa
Harasinska 94 m 3

Bernata Mandelberg
nazwisko i imię dziecka
Abraham - Antonina
imiona rodziców

adres ew. zmiana adresu

Munkel Gersh
Emil, Sydney

5 VIII 48
data otrzymania opieki

478

Yehuda 24 X 38
miejsce i data urodz.

O t r z y m a n e			K o r e s p o n d e n c j a	
wypłaty tyt. opiekuństwa za okres	suma	paczki od opiek.	od opiekuna data	do opiekuna data
22.48	7.500		19.05.49	12.49
12.04.48	5.200			
11.11.48	5.200			
15.04.47	6.000			

Uwagi:
 VI 48 - 12. - 5.000 48
 V lipca 48 - 12
 11 - - - 12.50
 IV br. 49. 20.-

1938. Document d'archives
provenant de l'institut
historique juif à Varsovie,
faisant état d'une allocation
octroyée à Yoheved
par « Le Joint » de Sydney.



1939.
Mon grand-père
maternel,
Izaak Munk.





1947. Mme et M. Muskala, gardiens de notre immeuble à Gdynia.



1967. Mariage de ma cousine Rina :
au milieu ma mère, à droite ma tante Lusia.



Mai 1979. Ma mère
et un ami,
Haïm S.



1982. Kibboutz Gans Shmouel : mariage de la fille de
Yeouda. Shay à droite, Tosia ma mère, peu avant sa mort.



1980. Tosia, ma mère avec Anne-Carole
ma fille à l'âge de 11 ans.



*Gaëlle, Margot, Anne-Carole,
Thomas et moi.*





Robert Franck

Avant la guerre

Son père Max et sa mère Betty, née Wohl, sont polonais, juifs croyants et pratiquants. Ils fuient la Pologne et quittent leurs familles devant les persécutions subies par les communautés juives. Ils ne parlent pas le français, mais le yiddish pour le père, l'allemand pour la mère.



1929. Betty et Max, les parents de Robert au moment de leur mariage.

Robert Frank est le seul des quatre enfants à devenir français lorsque son père le déclare à sa naissance, le 11 novembre 1929, à la mairie de Metz. Durant sa petite enfance, il vit dans les quartiers populaires de la ville où se regroupe la majorité de la population juive émigrée. À la naissance de sa sœur (Mireille, 1934) puis de ses deux frères (Marcel, 1936 et Charles, 1938), les parents déménagent dans un quartier bourgeois de la ville. La maman ne travaille pas et s'occupe de ses enfants, alors que des documents trouvés en Pologne attestent

qu'elle était auparavant institutrice. Devenu représentant de commerce pour un tailleur qui fait des costumes pour hommes, le père de Robert part le lundi matin et ne revient à la maison que le vendredi dans l'après-midi pour respecter le repos du Shabbat.

Robert apprend le français dès son entrée à l'école maternelle et reçoit chez lui une éducation religieuse. Il vit heureux à Metz dans des conditions matérielles satisfaisantes jusqu'à la déclaration de guerre le 3 septembre 1939 ; il va avoir 10 ans.

Pendant la guerre

Metz est une ville proche de la frontière allemande et le maire décide l'évacuation de la totalité de la population civile, organisée par les autorités. La population juive de Metz se regroupe volontairement dans un même train qui est dirigé vers la côte atlantique.

Novembre 1939, Royan devient la destination des Frank. C'est une ville de villégiature et la grande majorité des villas sont vides à cette période de l'année. Nous pensons au ressenti de la famille devant ces premières difficultés vécues au début de cette guerre. Le lycée est complet et Robert est scolarisé loin de son domicile avec d'autres enfants réfugiés, dans un wagon aménagé en salle de classe. Il doit entrer en classe de 6^e, mais le niveau enseigné ne dépasse pas celui du certificat d'études. Les Allemands arrivent à Royan fin avril 1940. Envoyé par sa mère pour acheter du pain, il voit les troupes allemandes arriver, musique et drapeaux en tête ; fasciné par le spectacle, il rentre l'annoncer et voit sa mère se mettre à sangloter.

Royan ayant été déclarée « ville ouverte », les troupes allemandes pénètrent dans la ville sans rencontrer de résistance. Après l'armistice de juin 1940, la France est coupée en deux zones : zone nord occupée par les Allemands, zone sud, dite libre, dirigée par le Maréchal Pétain (Régime de collaboration de Vichy). Le 27 septembre 1940, première ordonnance allemande dirigée contre la population juive : le recensement. Toutes les personnes de religion juive (hommes, femmes, enfants) vivant en zone nord doivent aller se déclarer devant les autorités civiles. Réfugié en France, n'ayant pas la nationalité française, honnête et croyant, le père va à la préfecture et inscrit toute la famille, voulant à tout prix rester dans la légalité. Ils sont ainsi fichés. L'ordonnance allemande

sur le recensement ne concernait que les personnes de « religion juive » mais quelques jours après, la première loi de Vichy portant le statut des juifs énonce la notion de « race juive ».

Début décembre 1940, un nouvel arrêté oblige les juifs à quitter la côte atlantique déclarée « zone interdite aux juifs ». Ils ne peuvent qu'emporter le strict minimum avec eux. Les juifs de Royan et des environs se retrouvent à la gare. À la descente du train, ils sont appelés parmi dix autres familles puis entassés à l'arrière d'un camion et emmenés dans un village de Dordogne dans la zone nord occupée par les troupes allemandes : Festalemps. Le maire les accueille et attribue à chacune des familles une ferme non occupée ou un placement chez l'habitant. Une grande ferme abandonnée, un peu à l'écart du village, est assignée aux Frank : la maman y pénètre et ressort en hurlant : « Jamais je n'entrerai là ». C'est vide, plein de toiles d'araignées, très sale, sans électricité ni eau courante, sans chauffage, des W.-C. loin dans un champ, mais il leur faut bien s'y installer. La Croix-Rouge leur fournit le minimum indispensable pour s'installer et la vie lentement reprend un cours normal. Le père et la mère fournissent un travail considérable pour rendre le lieu habitable et finalement agréable. Et c'est dans ce lieu que Robert dit avoir passé l'une des périodes les plus merveilleuses de sa vie. Le père, un vrai paysan dans sa vie antérieure, en Pologne, où son propre père était maraîcher, a pu cultiver un lopin de terre, planter des légumes dans un champ et élever quelques animaux de basse-cour. Max continue à dire les prières matin et soir avec Robert qui « doit » préparer sa bar-mitsvah (équivalent de la communion solennelle) car il a bientôt 13 ans !

Robert pense aujourd'hui que les parents, coupés du reste du monde, vivaient dans une sorte de fausse tranquillité, occupés avant tout à pourvoir aux besoins essentiels. Pendant ce temps, la liste des décrets concernant les juifs et leur « rejet » progressif de la vie sociétale

se poursuit et s'en ressent dans les grandes villes, particulièrement à Paris : couvre-feu après 20 heures, interdiction de posséder une voiture, un vélo,



d'aller au cinéma, au théâtre, de jouer dans un square pour les enfants juifs, obligation de ne pénétrer que dans le dernier wagon du métro, ...

Concernant Robert, c'est l'obligation de porter une étoile jaune cousue sur les vêtements en dehors de l'habitation, le 1^{er} juin 1942, qui est sa première et réelle prise de conscience de sa condition de juif et de la mise à l'index des juifs de la société. Deux années difficiles, mais tranquilles, s'écoulent à Festalemps jusqu'à la nuit du 8 au 9 octobre 1942.

À six heures du matin, deux gendarmes français les réveillent, leur ordonnent de préparer le minimum d'affaires puis d'attendre le car qui va passer environ une heure plus tard. Ils font le tour du village pour réveiller les autres familles juives, une liste à la main, et repassent une heure après avec le car qui emmène à Angoulême sept familles sur les dix arrivées en 1940.

Ils sont enfermés avec quatre cents autres Juifs, dans la salle philharmonique de la ville, au sein de l'actuel conservatoire de musique. Ils doivent dormir à même le sol, les fauteuils ayant été remplacés par de la paille.



Le porte-monnaie de Robert

Le 11 octobre 1942, deux soldats allemands leur donnent l'ordre de remettre tous les objets précieux qu'ils possèdent. Le père de Robert glisse à son fils un petit porte-monnaie et lui dit : « Tout ce que l'on a de précieux et l'adresse d'un rabbin sont dans ce porte-monnaie, glisse-le dans ta poche et ne dis rien ». Le lendemain, d'autres policiers allemands exigent que les pères d'enfants naturalisés français

sortent avec eux dans une cour attenante avec le certificat de naturalisation à la main. Le père de Robert montre aux autorités allemandes les papiers de son fils. Robert est supposé quitter son père et rejoindre la file de droite, mais ne voulant pas obéir, il s'agrippe à son père. Pour le dégager, les deux soldats allemands frappent l'enfant en lui donnant un énorme coup de botte dans le genou et l'arrachent au père pour le jeter avec les autres enfants. Robert voit

alors pour la première fois de sa vie son père pleurer. Sur le chemin du départ, il se retourne une toute dernière fois vers son père qui lui crie en yiddish : « Robert, n'oublie jamais que tu es juif ! » Ce sont les dernières paroles de son père avant de quitter la salle philharmonique avec les autres garçons derrière un prêtre, le Père Lebideau, sans avoir pu dire au revoir à son père ni aux autres membres de sa famille qu'il n'a jamais plus revus.

Il faut imaginer l'angoisse créée par cette situation. Le père Lebideau récupère les onze garçons juifs et les emmène dans un baraquement où se trouvent d'autres enfants qui ne sont pas juifs. Ils dorment sur des lits en bois et reçoivent un bon traitement. Le lendemain, les enfants demandent au prêtre s'ils peuvent revoir leurs familles. Il leur répond : « Non mes enfants, je ne peux pas aujourd'hui, je dois aller chercher de la nourriture pour



Les baraquements de Chanzy où Robert est emmené en 1941.

vous tous, mais je vous emmènerai les voir demain, je vous le promets ». Les enfants apprennent, finalement, que leurs parents ont quitté Angoulême et qu'il

n'est plus possible de les revoir. Environ deux semaines après leur arrivée, le Père Lebideau remet à Robert une lettre ouverte. Il découvre l'écriture de sa mère et lit des reproches amers : ses frères et sa sœur pleurent toute la journée tant ils ont faim. Sa mère lui reproche de ne pas lui avoir retourné de colis contre les bons contenus dans les trois lettres qu'elle lui a fait parvenir de Drancy. Mais Robert n'a reçu que la dernière et quatrième lettre. Ces bons, qui ne lui étaient jamais parvenus, bien sûr, devaient permettre d'envoyer de la nourriture en utilisant le contenu du porte-monnaie confié par son père. Collé à l'intérieur de cette unique lettre, il y avait un petit papier dactylographié



Père Jean-Baptiste LE BIDEAU

MISSIONNAIRE MONFORTAIN
né à BELZ (Morbihan) le 28 Mars 1890
Ordonné prêtre le 2 Juin 1917
Fondateur
de l'Œuvre MARIE MÈRE DES FAUVRES
à ANGOULÊME
rappelé à Dieu le 19 Octobre 1973

indiquant : « n'envoyer ni colis, ni correspondance : partis pour une destination inconnue ». Devant la colère et les pleurs de Robert, le prêtre affirme n'avoir jamais reçu d'autres lettres. Peu de temps après, Robert reçoit une petite enveloppe sale, sans timbre. Sa maman lui écrit que la famille va bien, lui demande de bien prendre soin de lui, et espère le revoir bientôt. Trois mois s'écourent lorsque le Père Lebideau annonce aux enfants juifs qu'ils sont prêts pour aller à la confession. Robert prend peur à l'annonce de cette obligation. Il ne sait plus comment il a pu faire parvenir une lettre au Rabbin Bloch dont l'adresse figure dans le porte-monnaie.

Deux jours plus tard, la secrétaire vient chercher les enfants juifs pour les emmener à Poitiers, où réside le Rabbin. Aussitôt, les enfants sont placés dans des familles juives, Robert à Châtellerault dans une famille juive qui avait déjà recueilli une jeune fille, Éva Nadel. Il y passe trois mois, dans d'excellentes conditions, scolarisé, jusqu'à ce que le commissaire de la ville vienne arrêter, sur l'ordre de Vichy, les enfants juifs français séparés de leurs parents, invoquant



*Châtellerault 1942-1943,
Robert est accueilli par la famille Weil.*

un « regroupement familial », à la grande joie des enfants. Robert retrouve tous ses copains et copines de Metz, Royan, Festalemps, environ soixante enfants juifs français, arrachés à leurs familles et placés dans un camp de regroupement près de Poitiers (Camp de la route de Limoges) initialement ouvert pour les réfugiés espagnols fuyant la guerre d'Espagne et pour les Tziganes. Il n'y reste que trois jours puis tous sont conduits par train à Paris, gare d'Austerlitz. À l'arrivée, les enfants sont séparés en deux groupes selon des critères non connus et Robert fait partie de celui qui est dirigé vers le foyer de l'UGIF, rue Lamarck à Paris XVIII^e. L'autre groupe, a-t-il appris après la guerre, a été dirigé sur le camp de Drancy puis déporté. À quoi tient la vie !

En réalité, bien après la guerre, Robert est entré en possession d'un certificat de la Préfecture des Deux-Sèvres indiquant que tout le groupe d'enfants était

destiné au camp de Drancy pour être déporté à Auschwitz : c'était la véritable signification du regroupement familial !

Âgé de plus de treize ans et le foyer de Lamarck étant mixte, Robert et quelques autres sont conduits dans un autre foyer de l'UGIF exclusivement ouvert pour des garçons, l'ancienne « École de Travail de l'ORT », *4bis*, rue des Rosiers, dans le 4^e arrondissement de Paris. Il y reste neuf mois.

En février 1944, une lettre cachetée, sans timbre lui est remise. Il est écrit : « Je suis un ami de ta famille. Tu ne me connais pas. Va – tel jour, à telle heure, à telle adresse (rue Alexandre Dumas). N'emporte rien. N'en parle à personne ».

Robert se dit : « J'ai 14 ans. Que faire ? Qui est cet ami de la famille ? Pas de signature. Est-ce un piège ? » L'angoisse le saisit.

Muni d'un bon de sortie, Robert décide d'aller voir. Il arrive devant une maison il entrouvre la porte et aperçoit une dame qui lui crie « Vous êtes Robert Frank ? Entrez et suivez-moi ». Elle le fait monter au premier étage, entrer dans une chambre et ferme la porte à clé derrière lui en lui disant de ne pas s'inquiéter, un monsieur va venir dans peu de temps lui expliquer la situation. Robert se croit perdu, tambourine à la porte, hurle pendant que la dame essaie de le rassurer. Un vieux monsieur arrive peu après, explique à Robert qu'il se trouve dans un ancien orphelinat protestant tenu par Monsieur et Madame Jaeger, qu'il va sortir du circuit juif, enlever l'étoile, avoir une fausse carte d'alimentation, changer d'identité, s'appeler François Robert, être scolarisé et vivre en clandestin jusqu'à la libération.



*Denise Wallon,
Directrice de l'Institut Voltaire*

Denise Vallon, directrice de l'Institut Voltaire à Paris, le prend alors chez elle avec un autre enfant juif, Georges Miliband, jusqu'à la fin de la guerre, près de la gare de l'Est. Madame Vallon, veuve sans enfant, vit dans un grand appartement et part tous les matins, avec les deux enfants, assurer le fonctionnement de l'Institut Voltaire. C'est une femme merveilleuse, intelligente, tendre et comprenant leurs difficultés affectives. Elle n'a jamais tenté de se placer en substitut maternel ce

qu'ils n'auraient su accepter. Robert et Georges l'ont profondément aimée. Madame Vallon a tout fait pour que Robert rattrape une partie de son retard scolaire de trois ans, lui a permis de réussir son certificat d'études, son brevet élémentaire l'année suivante, en lui faisant donner des cours particuliers par ses enseignants après les heures de classe. Heureuse du succès de Robert au brevet, elle l'a récompensé en lui payant le voyage et l'hôtel pour retourner seul à Metz. Il y retrouve des amis de ses parents et les lieux de son enfance.

Dans la synagogue de la ville, une plaque commémorant les Juifs polonais de Metz exterminés y est déposée, le nom des membres de sa famille y est inscrit, parents et enfants, Robert compris. Robert restera chez Madame Vallon jusqu'à fin 1945, toujours dans l'attente du retour de sa famille. À la fin de la guerre, il décide d'aller gare de l'Est pour essayer de trouver des informations sur sa famille. Il demande à d'anciens déportés des renseignements, mais il ne reçoit que des réponses négatives. C'est à ce moment-là qu'il ressent fortement l'absence de ses parents.

Après la guerre

Robert apprend que la personne qui lui a écrit la lettre au foyer de l'UGIF est le Docteur Fred Milhaud qui, membre de l'UGIF, surveillait la santé des enfants du foyer de l'UGIF, rue des Rosiers et travaillait également avec sa femme, dans la clandestinité, pour faire évader les enfants de ces foyers.



*Le Docteur
Fred Mihaud
et son épouse.*

À l'origine d'une organisation multiconfessionnelle clandestine nommée l'Entr'aide Temporaire, ils ont pu ainsi sauver près de 500 enfants. L'Entr'aide Temporaire a poursuivi son action après la Libération et la fin de la guerre en étant attentive au devenir de certains des enfants restés sans parents, dont

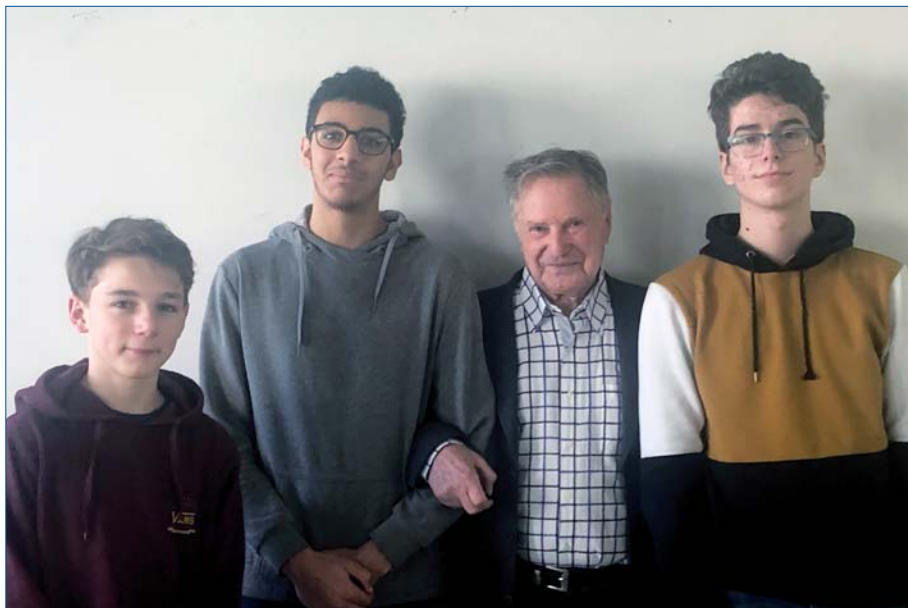
Robert, en les conseillant, les surveillant et les aidant afin qu'ils puissent s'insérer correctement dans la vie sociale. Elle leur a fait obtenir le statut de Pupilles de la Nation et donc une prise en charge matérielle totale par l'État.

Robert a pu entreprendre des études supérieures et obtenir un doctorat en chirurgie dentaire. Marié depuis soixante-cinq années à une femme juive psychologue-analyste, ils sont les parents de deux filles, de quatre petits-enfants et deux arrière-petites-filles. Il mène une vie heureuse bien qu'il ait beaucoup de mal à vivre l'absence de ses frères et de sa sœur.

Est-ce un homme heureux ?

Ce n'est qu'en 1978 qu'il a eu la certitude absolue de la disparition sans retour de ses parents en voyant écrit dans le « Mémorial de la Déportation des Juifs de France » de Serge Klarsfeld, le numéro 40 du convoi de déportation, le nom de tous les membres de sa famille, leur destination et leur massacre, gazés et brûlés, au camp d'extermination d'Auschwitz. Il lui a fallu dès lors accepter cette vérité et vivre avec.

Il est allé en Pologne chercher ses origines polonaises. Il a fait poser une plaque dans le village de Festalemps, portant les noms des sept familles juives déportées. Il se bat aujourd'hui et depuis plus de vingt ans pour recueillir les témoignages de déportés et d'enfants cachés, il témoigne sans arrêt dans les écoles pour transmettre ce qu'a été la Shoah, pour parler des siens, pour faire savoir qu'ils ont existé et que l'on n'oublie jamais ce que des hommes ont pu faire à d'autres humains et que cela ne puisse jamais se renouveler. Il a fait obtenir la Médaille des Justes pour Madame Vallon, pour la famille Jaeger, pour le paysan, Monsieur Fernand Peyronnet qui, avec l'aide de l'instituteur à Festalemps, a aidé trois familles juives à traverser la ligne de démarcation et avoir ainsi la vie sauve. Il se bat pour lutter contre l'antisémitisme, contre le racisme, contre les discriminations. Il vit en permanence avec la Shoah au cœur. Depuis quelques années, il parcourt les établissements scolaires pour transmettre la mémoire de la Shoah pour que les jeunes générations ne puissent oublier et pour que de telles horreurs ne puissent se reproduire. ♦



*Robert avec les élèves :
Pedro Queiros Esteves, Anselme De Vallée et Hugo Yann Youcefi*

ROBERT FRANCK

RESSENTIS DE PEDRO, ANSELME ET HUGO, SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC ROBERT

PEDRO J'ai trouvé cette expérience vraiment bien et enrichissante. Je me sens aussi honoré d'être une des rares personnes qui ait entendu un témoignage d'une personne qui a été victime de la Shoah.

Je trouve que les actes perpétrés par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale sont absolument horribles, d'une violence extrême et indescriptible.

Je pense qu'il est de notre devoir, nous qui avons eu la chance de rencontrer ces personnes-là, de transmettre leurs paroles aux générations futures pour empêcher qu'un autre génocide de cette ampleur se reproduise.

◆ *Pedro Queiros Esteves*



1930. Betty et Max Franck, les parents de Robert.

+ **FRANK** NOV. 1942
 Nom: **FRANK**
 Prén.: **Charles**
 Date Naiss.: **23.11.1931** F.-M.
 Lieu: **Metz**
 Nation: **Polonaise** **FESTALCAMP**
 Prof.: **P.P.**
Salaire - artisan - commerçant - prof. lib.
 Adr.: **Festalemp**
 Serv. Guerre: **(Région d'Alsace)**

Célibataire - Marié Juif - Marié non Juif - Veuf - Divorcé

Enfants de moins de 15 ans	Prénoms	Naissance	Nationalité
	}	P	3/11/42

+ **FRANK** NOV. 1942
 Nom: **FRANK**
 Prén.: **Marcel**
 Date Naiss.: **6.11.1936** F.-M.
 Lieu: **Metz**
 Nation: **Polonaise**
 Prof.: **P.P.**
Salaire - artisan - commerçant - prof. lib.
 Adr.: **Festalemp**
 Serv. Guerre: **(Région d'Alsace)**

Célibataire - Marié Juif - Marié non Juif - Veuf - Divorcé

Enfants de moins de 15 ans	Prénoms	Naissance	Nationalité
	}	P	3/11/42

NOV. 1942
FRANK
ANNETTE-MIREILLE
7/7/34
Metz
Polonaise
S.P.
Festalemp
 (Signature)

Fiches de Drancy. Déportations de Charles, Marcel et Mireille.

CARTE POSTALE
 CORRESPONDANCE ADRESSE
 Metz d. B. & Ct. —
 10c
 Madame
 Zelti Wohl
 9. Rue Sellenieux
 Strasbourg

Meine liebe Zelti
 Teile dir mit das ich
 jetzt angekommen bin
 so frohlich ist es dir
 jetzt. Glad habe mich
 das in nichten oder sonst.
 Briefen er hat mich die
 so 7 zurück gegeben. Du hast
 auch sehr lieb zu sein
 Besonders mich aus
 Amelie so gnade auf
 mich ausse dich
 was ich für mich

CARTE POSTALE
 CORRESPONDANCE ADRESSE
 Metz d. B. & Ct. —
 10c
 Madame
 Zelti Wohl
 9. Rue Sellenieux
 Strasbourg

Meine liebe Zelti
 Teile dir mit das ich
 jetzt angekommen bin
 so frohlich ist es dir
 jetzt. Glad habe mich
 das in nichten oder sonst.
 Briefen er hat mich die
 so 7 zurück gegeben. Du hast
 auch sehr lieb zu sein
 Besonders mich aus
 Amelie so gnade auf
 mich ausse dich
 was ich für mich

CARTE POSTALE
 CORRESPONDANCE ADRESSE
 Metz d. B. & Ct. —
 10c
 Madame
 Zelti Wohl
 9. Rue Sellenieux
 Strasbourg

Meine liebe Zelti
 Teile dir mit das ich
 jetzt angekommen bin
 so frohlich ist es dir
 jetzt. Glad habe mich
 das in nichten oder sonst.
 Briefen er hat mich die
 so 7 zurück gegeben. Du hast
 auch sehr lieb zu sein
 Besonders mich aus
 Amelie so gnade auf
 mich ausse dich
 was ich für mich

Correspondances de mes parents avant leur mariage.

40	202	ICHOK	FINKINBERG	
40	203	FRYDA	FISZLEWICZ	
40	204	HELENE	FISZLEWICZ	13 ans
40	205	SZLOYME	FISZLEWICZ	
40	206	RYFKA	FRANCUZ	
40	207	ANNETTE	FRANK	8 ans ma sœur
40	208	BETTI	FRANK	ma mère
40	209	CHARLES	FRANK	3 ans mon petit frère
40	210	FANNY	FRANK	
40	211	LUDWIG	FRANK	
40	212	MARCEL	FRANK	5 ans mon petit frère
40	213	MAX	FRANK	mon père
40	214	MAURITZ	FRANKEN	
40	215	ROSINE	FRANKEN	
40	216	JUSTINA	FRENKEL	
40	217	KLARA	FRENKEL	
40	218	TILLA	FRENKEL	
40	219	ELFRIEDE	FREY	
40	220	ICCHOK	FRIDKOWSKI	
40	221	AVROUM	FRIDMANN	
40	222	ELLA	FRIED	
40	223	ELLY	FRIEDLANDER	
40	224	HELENE	FRIEDLANDER	
40	225	JAN	FRIEDLANDER	
40	226	LEO	FRIEDLANDER	
40	227	ROSE	FRIESEN	
40	228	ETTEL	FROMM	
40	229	CHAJA	FROST	12 ans
40	230	JOSEPH	FROST	11 ans
40	231	LAJA	FROST	
40	232	IDA	FRYDLENDER	
40	233	CHANA	FRYDMAN	
40	234	ISAAC	FRYDMAN	
40	235	PESSSEL	FRYDMAN	
40	236	SANA	FRYDMAN	
40	237	FRAJGA	FRYSZMANN	
40	238	SIEGFRIED	FUCHS	
40	239	EVA	FUDELMAN	
40	240	DAVID	FURMANSKI	
40	241	ADELE	FURST	
40	242	OSCAR	FURST	
40	243	JOSEPH	GALEK	
40	244	DINA	GARBER	
40	245	BETTY	GARTENLAUB	
40	246	HERMANN	GARTENLAUB	
40	247	HELENE	GASIOROWSKA	13 ans
40	248	RAJZEL	GASIOROWSKA	
40	249	BOES	GASIOROWSKI	
40	250	ICEK	GASIOROWSKI	

5-11-1942
convoy n° 40

4 40 matin

12 Avril
Memorial

(Michel Muzest)
mitte dimanche
à lundi

gilet au petit frère
Robert

1 - toute argent
1 - pièce milanais - 20'
1 - toute bracelet ordinaire
1 - nouveau
1 - pièce milanais 10'
1 - de 10" en bois doré
1 - bracelet en or
1 - bracelet non marqué
1 - bracelet en or
1 - bracelet ordinaire
1 - en métal
1 - avec chaîne ordinaire

Contenu
du porte-monnaie de Robert

Convoi n°40, 5 novembre 1942.

UNION GÉNÉRALE DES ISRAÉLITES DE FRANCE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME - LOI DU 29 NOVEMBRE 1941
SIÈGE EN ZONE OCCUPÉE

19, RUE DE TÉHÉRAN - PARIS-8^e

Rue de Téhéran
PARIS-8^e

29, Rue de la Bienfaisance
PARIS-8^e

D'ADMINISTRATION
ON DE LA JEUNESSE
ISEMENT PROFESSIONNEL
I ET APPROVISIONNEMENTS
ON DE L'ASSISTANCE MÉDICALE
E DE LIAISON
CHE DE FAMILLES
MATS

DIRECTION DE L'ASSISTANCE SOCIALE
SERVICE JURIDIQUE
SERVICE DES INTERNÉS
BULLETIN

Téléphone : LABorde 71-57

DU PERSONNEL
Téléphone : LABorde 79-84

Paris, le _____ 194

COMPTABLE
Compte Chèques Postaux 3348-68

à rappeler :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération du 30 Décembre 1942.

Le Conseil d'Administration de l'UNION GÉNÉRALE DES ISRAÉLITES DE FRANCE, réuni sous la présidence de Monsieur André BAUR, Vice-Président,

Considérant :

la nécessité de transférer ces enfants d'internés en vue de les placer dans des familles,

Décide :

de confier cette mission à Monsieur Elie BLOCH, Délégué de Poitiers, et de prendre en charge les frais en résultant,

de lui allouer la somme de 4.925 francs se décomposant comme suit :

transfert de l'enfant Holz- Poitiers Paris.....	680 "
transfert des enfants Welner-Angoulême à Mirebeau...	160 "
transfert de l'enfant Robert Franck " à Châtelleraulieu	110 "
transfert de l'enfant Bernard Berkowitz à Lencloître	120 "
transfert de l'enfant Régine Rein de Châtelleraulieu à Loudun	100 "
transfert de l'enfant Elise Gliot, de St. Aybon à Javrezac.....	245 "
transfert de 7 enfants d'Angoulême à Paris.....	3.300 "
transfert de l'enfant Tazienka de Bourg du Bors (Charente) à Greches (Vienna).....	150 "
transfert de l'enfant Cruska Herg. d'Angoulême à Poitiers.....	80 "

Fait & délibéré à Paris, les jours, mois & an susdits.

Pour extrait conforme

Le Vice-Président :
POUR LE VICE-PRÉSIDENT

Administrateur

Chauge



III. F. 10/56

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt deux du mois de juin

La 3ème Chambre Civile du Tribunal de 1ère Instance de Metz, siégeant MM. NETTRE, Président, BURIE et SARAZIN, Juges,

en présence de M. TANNEUR, Substitut du Procureur de la République et avec l'assistance de M. PERRIN, Commis-Greffier, a rendu le jugement suivant :

Le Tribunal statuant en Chambre du Conseil ;

Vu la requête présentée le 11 février 1956 par

FRANK Robert, 12, rue Castagnary à Paris,

requête qui tend à faire déclarer judiciairement le décès de son père
FRANK Max
domicilié à Metz, rue Pasteur, déporté en Allemagne
pour motifs politiques et dont on n'a plus signe de vie ;

Vu les conclusions de M. le Procureur de la République en date
8.6.1956

Vu les procès verbaux d'enquête du 8. avril 1956.

Vu la loi du 22.9.1942, modifiée par ordonnance du 5.4.1944,

Où M. SARAZIN, juge commis, en son rapport et le ministère public en ses conclusions.

Et après en avoir délibéré conformément à la loi,

Attendu qu'il résulte des recherches auxquelles il a été procédé pour des motifs certainement politiques l'intéressé, a été déporté à Auschwitz par le convoi parti de Drancy le 4 novembre 1942 ;

Que sa trace est perdue.

Attendu que l'absence de nouvelles au 1er juillet 1946 et le fait que l'intéressé n'a plus reparu à Metz autorisent à prononcer judiciairement son décès, en vertu de la loi du 30 avril 1946,

Attendu que faute de renseignements plus précis le Tribunal, en vertu de l'article 90 du code civil prescrit de fixer la date du décès, en l'absence de présomptions tirées des circonstances de la cause et, à défaut de renseignements au jour de la disparition, estime qu'on peut la placer au 9 novembre 1942

Document officiel du décès de Max Franck, mon père.

1951 en Israël



1951 en Israël



60 ans après, un couple amoureux en Israël et en Jordanie.



*Commémoration
de la plaque que j'ai déposée
à Festalemps.*



*Festalemps, cérémonie le
jour du dépôt de la plaque
en mai 1998.*

FESTALEMPS



Robert et les siens.



*Enfants et
petits-enfants
de Robert*



Rachel Jédinak

RACHEL JEDINAK

TÉMOIGNAGE

Lors de la première interview, Rachel Jedinak a commencé par nous présenter sa famille. Son père Abram Psankiewicz et sa mère Chana Gitla Zyto sont nés tous les deux à Varsovie en Pologne. L'antisémitisme et la misère leur ont fait fuir la Pologne vers Paris. Ils se sont connus et mariés en 1928 à Paris dans le 20^e arrondissement. La sœur de Rachel naît le 11 avril 1929 et s'appelle Louise, puis Rachel vient au monde le 30 avril 1934 à Paris dans le 12^e arrondissement à l'hôpital Rothschild.



Mariage de mes parents le 11 mars 1928

Ses parents sont très aimants. Rachel grandit aux côtés de sa sœur aînée Louise dans le XX^e arrondissement, rue Duris, dans un petit deux-pièces. Rachel a une merveilleuse complicité avec son père, menuisier de métier et qui chante souvent. Durant ses jeunes années, elle joue régulièrement dans la rue avec d'autres enfants.

À l'âge de cinq ans, Rachel sait un peu lire et écrire, elle saute donc une classe en primaire, ce qui lui convient d'autant mieux qu'elle n'aime pas l'école maternelle : les murs gris, les tabliers noirs, l'obligation de faire la sieste sur des paillasses sentant mauvais ne lui plaisent pas.

Le 3 septembre 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne nazie qui vient d'envahir la Pologne. Abram, de nationalité polonaise, s'engage dans la Légion étrangère dans le 21^e régiment de marche des étrangers ; la moitié de ce régiment est décimée lors de l'invasion allemande dans les Ardennes.



*Photo de famille avant la guerre,
mes parents, Louise et moi.*

Comme plusieurs centaines d'autres gens, pour fuir devant l'avance allemande, Rachel, sa sœur et sa mère partent en exode dans le camion de son oncle accompagné de sa femme et de leurs quatre enfants. Tous les soirs, ils s'arrêtent dans un champ ou une clairière pour se reposer, Rachel doit aller chercher de l'eau, traverser le champ, remplir son broc, et au retour deux ou trois petits avions italiens mitraillent la foule.

Son broc d'eau est percé d'une balle, Rachel voit deux personnes tuées sous ses yeux. L'armée allemande les rattrape près d'Angoulême et la famille décide de rentrer à Paris. Le père de Rachel est démobilisé fin septembre 1940. Rapidement, le nouveau gouvernement promulgue les lois de Vichy, imposant le recense-

ment des juifs le 4 octobre 1940, les tickets de rationnement et toutes les interdictions contre les juifs, par exemple :

- interdiction d'aller jouer au parc ;
- monter dans le dernier wagon du métro ;
- obligation de faire les commissions entre 15h et 16h, etc.

Le 14 mai 1941, le père de Rachel est convoqué par le billet vert dans une caserne boulevard Mortier (la caserne des Tourelles) pour vérification de situation. Trois mille sept cents hommes juifs sont arrêtés et envoyés dans deux camps du Loiret à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers où ils séjournent pendant treize mois avant d'être expédiés à Auschwitz.

Le 28 juin 1942, Abram, le père de Rachel est déporté par le convoi 5, sans retour. À partir de début juin 1942, les juifs sont obligés de porter l'étoile jaune pour sortir, dès l'âge de six ans.



*Mars 1942, photo destinée à mon père,
au camp de Beaune-La-Rolande.*

Le 15 juillet 1942, des policiers ont prévenu de la rafle prévue de façon détournée en criant dans les rues : « Demain, il y aura une rafle ». Par précaution, la mère de Rachel va cacher ses filles chez leurs grands-parents paternels. À l'aube, deux policiers français arrivent chez eux, leur intimant l'ordre de se préparer vite pour les ramener chez leur mère. En chemin un des policiers nous dit : « C'est votre concierge qui vous a dénoncées, vous pouvez la remercier. » Ils les accompagnent jusqu'à l'appartement de leur mère. On leur donne cinq minutes pour ramasser quelques affaires. Rachel revoit la triste scène lors de laquelle beaucoup de femmes et enfants sortent des portes cochères encadrées par des policiers français, elle revoit également des gens massés aux fenêtres ou sur les trottoirs, certains faisant le signe de croix, les larmes aux yeux,

d'autres les montrant du doigt en riant. On les fait avancer comme un troupeau jusqu'à la Bellevilloise dans le 20^e arrondissement.

La mère de Rachel sentant le danger éminent, ordonne à Louise et Rachel d'essayer de s'enfuir par l'issue de secours gardée par deux policiers. Rachel ne veut pas lâcher sa mère qui la gifle pour qu'elle obéisse. Arrivées vers la sortie, les deux policiers tournent la tête et ainsi elles réussissent à se sauver et se réfugient chez les grands-parents et échappent à la rafle du Vél d'Hiv.

Aussitôt, sa mère est envoyée au camp de Drancy. Elle y reste pendant treize jours puis est expédiée par le convoi 12 vers Auschwitz le 29 juillet 1942, sans retour. Le 11 février 1943, c'est la 2^e grande rafle des juifs. On emmène Rachel, Louise et leur grand-mère au commissariat du 20^e arrondissement où elles sont enfermées dans une cave avec d'autres personnes beaucoup plus âgées qu'elles. Elles décident pour la deuxième fois d'essayer de se sauver et forcent le passage avant que la trappe ne se referme. Dans la pièce principale du commissariat, d'autres personnes françaises – non juives – se mettent à hurler contre les policiers : « Quelle honte de s'en prendre à des enfants ! ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE N° 217503082

CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE
DELIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : *PSANKIEWICZ néé ZYTO CHANA*

Ne le : *14 Septembre 1900 à Koluszka (Pologne)*
Domicile : _____

Interne du *16 Juillet 1942 au 28 Juillet 1942*
Déporté du *29 Juillet 1942 au 3 Août 1942*
Carte établie le : *20 Septembre 1954*
Pour le Ministre et par délégation Le Titulaire,
Le Délégué Interdépartemental : *Sully* *Joydomus*

CARTE DÉLIVRÉE
A UN
AYANT CAUSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE N° 117503081

CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE
DELIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : *PSANKIEWICZ ABRAM*

Ne le : *28 Décembre 1901 à Varsovie (Pologne)*
Domicile : _____

Interne du *14 Mars 1941 au 26 Juin 1942*
Déporté du *27 Juin 1942 au 2 Juillet 1942*
Carte établie le : *20 Septembre 1954*
Pour le Ministre et par délégation Le Titulaire,
Le Délégué Interdépartemental : *Sully* *Joydomus*

CARTE DÉLIVRÉE
A UN
AYANT CAUSE

Cartes de déportation de mes parents.

Au bout de quelques minutes de cris, on leur ordonne : « Fichez le camp ». Ces trois mots leur ont sauvé la vie.

Louise et Rachel sont séparées et placées dans un centre pour enfants juifs (UJIF) rue Lamarck, dans le 18^e arrondissement, pendant plusieurs mois. Lors d'une sortie autorisée un dimanche, Louise a l'idée de donner l'ancienne adresse de sa tante et son oncle, elles décousent leur étoile jaune sous un porche et ainsi elles deviennent introuvables. Rachel est recueillie par plusieurs familles catholiques différentes dans Paris pendant quelques mois.

En janvier 1944, elle change d'identité grâce à sa cousine résistante et devient Rolande Sanier. Elle est ensuite placée chez une nourrice à Château-

Renault près de Tours, qui après avoir découvert qui elle est vraiment, se met à la battre et à la menacer de dénonciation. Un mois avant la libération, quelqu'un vient la chercher pour la sortir de ce cauchemar. Louise quant à elle, est placée au même endroit, comme une bonne à tout faire jusqu'à la Libération.

Le 25 août 1944, Paris est libéré.

Début septembre 1944, de retour à Paris, leur appartement a été pillé, il ne reste plus rien. La vie s'organise avec sa grand-mère, très difficilement. Après la guerre, les juifs n'ont aucune aide psychologique. Rachel a perdu dix-sept membres de sa famille parisienne.

À quatorze ans Rachel doit travailler, à 16 ans elle vit seule dans une chambre de bonne. À 21 ans, elle se marie avec un fils de déportés, une fille naît de cette union, puis deux petits-fils. Rachel fait partie des membres fondateurs pour la pose des plaques dans les écoles à Paris pour la mémoire des enfants juifs déportés et assassinés pendant la Seconde Guerre mondiale.



Elle est la présidente d'une association « Le comité Tlemcen » et partage son expérience et son histoire avec des jeunes de tout âge à Paris, en banlieue et en province. ◆



*Rachel avec les élèves :
Maëva Phillipe, Célia Luit et Jade Idres.*

RACHEL JÉDINAK

RESSENTIS DE MAËVA, CÉLIA ET JADE SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC RACHEL

MAËVA Ce projet m'a appris beaucoup de choses que je n'aurai jamais découvertes avec des manuels ou des documents. J'ai ressenti tellement d'émotions dans l'histoire qu'on m'a racontée. Je n'imaginai pas cette étape de l'histoire avec autant d'horreurs. Tout cela m'a fait réfléchir et m'a donné envie d'aider encore plus les gens en détresse. Cette expérience me servira beaucoup. Je n'oublierai pas ces personnes qui se sont battues pour survivre dans ce moment difficile et je ferai en sorte de transmettre ce que j'ai découvert et appris à travers cette expérience.

◆ *Maëva Philippe*

JADE Je voudrais partager avec vous mon expérience avec une survivante de la Shoah que j'ai pu rencontrer. C'était juste fascinant et incroyable. J'étais impressionnée par son histoire et ses récits. J'avais énormément d'admiration pour elle. C'était tellement émouvant. J'ai eu à plusieurs reprises les larmes aux yeux. Je n'arrêtais pas de me répéter « Comment j'aurais fait à sa place ? ». Elle était parfois très émue et à ce moment précis, le silence ponctuait la discussion. Ce qui m'a beaucoup touchée. J'étais très heureuse de l'avoir rencontrée, c'était une expérience incroyable. Je le referais avec plaisir.

◆ *Jade Idres*

CÉLIA Ce projet était une expérience très enrichissante. C'était une forme d'apprentissage nouvelle et intéressante. Habituellement avec un manuel, on étudie ce qu'il y a écrit alors que ce projet a créé une vraie complicité sans parler des émotions échangées avec notre témoin.

◆ *Célia Luit*



*Mes parents
en 1928*



Mon papa au front en 1940



Mon papa au début de la guerre.

NOM : P S A N K I E W I C Z
 PRÉNOMS : Abram
 Date et lieu de naissance } 28-12-01 à Varsovie
 56964
 N° du Dossier juif :
 SEXE : masculin
 NATIONALITÉ : polonaise
 PROFESSION : verisseur sal.
 ADRESSE : 26, rue Duris
PARIS
 SITUATION de famille : marie
 CONJOINT : juive

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité
<u>Louise</u>	<u>1929</u>	<u>frse.</u>
<u>Rachel</u>	<u>1934</u>	<u>"</u>

ENFANTS de moins de 15 ans et à charge

INFIRMITÉS :

SERVICES de GUERRE : 39-40. armée frse.
2ème classe
camp Beaune-La-Rolande

SITUATION administrative de l'étranger } Rolande

N° du casier central : 1013692
 REMARQUES PARTICULIÈRES :

RECHERCHE

265-E - Imp. Chaix (B) - 1591-41

NOM : P S A N K I E W I C Z née ZITS
 PRÉNOMS : Chana Gitla
 Date et lieu de naissance } 14/9/00 à KALUSZIJN
 N° du Dossier juif : 56964
 SEXE : fémnin
 NATIONALITÉ : polonaise
 PROFESSION : sans
 ADRESSE : 26, rue Durus
PARIS
 SITUATION de famille : marlée
 CONJOINT : juif

Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité
<u>Louise</u>	<u>11/4/29</u>	<u>frse.</u>
<u>Rachel</u>	<u>30/4/34</u>	<u>"</u>

ENFANTS de moins de 15 ans et à charge

INFIRMITÉS :

SERVICES de GUERRE :

SITUATION administrative de l'étranger }

N° du casier central : 1013692
 REMARQUES PARTICULIÈRES :

265-E - Imp. Chaix (B) - 1591-41

Le fichier juif de la famille, le 4 octobre 1940.

Le 18 janvier 1942. À gauche mon oncle Leiba, au milieu mon cousin Mozek et à droite mon père à Beaune-La-Rolande.



Rachel à 4 ans.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. 8 bis.

Paris, le 30 AVR 1948

ACTE DE DISPARITION

SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL 37, RUE DE BELLECHASSE PARIS (7^e)

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE,

Vu l'article 88 du Code Civil (Ord. du 30 Octobre 1945); Vu le dossier de l'intéressé désigné ci-après : 60.342

DÉCIDE :

la disparition de PSANKIEWICZ née ZYTO Chana Gitla née le 14 Septembre 1900 à KALUSZYN (Pologne) dans les conditions indiquées ci-après :

Arrêtée le 16 Juillet 1942 à PARIS Internée à DRANCY Déportée à AUSCHWITZ (Pologne) par le convoi parti de DRANCY le 29 Juillet 1942.

La famille peut, par simple lettre adressée au Procureur de la République du domicile du disparu, sans ministère d'avoué et sans frais, demander :

- soit un jugement déclaratif d'absence en application de la loi du 22 Septembre 1942 validée et modifiée par l'Ordonnance d'Alger du 5 Avril 1944.

A l'expiration d'un délai de 5 ans partant du jour de la disparition, le jugement déclaratif d'absence peut être transformé en jugement déclaratif de décès par application de l'Ordonnance du 5 Avril 1944 ci-dessus.

- soit un jugement déclaratif de décès en application de la loi du 30 Avril 1946, si le disparu est de nationalité française et appartient à l'une des catégories suivantes : Mobilisé, Prisonnier de Guerre, Réfugié, Déporté ou Interné politique, Membre des Forces Françaises libres ou des Forces Françaises de l'Intérieur. Requis du Service du Travail Obligatoire ou Réfractaire.

D'autre part, à tout moment l'acte de disparition peut être transformé par la Direction de l'Etat-Civil en acte de décès si les précisions nécessaires sont fournies.

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre: Par délegation, le Directeur de l'Etat-Civil et des Recherches P.O. Le Chef du Bureau Etat-Civil Déportés



REMARQUES IMPORTANTES

Cet acte de disparition n'est pas un acte de décès. Il ne doit pas être transcrit sur le registre des actes de décès de la Mairie. La famille ne doit pas se dessaisir de cet acte. En cas de besoin pour faire valoir ses droits, elle établit ou fait établir une copie qu'elle fait certifier conforme par le Maire ou le Commissaire de Police.

ZYTO 2479 Ep. Psankiewicz Jugement

PSANKIEWICZ/. approuvé se reconvoit et la rature d'un mot zui:

759-Rectifié par décision du directeur de l'Etat-Civil des anciens combattants en date du 30 septembre 1948 (arrêté du 14/10/1948) en ce que le prénom de Chana ZYTO a été en déportation est devenu à Auschwitz (Pologne) à 3 ans le 1942 et nommé à Drancy (Seine) le 25/07/1944. Rien n'a été fait le 08 octobre 1944. L'Etat-Civil de Paris.

Vu la signification à Nous faite, le six octobre mil neuf cent cinquante par le Tribunal Civil de la Seine, nous transcrivons ici le dit Le tribunal PAR CES MOTIFS : dit et déclare que le vingt quatre-vingt-deux, est décédée, à Drancy (Seine) Chana Gitla ZYTO, de rue Duris, née à Kaluszyn (Pologne) le quatorze septembre mil neuf ZYTO et de Chana FINKELSZTEJ, épouse de Abram PSANKIEWICZ. Dit que le lieu d'acte de décès du sa sus nommée et qu'il sera opposable aux l'article 91, du Code Civil. Ordonne la transcription du dispositif les registres de l'Etat-Civil de la Mairie du vingtième arrondissement six octobre mil neuf cent cinquante-deux, quatorze heures dix, par ré de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance française. vingtième arrondissement de Paris ./. T

Acte de décès corrigé pour ma mère

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. 8 bis.

Paris, le 30 AVR 1948

ACTE DE DISPARITION

SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
37, RUE DE BELLECHASSE
PARIS (7^e)

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE,

Vu l'article 88 du Code Civil (Ord. du 30 Octobre 1945);
Vu le dossier de l'intéressé désigné ci-après : 60.341

DÉCIDE :

la disparition de PSANKIEWICZ Abram
né le 26 Décembre 1901 à VARSOVIE (Pologne)
dans les conditions indiquées ci-après :

Arrêté le 14 Mai 1941
Interné à BEAUNE LA ROLANDE
Déporté à AUSCHWITZ (Pologne) par le convoi parti de BEAUNE LA ROLANDE le 27 Juin 1942.

La famille peut, par simple lettre adressée au Procureur de la République du domicile du disparu, sans ministère d'avoué et sans frais, demander :

— soit un jugement déclaratif d'absence en application de la loi du 22 Septembre 1942 validée et modifiée par l'Ordonnance d'Alger du 5 Avril 1944.

A l'expiration d'un délai de 5 ans partant du jour de la disparition, le jugement déclaratif d'absence peut être transformé en jugement déclaratif de décès par application de l'Ordonnance du 5 Avril 1944 ci-dessus.

— soit un jugement (déclaratif de décès en application de la loi du 30 Avril 1946, si le disparu est de nationalité française et appartient à l'une des catégories suivantes : Mobilisé, Prisonnier de Guerre, Réfugié, Déporté ou Interné politique, Membre des Forces Françaises Libres ou des Forces Françaises de l'Intérieur. Requis du Service du Travail-Obligatoire ou Réfractaire.

D'autre part, à tout moment l'acte de disparition peut être transformé par la Direction de l'Etat-Civil en acte de décès si les précisions nécessaires sont fournies.

Pour le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre :
Par délégué, le Directeur de l'Etat-Civil et des Recherches
P.O. Le Chef du Bureau
de l'Etat-Civil Déportés

REMARQUES IMPORTANTES

1° Cet acte de disparition n'est pas un acte de décès. Il ne doit pas être transcrit sur le registre des actes de décès de la Mairie.
2° La famille ne doit pas se dessaisir de cet acte. En cas de besoin pour faire valoir ses droits, elle établit ou fait établir une copie qu'elle fait certifier conforme par le Maire ou le Commissaire de Police.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE
DIRECTION DE BUREAU NATIONAL DES RECHERCHES
37, avenue Foch, PARIS (7^e)
S. Direction de l'Etat-Civil et des Recherches
213 573

Modelo M
REPUBLIQUE FRANÇAISE
CERTIFICAT DE NON RAPATRIEMENT

Le Directeur du Bureau National des Recherches et Fichiers Politiques certifie, d'après les documents que possède son service que Monsieur PSANKIEWICZ Abram né le 26-12-01 à Varsovie (Pologne) le 14.5.41 et déporté en Allemagne le 27.6.42 n'a pas été rapatrié à ce jour.

Paris, le 30.4.1948

NOM et Adresse de l'Intéressé :
Madame Vve PSANKIEWICZ
15 Rue Wlesien
PARIS (20^e)

Le Ministre, Directeur du Matériel de l'Etat-Civil et des Recherches Politiques, Internés, Prisonniers ou Travailleurs

Certificat de mon père de non-rapatriement, juste après la guerre.

À nous faite, le vingt-trois septembre mil neuf cent cinquante-deux, d'un heure à l'heure, le Tribunal Civil de la Seine le dispositif dudit jugement. - Le tribunal ... PAR CES MOTIFS : dit et ordonne que Monsieur PSANKIEWICZ Abram né le 26-12-01 à Varsovie (Pologne) le 14.5.41 et déporté en Allemagne le 27.6.42 n'a pas été rapatrié à ce jour. - fils de Nachmann PSANKIEWICZ, et de Hendia * * * ses noces de Maïka ISMACHOWICZ, époux en secondes noces de Chana Gitla * * * le jugement tiendra lieu d'acte de décès du sus nommé et qu'il sera opéré les termes de l'article quatre-vingt-onze du Code Civil - ordonne le * * * dispositif du présent jugement sur les registres de l'état civil de la Mairie de Paris. - Transcrit le vingt-trois septembre mil neuf cent cinquante heures vingt minutes, par nous, Alexandre TARD décoré de la Croix de la Résistance Française, adjoint au Maire du vingtième arrondissement.

2376 PSANKIEWICZ
Judgement

7308 Rectifié par décision du Secrétaire
d'Etat aux anciens combattants en date du
30 septembre 1953 (arrêté du 11 mai 1953)
en ce sens que Abram PSANKIEWICZ "arrivé
en déportation" est décédé à Auschwitz (Pologne)
le 26 juillet 1942 et non à Beaune la Rolande
(France) le 27 juin 1942. Mention faite le
17 octobre 1953. Le fonctionnaire municipal
de la Mairie.

Acte de décès corrigé pour mon père



Claire Leibovici

CLAIRE LEBOVICI

TÉMOIGNAGE

Claire naît de l'union d'un père français, Joseph Leibovici, né à Paris le 31 juillet 1907, d'origine roumaine qui est « radio-télégraphe » dans la marine marchande et d'une mère, Sarah Odette, née le 5 août 1913 à Saint-Mandé dans une famille originaire de la ville de Bergheim, en Alsace. Elle est secrétaire à Paris. Ils se marient en 1934 à la synagogue de la rue Notre-Dame-de-Nazareth et donnent naissance à Claire en décembre 1935. En 1940, les nazis envahissent la France et défilent sur les Champs-Élysées pour affirmer leur conquête. Le père de Claire étant démobilisé, il entend à la radio sur la BBC (il était interdit à ce moment-là d'écouter les radios anglaises) l'appel du Général De Gaulle invitant tous les Français à le rejoindre à Londres. Souhaitant répondre à *L'Appel du 18 juin 1940*, il décide alors de rejoindre le Général De Gaulle, mais sa tentative échoue.



Joseph, mon père.



*Le mariage de mes parents
à la synagogue de la rue de Nazareth*

Un matin de juin 1941, il est arrêté par la police française et la Gestapo, à son domicile rue St-Sébastien, dans le 11^e arrondissement de Paris, pour la seule raison qu'il est juif. Les premières rafles antisémites commencent à Paris et au début, seuls les hommes sont arrêtés.

Cette arrestation a eu lieu certainement suite à une dénonciation. Dans un premier temps, Joseph est emmené dans un commissariat puis transféré au camp de Drancy. Sarah trouve la décision allemande injuste et décide d'envoyer une lettre au Ministre de la Question juive, Xavier Vallat, collaborateur et antisémite notoire d'extrême-droite, ainsi qu'au commissaire de police de son quartier. Dans son courrier, elle demande la libération de son mari en donnant des précisions d'identité qui auraient pu se retourner contre elle et sa fille. De plus, Sarah fait partie de la résistance, elle tape des tracts et risque sa vie plusieurs fois. Le commissaire de police leur a tout de même répondu, mais n'a pas donné suite.

Après l'arrestation de son mari, la mère de Claire décide d'aller vivre à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne, chez la grand-mère de Claire, pour se cacher, pressentant qu'il allait se passer quelque chose et que les nazis allaient revenir. Par miracle, Claire et sa mère ne sont pas arrêtées lors de la rafle du Vél d'Hiv, les 16 et 17 juillet 1942. Pour ne pas éveiller les soupçons de qui que ce soit à l'extérieur, alors que les arrestations des juifs se multiplient, la grand-mère décide, avec la complicité de certains voisins non juifs, de se cacher, avec sa fille Sarah, Claire, et la tante de cette dernière, dans un appartement vide qui appartient à un propriétaire non juif, parti rejoindre le Général de Gaulle à Londres.

Les arrestations des juifs se multiplient, alors sa mère prend peur et cache Claire dans une institution catholique, « l'École Lacordaire » à Joinville-le-Pont. Pour ne pas éveiller les soupçons des nazis qui se doutaient que des jeunes juifs, filles et garçons, se cachaient dans les institutions catholiques, on lui attribue un nouveau nom, « Claire Rumpler ». Elle n'a que 7 ans.

La mère supérieure, Soeur Madeleine de la Croix, l'accueille sachant qu'elle est juive. Cependant, Claire ne doit en aucun cas faire allusion à sa religion et doit être discrète. Elle ne reçoit aucun traitement de faveur dans cette école, si bien qu'un jour, dans la cour, elle se blesse au genou ; sa blessure nécessite des points de suture mais aller à l'hôpital aurait pu révéler son identité. Elle en garde encore aujourd'hui une cicatrice.



Carte scolaire de Claire en 1943-1944

Pour Claire, l'école religieuse n'a pas été un lieu où elle a pu être elle-même et s'épanouir sous sa fausse identité. Et bien sûr, elle ne peut se faire beaucoup d'amies. Elle parle tellement peu qu'on pense qu'elle est muette. Un vendredi soir, pendant une cérémonie du Salut, les Allemands font irruption dans l'église, car plusieurs enfants ont été signalés comme juifs. Claire ne connaît pas l'existence de ces enfants et pense qu'ils viennent pour elle. Elle se sent concernée parce que les Allemands crient : « *Ihr Kinder Jude* » (enfants juifs).

Soeur Thérèse, qui est à côté d'elle, lui demande à voix basse de prendre son chapelet à la main. Elle s'exécute, prie, et a ainsi été sauvée. Les soldats ne

pouvaient imaginer qu'une juive puisse effectuer des prières chrétiennes. Elle souhaite désormais être enterrée avec ce chapelet rose qui lui a sauvé la vie.



Le chapelet de Claire

De 1941 à 1944, Claire vit avec sa mère entre l'appartement de sa grand-mère le jour et un autre au 3^e étage la nuit, dans le noir et le silence le plus complet, afin de ne pas se faire attraper par les patrouilles allemandes qui sévissent entre 5 et 6 heures du matin chaque jour. Cette expérience a beaucoup marqué Claire.

Depuis la guerre, elle est toujours influencée par ce qu'elle a vécu et ne peut dormir que dans le noir total. Mais, paradoxalement, lorsqu'elle rentre chez elle, au moins une lumière doit être allumée. Dans l'immeuble, les voisins savent que les familles

Leibovici et Lehmann sont juives mais ils n'ont jamais signalé leur présence à la Gestapo, par respect et amitié pour la grand-mère. Malgré cela, la peur d'être retrouvées par les Allemands est présente. Durant ces années-là, sa mère travaille à Paris dans le 12^e, rue d'Argout, sous une fausse identité. Elle a même abandonné le port de l'étoile jaune, au risque de se faire arrêter.

La grand-mère s'inquiète pour sa fille, la ville étant très dangereuse, sous le contrôle des nazis. En tant que juive, elle n'a pas de carte de rationnement et est obligée de s'alimenter au marché noir. Sa mère communique avec son mari, par lettres, qu'elle fait parvenir par l'intermédiaire d'un gendarme de Drancy qui a accepté de les aider. Les lettres étaient roulées



Moi enfant et ma maman Sarah pendant la guerre

dans une boîte de dentifrice vide pour plus de discrétion. Malheureusement, il a été transféré à Compiègne et de là, déporté à Auschwitz. Tout le courrier envoyé par Sarah lui a été retourné. Elle a reçu une lettre disant que son mari était parti en Allemagne dans un camp de travail.

À la libération de la France en 1944, la mère de Claire va tous les jours à l'hôtel Lutetia à Paris. C'est dans cet hôtel que tous les rescapés des camps sont enregistrés et accueillis, et c'est là qu'elle espère retrouver son mari. Les circonstances de la mort du père de Claire ont été rapportées bien plus tard par un voisin juif polonais qui malgré ses années dans le camp, allait bien. Elle a donc supposé qu'il avait collaboré. Il a raconté ce qui suit :

Son père parle français, allemand et italien. Les Allemands veulent donc le recruter en tant qu'interprète. Il refuse, ce qui lui vaut un séjour au cachot, sans nourriture. À sa sortie, il se jette, affamé, sur la première chose qu'il voit, des poubelles pleines de détritrus, qu'il mange. Il en tombe malade et on le conduit à l'infirmerie, dont il ne reviendra jamais.

Après la guerre, Claire vit une adolescence à peu près normale et suit une éducation catholique chez les sœurs, sa mère repoussant sa judéité après les disparitions tragiques de son mari, de ses tantes, oncles, cousins, cousines et amies, déportés et jamais revenus. En effet, la famille occulte à jamais son passé et fait un trait sur le judaïsme, au sujet duquel ils ne veulent plus rien entendre, se disant « Comment Dieu a-t-il pu laisser une telle horreur se produire ? »

Par peur de ne pas être crus quant à ces horreurs de la Shoah, ils n'osent en parler à personne. À vingt-quatre ans, Claire se marie avec un homme qui ne connaîtra jamais ses origines juives enfouies et cachées en elle. Elle a deux fils, Christian et Philippe, et les fait baptiser catholiques par crainte d'une nouvelle montée de l'antisémitisme. Ils ont tous deux effectué leur communion catholique, Philippe est éduqué dans une congrégation catholique, tous deux ignorent qu'ils sont juifs. Plus tard, Claire divorcera, reprendra son nom de jeune fille, Leibovici, puis ira habiter chez sa mère.

Décembre 1994, pendant la fête de Hanoucca, un émissaire du Rabbi de Loubavitch sonne à leur porte et veut s'assurer de leur judéité en leur demandant s'ils sont juifs. Réveillant des souvenirs cachés, Claire et sa mère répondent oui, à la grande stupéfaction de Philippe le plus jeune des deux fils

alors présents, âgé de 31 ans et qui ignore tout de son appartenance au peuple juif. Christian n'est pas présent ce jour-là.

C'est alors que les yeux de Claire et de sa mère s'emplissent de larmes et elles se mettent à parler pour la toute première fois de leur passé de personnes cachées pendant la guerre et de la famille déportée et morte à Auschwitz. C'est ainsi que Philippe a découvert qu'il était juif, une véritable révélation pour lui. Il se convertit au judaïsme, devient par la suite très religieux et prend le prénom juif de Yossef (le prénom de son grand-père maternel). Il est très actif au sein de la synagogue de Villeneuve-la-Garenne et pour que cela ne se reproduise plus



Le 2ème fils de Claire, Phillippe et son épouse Haya.

jamais, il s'implique dans une association que dirige le premier Maire-adjoint de Villeneuve-la-Garenne pour le bien vivre ensemble, d'où le nom de l'association « Ensemble ».

Quant à Christian, il a complètement rejeté la religion juive et il est resté chrétien, fidèle à l'éducation catholique qu'il a reçue.

Claire et Philippe se sont rendus à Auschwitz pour rendre hommage à Joseph et à tous les autres déportés. Cette visite a bouleversé Claire qui s'est rendue compte de l'horreur de la chose et a mis deux mois à s'en remettre. Malgré cela, elle souhaite y retourner une dernière fois avant de mourir avec son fils, sa belle-fille, et des amies catholiques.

En 2012, les attentats de Toulouse, commis par Mohamed Merah, ont fait ressurgir en Claire de terribles souvenirs. C'est comme si l'histoire se répétait, ses traumatismes ont refait surface libérant sa parole et son envie de témoigner pour la première fois. Elle a compris son devoir de transmission de la mémoire pour que de tels événements n'arrivent plus jamais. Cela lui tient d'autant plus à cœur qu'on assiste à une recrudescence des violences dans le monde, comme le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, ou plus récemment, les attaques terroristes de Daech, visant le monde entier.



Ma maman en 2005

Pour Claire, se remémorer ses souvenirs difficiles est douloureux mais nécessaire, pour que les générations futures n'oublent pas cette période noire de l'Histoire. Depuis 2012, le sommeil de Claire est très agité. Dans la nuit, le moindre bruit la réveille. Cette vague d'antisémitisme croissant est très dure à vivre pour elle.

Nous avons recueilli le témoignage de Claire Leibovici qui parle, seulement pour la seconde fois, des événements qu'elle a vécus lorsqu'elle était enfant. Son premier témoignage a été accordé à des scouts juifs qui étaient venus frapper à sa porte.

Depuis peu, elle est en contact avec un prêtre qui l'aide à retrouver la trace des sœurs qui l'ont cachée lorsqu'elle était à l'école religieuse. Elle veut les faire reconnaître par l'État d'Israël comme « Justes ». ◆



*Claire et les élèves :
Andréa Sandu, Priscilla Chen et Malek Bouloufa.*

CLAIRE LEBOVICI

RESSENTIS DE PRISCILLA, ANDRÉA ET MALEK, SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC CLAIRE

PRISCILLA J'ai bien aimé ce projet, car cela nous a permis d'avoir des témoignages de personnes encore vivantes et pas seulement des témoignages à travers nos manuels d'histoire. On pouvait voir les différentes expressions se dessiner sur leurs visages au cours de leur histoire, c'était très touchant. On a pu avoir des détails de cette période qui ne sont pas spécialement présents dans nos manuels et qu'on ne peut connaître qu'à travers des témoignages. Je suis très heureuse d'avoir participé à ce projet et j'espère que les générations suivantes ne prendront pas ces témoignages à la légère. Avec ce livre, regroupant tous les témoignages, on peut y voir différentes histoires, différentes souffrances et différentes vies. Toutes ces vies méritent d'être respectées et contées aux plus jeunes pour que cela perdure malgré les années.

◆ *Priscilla Chen*

ANDRÉA J'ai trouvé cette expérience très intéressante. Il y a eu des moments où elle nous a fait partager quelques moments d'émotion, cela nous a touchés. Elle nous a fait partager beaucoup de moments horribles qu'elle a vécus, mais nous a également montré des lettres, des photos, son chapelet, ...

◆ *Andréa Sandu*

RECRUTEMENT
OU
CENTRE DE MOBILISATION
d. **C.M.A. No 8**

CLASSE **1927**

N° AU REGISTRE MATRICULE: **5564**

Avis important pour l'homme.

Toute réclamation ou demande de renseignements doit être soumise à la gendarmerie, sans retard, en présentant l'ordre d'appel.

Avis pour la Poste.

En cas d'absence du destinataire, la poste n'a pas à faire suivre le présent ordre, qui doit être retourné à l'autorité militaire qui l'a établi. Si l'agent des postes possède quelques renseignements sur la nouvelle adresse du destinataire, il est prié de les indiquer dans la case réservée à cet effet sur le récépissé vert.

CHARLES LAVAZELLE ET C^{ie} - PARIS, LIMOGES, NANTES.

N° 1035 de la Nomenclature générale.
ORDRE D'APPEL SOUS LES DRAPEAUX
à conserver par le destinataire
et à présenter à l'arrivée au corps.

Adresses successives:
A Monsieur **Leibovici Joseph**
à **30 rue St Sébastien 30**
Paris 11^e (Seine XI)



12 FEV. 1936

DIJON, le 12 FEB. 1936
Le Commandant du Centre Mob Arme N° 8



1936. Titre de mobilisation de mon père Joseph.



Mon père, Joseph Leibovici.

Stalag 122
Miszhaftlager
COMPIEGNE (Cise)
den 16/VI/42
Betr.: den jüdischen Häftling Leibovici
Der obgenannte jüdische Häftling ist auf Anordnung unserer vorgesetzten Dienststelle nach dem Osten transportiert worden. Der Bestimmungsort ist hier nicht bekannt, so dass Sie weitere Nachrichten des Häftlings abwarten müssen
Hauptmann und A.O.

1942. Correspondance des Allemands, communiquant à la mère de Claire, le départ de son père pour Compiègne vers les camps de travail en Allemagne.

Collette
Félicité
pour les
services
de 519
du 14
1914

RÉCÉPISSÉ
à remettre au déposant.

à remplir par l'Expéditeur.)

NOM DE LA PERSONNE DU DESTINATAIRE
M. r. Le Préfet de Police
Préfecture de Police
7, Bld du Palais
PARIS(4°)

(A remplir par l'Agent des Postes.)

Nature de l'objet : _____

Signature
de l'Agent : _____

PARIS, le 11 OCTOBRE 1941

Monsieur le Préfet de Police
Préfecture de Police
7, Bld du Palais
PARIS(4°)

Monsieur le Préfet,

Je viens soumettre à votre haute
bienveillance le cas suivant:

Mon Mari Joseph LEBOVICI, né à PARIS(XVIII°) le 31
Juillet 1907, FRANCAIS ayant fait son service militaire
(active)Marine Nationale à BREST, comme Matelot Breveté,
ayant été ensuite mobilisé du 6 Septembre 1939 au 29 Aout
1940 au 187 ème Regt. Artil. Lourde Tractée, Croix de Guerre
1939-1940, 1 Citation a été interné à DRANCY, uniquement
parce qu'il était Israélite et habitait le XI° Arrdt.

Son Père a fait la guerre 1914-1918
VERDUN, a été blessé, gazé, et est décédé des suites de
ses blessures.

Je viens par la présente, vous demander
Monsieur le Préfet, si je peux envisager la libération
prochaine de mon Mari, car j'ai une fillette de 6 ans à
ma charge, et ce n'est pas mon modeste salaire qui me permet
de subvenir à nos besoins, vu que j'il faut que j'aide
ma mère, et ma petite soeur, mon Frère étant actuellement
prisonnier en Allemagne, mon père étant décédé le 13 Octobre
1939 des suites de sa maladie contractée pendant la guerre
1914-1918.

Pensant qu'il vous sera possible
Monsieur le Préfet de faire droit à ma requête, vu que
les uns et les autres ont fait leur devoir de FRANCAIS,
et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer,
l'assurance de ma haute considération.-

ici l'adresse de mon Mari
ICI Joseph, Matricule 5152
P I, Escalier 2, Chambre 5
DE DRANCY.

1941. Courrier de ma mère demandant au Préfet, la libération de son père du Camp de Drancy.

S.M.

45-E — Imp. Chaix (B) — 1091-41

PRÉFECTURE DE POLICE

ÉTAT FRANÇAIS

Direction des Affaires administratives
de Police Générale

Paris, le 28 OCTO 1941 194


Sous-Direction des Étrangers
~~des Passagers~~
et des Affaires Juives
N° J. 5.000

Madame,

En réponse à votre lettre du II Octobre 1941,
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune mesure excep-
tionnelle de libération ne peut être actuellement envisagée
pour les internés du Camp de Drancy.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma con-
sidération distinguée.

P. le Préfet de Police
Le Directeur des Affaires Administratives
de Police Générale,



Madame LEIBOVICI
30, rue St-Sébastien,
PARIS IIème.

1941. Réponse du Préfet à ma mère qui avait demandé la libération de mon père du camp de Drancy.

Madame J. LEIBOVICI

30, rue Saint-Sébastien, 30

PARIS (XI°)

PARIS, le 30 SEPTEMBRE 1941

RECOMMANDEE A.R.

Monsieur XAVIER VALLAT
Commissaire Général aux Questions
Juives
I, Place des Petits-Pères
PARIS
----- (2°)

Monsieur le Commissaire Général,

Je me permets de venir vous présenter la
requête suivante:

Mon Mari Joseph LEIBOVICI, né le 31 Juillet 1907 à PARIS (XVIII°)
ancien Combattant de 1939-1940, mobilisé au 187^{ème} R.A.L.T.
du 6 Septembre 1939 au 29 Aout 1940, Croix de Guerre 1939-1940
à citation (mon Mari à toutes ces pièces justificatives sur lui)
a été arrêté le 20 AOUT 1941 et interné au Camp de concentra-
tion de Drancy, uniquement parce qu'il est ISRAËLITE, et habite
le 11^{ème} Arrdt.

Etant donné que mon Mari est FRANÇAIS, de
parents FRANÇAIS (son père a fait toute la guerre 14-18 et a
été blessé, carte du combattant n°482.082) et est décédé des
suites de ses blessures, et comme les uns et les autres ont fait
leur devoir de FRANÇAIS, j'ose espérer, Monsieur le Commissaire
Général que vous voudrez bien examiner la situation que je
viens de vous exposer, et envisager la libération de mon Mari.

D'autre part, je viens vous faire savoir
que mon Mari est père de famille, que j'ai une fillette de 6 ans,
et que mon unique salaire ne suffit pas à entretenir ma famille,
d'autant plus que j'ai un Frère prisonnier en Allemagne, et que
je dois subvenir par ailleurs aux besoins de ma mère (mon père
étant décédé le 13 OCTOBRE 1939 des suites de sa maladie
contractée pendant la guerre 1914-1918)

Espérant que vous voudrez bien examiner
mon cas avec toute la bienveillance qu'il semble mériter, je
vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Général, à l'assurance
de ma haute considération.-

L'adresse actuelle de mon Mari:
Joseph Matricule 5.152
N° 2, Chambre 5 CAMP DE DRANCY.
Commande la présente pour en assurer la bonne récep-

1941. Courrier de ma mère demandant au Collaborateur de Vichy, Xavier Vallat
(Commissaire Général aux questions juives) la libération de son mari du Camp de Drancy.

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

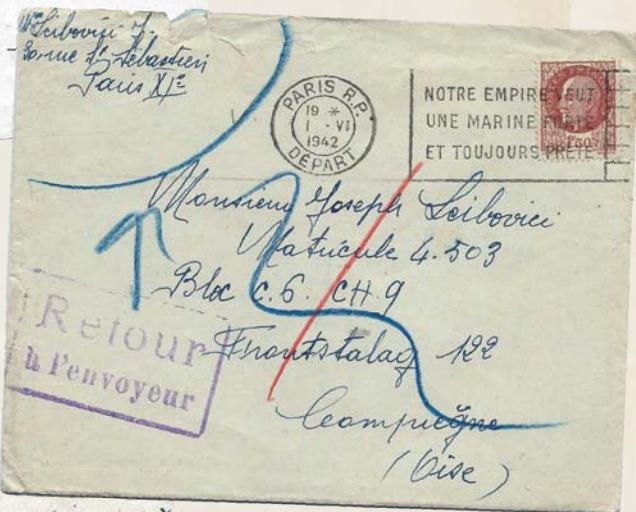
DESTINATAIRE

M. J. Leibovici
N° 5122
Bloc I - 2s. 2 - Chant 5
Camp Drancy

M. J. Leibovici
Rue St Sébastien
Paris XI



1941-1942.
Début de correspondance
de mon père depuis le camp
de Drancy.



Drancy 16. 11. 41. Ma chérie
Le colis alimentaire hebdomadaire ne doit
contenir: ni tabac, ni jeux, ni alcool.
Il ne doit pas peser plus de 5 kilos.
Aucun colis ne doit être apporté au camp
même après le 20 Nov.
Il doit être expédié par poste, de préf.
au père le pauvre, de la Chai grec
Fédération tous les jours de 14h à 17h
St Jean saures à Paris. (départ octobre 51)
Bonne nuit à tous
Hebert

1941. Suite de la correspondance de mon père
depuis le camp de Drancy.



Le fils aimé de Claire,
Christian et son épouse Anita.



Victor Perahia

VICTOR PERAHIA

TÉMOIGNAGE

Victor Pérahia est né le 4 avril 1933 à Paris. Il vit paisiblement avec son père Robert, né le 20 avril 1901 à Constantinople et sa mère Jeanne, née Passy le 25 avril 1909 à Paris. Ses parents se sont mariés le 29 juin 1929 à Paris. Après la naissance d'Albert – son grand frère – le 6 janvier 1931, puis celle de Victor, ses parents décident de partir à Saint-Nazaire pour travailler. Ils sont commerçants sur les marchés. Les enfants vont à l'école. Les grands-parents maternels les rejoignent à Saint-Nazaire.

En 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Malheureusement, la France, mal préparée militairement, est rapidement vaincue par l'Allemagne dont les troupes occupent la France. Un nouveau gouvernement est nommé, celui du Maréchal Pétain ; c'est un gouvernement de collaboration au lieu d'être un gouvernement de résistance. À cet effet, il édicte le nouveau statut des juifs appelé « lois de Vichy », très contraignantes pour les juifs par exemple :

- Obligation de se déclarer en tant que juif à la préfecture en donnant l'adresse et la



*Mes parents, Robert et Jeanne,
le jour de leur mariage en juin 1929*

composition de la famille et en apposant sur la carte d'identité le tampon « juif ».

- Les professions libérales et de la fonction publique sont dorénavant interdites aux juifs.

- Le port d'une étoile jaune sur les vêtements en signe de distinction pour tous les juifs est obligatoire à partir de 6 ans.

Victor et sa famille portent l'étoile jaune, c'est dur pour eux. Certaines personnes sont compatissantes avec les juifs, mais d'autres se moquent d'eux et les insultent. Aussi pour Victor, à l'école, c'est une épreuve, car les autres enfants se moquent de lui aux récréations.

Saint-Nazaire est une ville où une base sous-marine a été construite et chaque nuit il y a des bombardements qui n'atteignent pas forcément la base sous-marine, mais les maisons de la population. Ses grands-parents décident de partir avec leurs petits-enfants à Paris pour les protéger des bombardements. Le jour du départ, à l'idée de quitter ses parents qu'il aime plus que tout, l'enfant manifeste son désespoir et, ne supportant pas l'idée de vivre loin de ses parents, les supplie de le garder avec eux, ce qu'ils acceptent.

Le 15 juillet 1942, Victor a neuf ans, il habite avec ses parents dans une petite rue calme. Dans la soirée, un camion s'engouffre dans la rue et s'arrête devant leur immeuble. De ce camion descendent six soldats allemands qui



Avant 1942. Ma grand mère maternelle Sarah Passy, mes parents, mon frère Albert et moi.

pénètrent et montent dans l'immeuble, la mère de Victor a peur, mais ouvre la porte. L'officier du groupe demande où est M. Pérahia, qui n'est pas présent. Il oblige la maman de Victor à aller le chercher et la prévient qu'il lui donne un quart d'heure pour revenir avec son mari, faute de quoi il repartira avec Victor et elle ne le reverra plus. Moins d'un quart d'heure plus tard, son père arrive et demande aussitôt : « Que se passe-t-il ? » L'officier lui répond : « Ne vous inquiétez pas c'est pour un simple contrôle d'identité, vous allez nous suivre avec votre femme et votre enfant. » Puis ils apprennent qu'ils sont arrêtés tous les trois et constatent que l'officier leur a menti. Ainsi, son frère Albert échappe à la déportation, étant chez ses grands-parents à Paris. Son père, à la suite de cette arrestation, est déporté à Auschwitz-Birkenau par le convoi numéro 8, le 20 juillet 1942, où il est exterminé.

Victor et sa mère échappent à la déportation, car les nazis ne déportent pas encore les enfants à ce moment-là. Ils les transfèrent donc au camp de La Lande près de Tours en attendant le transfert vers Drancy.

Le 5 septembre 1942, ils arrivent à Drancy où tous les juifs arrêtés d'un peu partout en France sont regroupés en vue de la constitution de convois de déportation.

Ils y resteront vingt et un mois. Sa mère retrouve un cousin, Henri Garih, arrêté lors de la rafle d'août 1941. Il lui conseille de dire que son mari est prisonnier de guerre en Allemagne, ainsi pour cette raison, elle et son fils deviendraient otages. C'est le seul moyen pour qu'ils ne soient pas déportés à Auschwitz, camp d'extermination. Le 25 août 1944, Paris est libéré. L'Allemagne commence à se rendre compte qu'elle va sans doute perdre la guerre, et veut garder ses otages dans son pays. Victor et sa mère sont donc déportés à Bergen-

FRANCAISE	FRANCAISE
Nom : <u>Pérahia</u>	Nom : <u>Pérahia</u>
né <u>Paris</u>	
Prénoms : <u>Jeanne</u>	Prénoms : <u>Victor</u>
Né le <u>25 Août 1909</u>	Né le <u>4 Août 1933</u>
à <u>Paris 11^e</u>	à <u>Paris 12^e</u>
de <u>Salomon</u>	de <u>Robert</u>
et de <u>Sarah Offenbach</u>	et de <u>Jeanne Garih</u>
Profession : <u>ouvrière</u>	Profession : <u>None</u>
Domicile : <u>24 Rue Alcidé Rivaud</u>	Domicile : <u>24 Rue Alcidé Rivaud</u>
et de <u>St Nazaire</u>	et de <u>St Nazaire</u>
Numéro du dossier :	Numéro du dossier :
Motif de l'instruction :	Motif de l'instruction :
Service intéressé :	Service intéressé :
<u>Inspr Jeanne 4.9.42</u>	<u>Inspr Jeanne 4.9.42</u>
Demandeur <u>Demandeur</u>	Demandeur <u>Demandeur</u>
Domicile de l'instruction <u>Angers</u>	Domicile de l'instruction <u>Angers</u>
Classé le <u>30/7/42</u>	Classé le <u>30/7/42</u>

Figure 16 – Fiches de Jeanne et Victor Pérahia après leur arrivée au camp de La lande (Archives D. d'Indre et Loire)

Les fiches de Jeanne et Victor

Belsen, camp de concentration et de travail près de Hanovre en Allemagne, le 2 mai 1944, par le convoi 80. Ils seront dans le même camp qu'Anne Franck et Simone Weil. Entre les souffrances procurées par la faim, le froid, la maladie et la violence, les nazis déciment les déportés. Avec des hivers rigoureux et l'eau glaciale, ils ne se lavent plus. Alors les déportés attrapent le typhus, transmis par les poux de corps à cause de la saleté, et beaucoup en meurent.

Début avril 1945, les troupes alliées américaines et anglaises se battent en Allemagne et se rapprochent du camp ; les Allemands envisageant l'échange des otages avec des prisonniers allemands décident de les transférer en Tchécoslovaquie au camp de Theresienstadt par un train surnommé « le train fantôme ». Ce train s'arrête souvent, car il approche des zones de combat. Tous ces otages sont entassés dans des wagons à bestiaux, où règne la loi de la jungle, le chacun pour soi ; la promiscuité est difficile à vivre, à supporter. L'hygiène est inexistante, il n'y a rien à boire ni à manger. L'odeur des corps est insupportable, ils sont envahis par la vermine. Ainsi Victor est contaminé et attrape le typhus. Le 23 avril 1945, les Russes libèrent le train, Victor, sa mère et les déportés survivants vont à Troobitz, un petit village. Les Russes s'organisent pour soigner ceux qui sont atteints du typhus dont Victor, c'est ainsi qu'il est sauvé.

Le 29 juin 1945, Victor et sa mère sont rapatriés vers la France. Ils arrivent à Paris, gare de l'Est, cette même gare d'où un peu plus d'un an auparavant ils étaient partis pour l'enfer. Des autobus les attendent pour les conduire à l'Hôtel Lutetia, réquisitionné pour l'accueil des déportés.

Entre la gare et l'hôtel Lutetia, Victor fait le trajet sur la plateforme de l'autobus, c'est pour lui un grand bonheur de parcourir les rues de Paris enfin libre.

Arrivée à l'hôtel, sa mère se rappelle le numéro de téléphone de son cousin René Béhar. C'est lui qui les informe, après leur avoir fait part de sa joie de les savoir en vie, que le grand-père maternel de Victor, Salomon Passy, a été malheureusement arrêté dans une rafle et est parti par le dernier convoi de déportés en juillet 1944. En revanche sa grand-mère et son frère Albert sont sains et saufs.

Le gouvernement français leur fournit des habits, un peu de nourriture et 100 francs. Victor est diagnostiqué tuberculeux. Il passe 2 ans et demi dans un

sanatorium. À l'âge de quinze ans, il réintègre l'école en classe quatrième au collège, mais il a beaucoup de difficultés, de par le retard qu'il a pris en n'allant plus à l'école depuis l'âge de neuf ans, jour de son arrestation. Il réussit toutefois à avoir son brevet et son bac.



*Victor et mon frère aîné Albert après la guerre,
ils n'ont que deux ans de différence.*

Il a écrit un livre, presque 50 ans après sa déportation, ce livre lui permet d'aller chercher au plus profond de lui ce qui provoquait un blocage et l'empêchait de raconter ce que fut la Shoah, ainsi il a pu le raconter d'abord à ses enfants, car il n'y arrivait pas, et ensuite il a pu libérer la parole en témoignant dans les lycées et collèges devant des élèves. Il a mis six ans à écrire ce livre, intitulé « Mon enfance volée ».

La reconstruction personnelle et la réinsertion de Victor et sa mère dans la société ont été pénibles d'autant que les conditions de vie sont difficiles et l'aide financière et sociale dérisoire.

Heureusement, le temps estompe les souvenirs douloureux et Victor parvient à un certain apaisement. Il se marie avec Rose en 1957 à Paris, dans le 9^e arrondissement, et ils ont deux enfants : Sylvie et Robert, qui leur ont donné quatre petits-enfants, Zoé, Elliott, Tom et Talie et bientôt, il espère voir ses arrière-petits-enfants. ◆



*Victor et les élèves :
Ilan Jah-Jah, Igor Milovanovic et Damian Radojkovic.*

VICTOR PERAHIA

RESSENTIS D'ILAN, IGOR ET DAMIAN, SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC VICTOR

ILAN Ce projet m'a énormément apporté. Il m'a appris beaucoup de choses sur la Shoah et la Seconde Guerre mondiale. Il m'a permis de faire une expérience incroyable et de rencontrer une fabuleuse personne avec qui nous avons tissé des liens forts. Et il m'a aussi permis d'être un des derniers à pouvoir écouter l'histoire des déportés juifs, pour ne pas oublier avec le temps.

◆ *Ilan Jah-Jah*

DAMIAN Lors de l'interview avec M. Pérahia, il nous a raconté son triste et malheureux passé. J'étais bouleversé car je ne m'attendais pas à ressentir de telles émotions comme le dégoût envers les nazis, la tristesse envers M. Pérahia. Nous avons pu tisser des liens forts avec les intervenants. Quelle expérience enrichissante !

◆ *Damian Radojkovic*



Ma mère, Jeanne.



Jeanne et Robert Perahia avant la guerre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 117504052

CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE
DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMS DE LA GUERRE.

TITULAIRE : *PERAHIA VICTOR*

Né le : *4 avril 1933 à Paris 12*
 Domicile : *28, Cours de Vincennes Paris 12*

Interne du *15 juillet 1942 au 14 mai 1944*
 Déporté du *24 mai 1944 au 28 juin 1945*

Carte établie le *13 Décembre 1954*

Le Titulaire, *Perahia*
 et par délégation
 Le Délégué Interdépartemental : *Amy*



Carte de déportation
 remise au retour des camps.
 Les juifs étaient considérés
 comme déportés politiques.

DOSSIER INTER-
 DÉLÉGATION INTER-DÉPARTEMENTALE
 D.S ANCIENS COMBATTANTS ET
 VICTIMS DE GUERRE DE PARIS

125 mille pages
 N° 75.211

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause :

NOM : _____
 Prénoms : _____
 Adresse : _____
 Degré de parenté avec le déporté : _____

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée au déporté lui-même, vaut autorisation du
 sort de la médaille de la déportation et de l'internement.

Cérémonie à la mémoire des juifs déportés et des Justes du Maine-et-Loire

Convoi n° 8 : un train pour l'enfer

63 ans presque jour pour jour. Un train prenait la direction du camp d'Auschwitz, 430 femmes et 394 hommes partaient pour l'enfer. Seulement 20 ont survécu. Au centre diocésain, des personnalités religieuses et politiques locales leur ont rendu hommage, hier. La cérémonie était aussi dédiée aux Justes du département.



Victor Perahia, avait 9 ans lors du départ du convoi n° 8.

20 juillet 1942. Un millier de juifs sont rassemblés dans la cour du cloître d'Angers. Les femmes et les enfants d'un côté, les hommes de l'autre. 824 personnes, trépas sur les têtes, embarquent dans un train. Le convoi numéro 8, direction Auschwitz. Les autres restent. Comme Victor Perahia, il a 9 ans lorsqu'il assiste à la scène. Avec émotion, il se souvient : « Les Allemands criaient du haut des arCADES, les chloïens aboyaient. Les couples se disaient adieu tout en se faisant d'ultimes recommandations. » Ce jour-là, Pierre dit lui aussi pris dans ses bras, et m'a embrassé. Je ne l'ai plus jamais revu. » 10 juillet 2005. La cour du cloître est vide. Le silence règne. De l'autre côté du bâtiment, quelques familles sont regroupées autour d'élus locaux. Le prêtre, le maire d'Angers et des représentants religieux juifs et catholiques, commencent les « victimes des crimes nazis et antisémites ». « Le devoir de mémoire est nécessaire. Nécessaire pour l'avenir. Un seul mot d'ordre : plus jamais ça ! », déclare Jean-Claude Antérieux. Après avoir rendu hommage aux juifs dé-

portés, directeur du cabinet du préfet, lui, tient à « associer le peuple tsigane à la commémoration ». Pascal Bastardier, conseiller épiscopal de France, condamne à son tour « les actes inhumains et barbares de la déportation juive ». Des membres du culte israélite local tentent une « prière pour les morts », en ar-

raisonnement. Une association culturelle amicale de Maine-et-Loire, tient à « associer la mémoire des Justes. Ces familles qui ont caché, nourri, protégé des enfants juifs pendant la guerre ». Et plus particulièrement, « La famille Martin de Vassandry, la famille Gaudier de Poussinot, la famille Heintz de La Minière, et Odette Bergotten de Vernoil. »

posent une gerbe de fleurs devant l'une des 31 salles du département à la mémoire des juifs déportés. À Angers, la plaque de l'entrée de la synagogue a été à deux reprises le proie de graffiti antisémites. Mais selon un nombre d'une association de déportés, « il n'y a pas d'actes antisémites majeurs aujourd'hui dans le département. »

Figure 19 – Victor Perahia est revenu pour la seconde fois à Angers le 17 juillet 2005. Il n'eût pas le plaisir d'évoquer devant le public, lors de la cérémonie, ses souvenirs d'interné au Grand Séminaire 63 années auparavant ! (article du 18/07/2005 de Aurélien Lalanne – Ouest France)

Carte représentant les arrestations en juillet 1942 à Saint-Nazaire.



Figure 12 – Arrestations en juillet 1942 dans l'arrondissement de St. Nazaire. 66 Juifs furent rafles. Cent quarante-huit dans l'ensemble du département. (Archives personnelles d'après une carte du Conseil Général de Loire-Atlantique).



Figure 7 – La famille de Victor Perahia, année 2006

Au centre : Victor Perahia.

Il présente sa famille : “ De gauche à droite : Talie, ma petite-fille, Robert, mon fils, Anne ma belle-fille, Zoé, ma petite-fille, Rosette, ma femme depuis 50 ans, Tom, mon petit-fils, Sylvie Sarah, ma fille, Elliott, mon petit-fils.”

Victor conclut, en évoquant le nazisme :

“Ils ont voulu me tuer - Non seulement ils ont échoué' mais en revanche c'est cette belle famille dont je suis fier et qui me comble de bonheur -

2006. Victor Perahia entourés des siens.

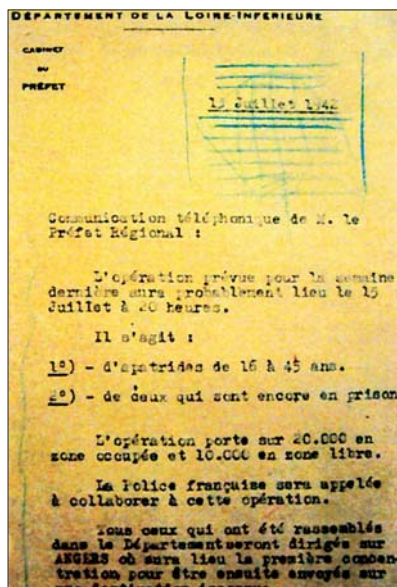
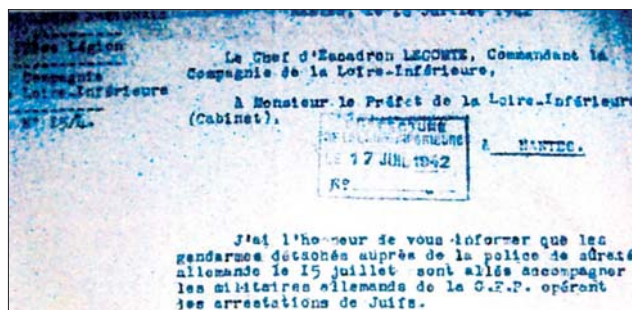


Figure 8 – Les accords franco-allemands du début juillet 1942 prévoyaient l'accélération des rafles. Les départs de six convois de zone occupée, dont celui d'Angers est daté pour le 13.

Mais l'opération ne se déroula qu'à partir du 15.

Ernst, le kommandeur de la SS d'Angers, va outrepasser les accords puisqu'il fera arrêter des Juifs âgés de 2 à plus de 55 ans, non seulement étrangers ou apatrides mais français !

L'opération est menée par les Allemands, mais avec la collaboration de la police française.





Vue générale du camp de Drancy

Figure 21- Bâtiment de quatre étages en forme de U. Une cour centrale de 200 mètres de long sur 40 mètres de large. L'ensemble est entouré d'une double rangée de fils de fer barbelé et de miradors placés aux quatre coins du carré. (G. Wellers "Un Juif sous Vichy" éd. Tirésias 1991)



Figure 22

Monument élevé à la mémoire de tous les internés juifs, situé à l'entrée du camp de Drancy.

142	ANGEL Juan	23.8.40 à ST.NAZAIRE	- d° -	- d° -
143	PERAHIA Robert	20.4.01 Constantinople	turque	ST.NAZAIRE
144	PERAHIA Jeanne	25.4.02 à Paris		- d° -
145	PERAHIA Victor	4.4.38		- d° -
146	LEVY Armand	20.8.1888 St.Nazaire	française	- d° -

Figure 9 – Extrait du registre des Juifs recensés en 1940 dans l'arrondissement de St Nazaire.

92)	PASSY Marchand Forain, 24 rue Alcide Benoit, St.NAZAIRE	- d° -	Vendue à LALLIER, forain, rue Amiral Courbet à St-Nazaire - Autorisation allem. 12/6/41 Autorisation préf. 13/6/41.
93)	PERAHIA Marchand Forain, 24 rue Alcide Benoit, St.NAZAIRE	- d° -	Vendue à LALLIER, forain, rue Amiral Courbet à St-Nazaire - Autorisation allem. 12/6/41 Autorisation préf. 13/6/41.

Rayé après accord Feldkommandatur (7/10/41) et
Commissariat (29/10/41)

Figure 10 – Extrait de la liste des 99 entreprises juives confisquées puis vendues en Loire-Inférieure. Robert Perahia, le père de Victor. Salomon Passy, son grand-père.

N°	Noms	Année	geb. Ort	Prof.	Asseser aufenthal	Arrestat.
55	Angel, Louise	4.04	Konstantinopel	Haftm. Sharon		St. Michel
56	F Angel, Iank	29.8.25	Idille	Hilfsarbeiter "		"
57	F Angel, Rachel Ruth	14.1.28	Idille	Köchin Sharon		"
58	F Angel, Joseph Stanislas	28.4.29	Idille	"		"
59	F Angel, Sarah	2.9.30	Idille	"		"
60	F Angel, Jacques	7.12.37	Idille	"		"
61	F Angel, Esther	6.11.26	Paris	"		"
62	F Angel, Iwan	23.2.40	St.Nazaire	"		"
63	Perahia, Robert	20.4.01	Konstantinopel	Markthdl.		St.Nazaire
	Perahia, Jeanne	25.4.02	Paris	hmc		St.Nazaire
65	Perahia, Victor	4.4.38	Paris			St.Nazaire

Figure 11 – Dernière page de la liste des arrestations du 15 juillet 1942. Liste ambiguë. On a rayé les noms de ceux qui partirent du camp de La Lande : oubli d'Esther et d'Iwan Angel. (Document du CDJC).

Extraits de la liste où figure la famille Perahia.



Anna Senik

Anna Senik est née à Paris en 1938 de parents juifs polonais (Moïshè Rozenwajg et Rywka Groner) qui avaient émigré en France au début des années trente. Ils avaient quitté leur petite bourgade natale pour fuir la misère économique qui sévissait en Pologne, mais surtout l'antisémitisme haineux de très nombreux Polonais. Jeunes Juifs devenus communistes qui avaient tourné le dos à la religion, ils avaient choisi d'émigrer en France, patrie rêvée des droits de l'homme et du citoyen, ce pays de la Révolution française qui avait accordé aux juifs en 1791 un statut de citoyens à part entière. Émigrer à Paris, c'était pour eux offrir à leur fils Chaïm déjà né et à leurs futurs enfants la chance de connaître la liberté et les valeurs de la République française.



Fishel Groner et Tsipora Nudelman, mon grand-père et ma grand-mère maternels

Les parents d'Anna survécurent à la destruction des juifs d'Europe, mais ils ne lui dirent pas grand-chose de ses grands-parents, oncles, tantes et cousins qui étaient restés en Pologne et furent assassinés dans les camps d'extermination nazis. Ils possédaient néanmoins les photos de son grand-père Fishel Groner et de sa grand-mère Tsipora Groner qu'Anna regardait souvent, comme pour faire leur connaissance.

Fishel était colporteur. Il parcourait la campagne polonaise avec sa carriole à deux chevaux pour acheter des vivres aux paysans et les revendre à la belle halle juive de Varsovie. Tsipora était la mère d'une fratrie de neuf enfants dont seule la mère d'Anna et Hanna survécurent. Hanna eut la vie sauve, car elle se réfugia avec son mari en Pologne orientale d'où ils furent envoyés en Sibérie par les autorités soviétiques. Les deux sœurs se retrouvèrent au début des années cinquante à Paris. Anna se souvient très précisément de leur rencontre. Elles étaient si euphoriques !

Deux frères de son père avaient émigré à Paris et avaient chacun fondé une famille. Cette branche de la famille fut également décimée. À l'exception du cousin germain d'Anna, Henri (dit Riri), les membres de ces deux familles furent arrêtés par les forces de police françaises lors des rafles qui visèrent les juifs étrangers et apatrides de l'année 1942. Déportés à Auschwitz, aucun d'eux ne revint. Voulant à tout prix découvrir ceux de sa famille qui étaient restés dans l'oubli, Anna entreprit dans les années 2000 de longues recherches pour retrouver ne serait-ce que leurs noms, et prouver ainsi qu'ils avaient existé. Elle a recherché les rares survivants, souvent lointains, qui auraient pu les connaître. Elle a consulté les archives encore disponibles et a ainsi pu recueillir des photos et dresser un arbre généalogique sommaire. En définitive, elle a effectué un travail de transmission.

Revenons à l'arrivée des parents d'Anna à Paris. Ils s'installèrent en 1935 rue des Jardins-Saint-Paul dans le 4^e arrondissement, au sein de l'îlot 16 alors déclaré insalubre. C'est tout ce qu'ils purent s'offrir dans ce quartier à forte densité juive. Son père devint brocanteur ambulant et sa mère reprit le métier de couturière qu'elle exerçait déjà en Pologne. À sa naissance, Anna acquit la nationalité française en vertu du droit du sol. À cette époque-là, les temps étaient très durs d'un point de vue économique pour la famille. Heureusement, une forte solidarité existait entre les Juifs émigrés et les nombreuses organisations caritatives juives qui les soutenaient. Anna se souvient d'avoir vécu une petite enfance vraiment heureuse entre les quatre murs du logis exigu dans lequel elle habitait avec sa famille. Le 3 septembre 1939, la France déclara la guerre à l'Allemagne suite à l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes. Son père s'engagea comme volontaire dans l'armée française, de même que la grande majorité des Juifs étrangers. Comme eux, il n'hésita pas à défendre son pays d'accueil, laissant derrière lui sa femme et ses enfants. Nous connaissons la suite :

la défaite militaire de la France en juin 1940, la capitulation, l'accession du maréchal Pétain au pouvoir, et le remplacement de la République française par « l'État français », un État qui entra dans la collaboration avec l'Allemagne et pratiqua la persécution des Juifs comme le voulaient les nazis. Anna nous dit : « Cette collaboration comprenait la chasse aux Juifs considérés par les nazis comme des traîtres, des fauteurs de guerre, pire encore comme des sous-hommes, des rats, des êtres nuisibles à faire disparaître de la terre ».

Le gouvernement français désormais installé à Vichy, en zone libre, promulgua les deux lois d'octobre 1940 et de juin 1941 portant Statut des Juifs, lois qui excluaient les Juifs de toutes les fonctions publiques et leur interdisaient tous les métiers. Le stock de marchandises du père d'Anna fut confisqué au profit d'un administrateur chargé de le liquider et d'en donner le produit à l'État. Son stand au marché aux puces de Saint-Ouen fut réquisitionné. Et comme tous les Juifs étrangers traités de la même manière, ses parents se trouvèrent privés de ressources, ce qui les fit tomber dans la misère. Ils dépendaient désormais pour leur subsistance des organisations caritatives juives obligatoirement regroupées par Vichy au sein de l'UGIF (Union générale des Israélites de France), un organisme scrupuleusement contrôlé par les Allemands.

C'est dans ce contexte que démarrèrent les rafles des Juifs en France. Les Allemands avaient fixé en janvier 1942 les modalités de la « Solution finale » du problème juif en Europe, à savoir la déportation des Juifs vers la Pologne où se trouvaient les camps de travail et d'extermination.

En fonction des accords conclus entre la France et l'Allemagne, il fut convenu que les forces de police française captureraient elles-mêmes 27 000 Juifs en zone nord et 10 000 Juifs en zone sud, bien que cette dernière fût sous souveraineté française. Il fut aussi convenu que ne soient capturés que les Juifs étrangers dont le gouvernement français voulait se débarrasser, ainsi que leurs enfants d'au moins deux ans, bien que la plupart d'entre eux fût français par droit du sol. Anna, petite Française juive de quatre ans, correspondait exactement à tous les critères d'arrestation et de déportation. Mais elle échappa par miracle à la rafle du Vel' d'Hiv' (vélodrome



Ma mère Rywka à l'âge de 34 ans, à l'époque de la Rafle du Vel' d'Hiv'.

d'hiver) qui eut lieu dans la nuit du 16 juillet 1942. Elle a beaucoup d'admiration pour sa mère qui, grâce à son incroyable présence d'esprit, son ingéniosité et son courage, tenta l'impossible : échapper au piège tendu pour elle et ses enfants et elle a réussi !

Son frère qui était âgé de dix ans à l'époque lui a raconté : « Dans la nuit du 16 juillet 1942, nous sommes en train de dormir, dans notre logis du 44, rue Saint-Louis-en-l'Île (où nous habitons après l'expulsion de notre précédent logement). Des policiers entrent alors dans notre immeuble à 4 heures du matin. Ils ont en main les listes de Juifs à arrêter, liste établie à partir du recensement des juifs effectué en octobre 1940, ils savent exactement à quelles portes frapper. Mais la concierge frappe la première à notre porte. Elle dit à notre mère qu'elle a réveillée : 'Sauvez-vous vite ! La police va venir vous arrêter !' Aussitôt notre mère me prend dans ses bras, m'enveloppe dans une couverture, dévale les escaliers, moi à ses trousses, et nous nous retrouvons tous les trois dans la rue. Il fait nuit et il n'y a pas de policiers. Ils sont occupés à capturer les Juifs de la rue des Deux Ponts, à dix mètres sur la droite. Des cars de police et des autobus les attendent. Notre mère court donc à gauche, s'engouffre dans un hôtel mitoyen et y reste. Au fond du couloir, il y a des W.-C. à la turque. Elle y entre, ferme le loquet. Nous y restons enfermés le reste de la nuit ». Henri poursuit : « Le lendemain matin, profitant de la relève des policiers, nous sommes sortis de notre cachette pour récupérer diverses affaires dans notre logement, et nous avons emprunté un pont qui traverse la Seine pour nous diriger vers la gare d'Austerlitz. Nous y avons pris un train en direction de Lyon, en zone libre, où notre père, parti en éclaireur, nous attendait ».

Anna, son frère et sa mère ont ainsi échappé au sort des 13 152 juifs qui furent arrêtés cette nuit-là à Paris et dans la région parisienne et qui furent conduits au Vel' d'Hiv' pour y rester trois jours dans des conditions affreuses. Parmi les personnes capturées il y avait son cousin Jules Swiecznik âgé de 10 ans, sa sœur Chaja âgée de 15 ans et leurs parents. Il y avait aussi les quatre enfants de Chana (son autre tante) dont la petite dernière, qui ne quittait jamais sa poupée, était âgée de deux ans. Tous furent internés dans les camps d'internement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande dans le Loiret. Les mères furent les premières à être déportées à Auschwitz, car il fallait attendre l'autorisation des Allemands pour déporter les enfants, autorisation qui ne parvint qu'à la fin juillet.



*Fanny Rozenziwerg,
ma cousine germaine (17 ans).
Arrêtée lors de la traversée
de la ligne de démarcation et
déportée à Auschwitz.*



*Estampe de Georges Horan :
l'arrivée des enfants à la gare
du Bourget, avant
leur transfert à Drancy.*



**hélène
10 ans**

**maurice
15 ans**

robert 13 ans



ida 2 ans

*Les enfants de ma tante Chana
pris dans la Rafle du Vél' d'Hiv'
et déportés à Auschwitz.*



Réunion de famille en 1933 dans le cimetière de Nowe Miasto nad Pilica, autour de la tombe de ma grand-tante paternelle Shifra Rozencwajg morte en 1926.

À l'extrême gauche se tient mon grand-père maternel, Fishel Groner.

La séparation des mères et des enfants fut déchirante. On les sépara à coups de crosses de fusils et de jets d'eau, au milieu des hurlements. C'est la tante Chana qui a raconté tout cela, elle qui fut l'une des deux survivantes du convoi de déportation n° 16 qui emportait 1 069 personnes vers la mort.

Les enfants restèrent seuls à Pithiviers pendant quelques semaines avant d'être déportés à leur tour après un bref passage dans le camp de Drancy. Ils furent tous gazés à leur arrivée.

On a vu qu'Anna, sa mère et son frère avaient pris le train à la gare d'Austerlitz en direction de la zone sud pour échapper aux rafles pratiquées en zone nord. Mais d'autres dangers les attendaient. Tout d'abord ils échappèrent aux contrôles « volants » exercés dans le train. Ensuite il leur fallut traverser la ligne de démarcation qui séparait la zone nord de la zone sud. Des contrôles étaient exercés de chaque côté de cette ligne par des gendarmes et des policiers français ainsi que par des militaires allemands qui surveillaient les points de passage officiels. Heureusement les organisations juives de sauvetage avaient prévu cette étape : des passages clandestins étaient organisés à l'aide de passeurs locaux, certains bénévoles, d'autres intéressés par les grosses sommes d'argent qu'ils soutiraient aux Juifs. Une organisation juive clandestine avait



*Ruchla et Szlama, les parents du petit Jules, déportés à Auschwitz.
Berek, engagé volontaire qui tient dans ses bras André (mon futur mari)
et Surah, la mère d'André.*

sûrement donné à sa mère l'argent nécessaire pour financer leur passage. Celui-ci eut lieu à Vierzon au niveau du Cher, un affluent de la Loire. Anna se souvient : « C'est l'été, il fait nuit et nous franchissons le Cher à gué. Cela me plaît énormément d'entendre les clapotis de l'eau sous mes pieds. J'admire les reflets de la lune dans l'eau. Pour un peu je rirais, mais on m'a interdit de parler. Arrivés de l'autre côté de la rivière, nous nous couchons dans un pré. Au matin c'est la surprise : une patrouille de gendarmes vient nous arrêter. D'après mon frère, les passeurs nous avaient dénoncés. Les gendarmes nous font monter dans un camion et nous conduisent en résidence surveillée dans un hôtel situé à Sainte-Sévère-sur-Indre. D'autres familles juives s'y trouvent déjà. Il est question de nous envoyer au camp de Rivesaltes, autre plaque tournante de la déportation. Que fait ma mère ? Elle sort comme si de rien n'était de l'hôtel, sans ses papiers qui lui ont été confisqués, et se dirige avec ses enfants vers la petite gare de la ville. Nous avons pris le train en direction de Lyon ». Anna se souvient que les banquettes de ce train étaient faites de lattes de bois dont la couleur jaune flamboie encore dans sa mémoire. Aux approches de Lyon, le train se mit à ralentir. Sa mère les empoigna pour qu'ensemble ils sautent du train de manière à échapper aux contrôles de la gare.



Ma tante Szlata, Fanny, son frère Riri et leur mère Ida portant l'étoile jaune en juin 1942, juste avant la Rafle du Vel' d'Hiv'.

La tante d'Anna, Ida Rozenziweg, sa fille Fanny de dix-sept ans et son fils de huit ans (surnommé Riri) n'ont malheureusement pas eu la même chance. Le 1^{er} août 1942, ils ont tenté de passer la ligne de démarcation à Chalon-sur-Saône. C'est là qu'ils furent arrêtés par des gendarmes sur dénonciation des passeurs et mis en prison dans cette ville. C'était une prison surpeuplée, enfermant des Juifs et des résistants. Ida et Fanny n'y restèrent pas longtemps. On les transporta au camp de Pithiviers et de là directement à Auschwitz. Elles n'en revinrent jamais. Riri échappa à la déportation, car en fonction de la législation vichyssoise de cette époque en zone sud, il put être récupéré par son père. La zone libre du sud de la France où Anna et sa famille avaient rejoint leur père devint à son tour, à la fin août, un lieu de rafles pour des milliers de Juifs étrangers, y compris pour leurs enfants, que ces derniers soient français ou non. Et lorsque les Allemands eurent occupé la zone sud en novembre 1942, la Milice française (organisation politique et paramilitaire) et la Gestapo (police politique du troisième Reich) eurent alors toute liberté d'action pour se livrer à la chasse aux Juifs et aux résistants. Son père qui appartenait à la résistance juive communiste s'était affilié au FTP (Francs-tireurs-partisans). Il était d'autant plus recherché.

Anna se souvient de l'arrivée de la Milice :

La scène se passe dans notre maison de Villeurbanne dans la banlieue de Lyon. On frappe à la porte, ma mère ouvre. Entrent un type de la Gestapo en costume militaire vert et un milicien français au large béret noir. Anna qui est âgée de presque cinq ans, elle leur fait la fête et elle leur lance à tue-tête « Bonne année ! Bonne santé ! ». Elle sait en effet que nous sommes entrés dans une nouvelle année (1943).

Le Français demande à ma mère :

– Où est votre mari ?

– Il est parti pour la journée, répond-elle.

Anna s'étonne, car elle sait très bien que son père est caché dans la remise à outils, au fond du jardin !

Le Français prévient :

– Nous allons revenir.

Et ils sortent, le boche devant, le Français derrière. Ce dernier agite prestement sa main derrière son dos, nous faisant signe de fuir. Une chance : ils cherchaient ce jour-là des résistants et non des Juifs. Il fallait donc fuir au plus vite. Leur point de chute fut Limoges, une ville où son père put se procurer, grâce à la Résistance institutionnelle et aux organisations juives, des faux papiers d'identité au nom de François Smole ainsi qu'un certificat de travail officiel dans une entreprise d'électricité de la compagnie des tramways de Limoges. Sauver les enfants était devenu l'objectif prioritaire des Juifs. Anna et son frère furent pris en charge par des réseaux juifs d'entraide et de sauvetage dont les membres prenaient des risques considérables. Anna fut recueillie dans les maisons d'enfants de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) à Vic-sur-Cère dans le Cantal et à Poulouzat près de Limoges. Loin de sa mère, et en dépit de tout le dévouement prodigué dans ces maisons, un profond sentiment de solitude l'habitait.

Anna précise : « Je dois préciser que le placement des enfants dans les maisons de l'OSE de la zone sud était en principe officiel et faisait l'objet de listes nominatives qui devaient être adressées aux préfectures départementales (j'ai retrouvé au cours de mes recherches les listes où mon nom figurait). Elles servirent de fait à capturer les enfants hébergés dans ces maisons au cours de rafles qui survinrent dès l'été 1942. L'OSE décida en conséquence de fermer progressivement ses maisons d'enfants et de disperser les enfants dans la France profonde ».

Pour sa part, Anna fut placée dans plusieurs familles paysannes de la région de Limoges. C'est l'OSE qui prenait en charge le prix de sa pension. À l'exception d'un seul placement où elle se revoit en hiver dans une cour de terre battue, méchamment grondée par la fermière, elle fut bien traitée par les autres paysans. Anna pense surtout à Mme Rougerie dans le village de Panazol où elle a appris à parler le patois limousin. Elle courait à travers champs avec ses copines, riant et criant en patois des phrases enfantines. Elle était des leurs. À la différence près qu'elle était une enfant cachée : elle avait un faux nom, celui d'Anne-Marie Smole, et elle faisait partie du « réseau Garel », un réseau juif clandestin de l'OSE mis en place par Georges Garel. Ce réseau avait pris la précaution d'établir des listes codées où était consignés la véritable identité des enfants ainsi que leur point de chute. Il s'agissait aussi de les dissimuler, de les enterrer au besoin, de manière à les récupérer après la guerre, car beaucoup de parents ignoraient où étaient cachés leurs enfants, clandestinité oblige. Anna ajoute : « Il m'importe de souligner ce que



*Mon père vient me rendre visite
au couvent des Sœurs de charité
de Saint-Vincent de Paul
à Limoges.*

je dois aux Églises chrétiennes auxquelles se sont adressés les réseaux juifs clandestins. On sait que des protestations publiques s'élevèrent de la part de quelques hauts dignitaires ecclésiastiques catholiques et protestants qui condamnèrent les traitements inhumains que Vichy infligeait aux Juifs.

À la demande de Georges Garel, ils firent ouvrir aux enfants juifs pourchassés les portes de leurs institutions et de leurs ouailles. C'est pourquoi, craignant le pire, mes parents décidèrent de me placer dans un couvent à Limoges, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Je me souviens d'avoir appris à réciter plusieurs fois par jour des *Pater noster* et des *Ave Maria*. J'ai été baptisée le 22 mai 1944 à l'église de Saint-Pierre-du-Queroy, en présence de ma mère (à l'époque dénommée Joséphine Smole) et d'une marraine de fortune. Pour ma mère, ce baptême représentait une protection qu'elle jugeait indispensable ».

Avec ses images saintes et son chapelet de perles, Anna pensait qu'elle allait réaliser ce dont elle rêvait : faire sa première communion, vêtue d'une belle robe blanche en tulle, et la tête ornée d'une couronne de jolies petites fleurs.

Mais cela n'arriva pas. Le 21 août 1944, Limoges fut libérée par les résistants FFI (Forces françaises de l'intérieur) commandés par Georges Guingouin. La traque des Juifs était finie. Ses parents vinrent la récupérer au couvent, et elle retrouva son frère et sa mère dans un hôtel de la rue du Pont-Neuf, au bord de la Vienne.

« La libération de Limoges s'accompagne pour moi d'un souvenir inoubliable. Celui où j'assistai au long défilé des prisonniers allemands dans une grande avenue de la ville. Ils marchaient épuisés, sous le contrôle de mitraillettes, au milieu des vociférations recevant les crachats de la foule massée sur les trottoirs. Nous avons aussi vu des gens brûler une marionnette à l'effigie d'Hitler. Il flottait dans l'air une liesse vengeresse ».

Un an plus tard, au cours de l'été 1945, toute la famille revint à Paris. Anna se voit monter à toute vitesse les escaliers étroits du n° 24 de la rue des Jardins-Saint-Paul, elle nous dit : « Au 4^e étage, mon père nous ouvre grand la porte, et là, nous sommes CHEZ NOUS À LA MAISON ! Nous, Juifs rescapés de la Shoah ! La joie que j'ai alors ressentie, je la ressens encore. Une autre vie, heureuse et intéressante, a commencé pour moi dans une France républicaine restaurée, une France qui prend tous ses enfants dans les bras, à égalité ».

Anna a exercé le métier de chercheuse au CNRS. Elle s'est mariée et elle est mère de deux filles et de cinq petits-enfants auxquels elle a transmis cette histoire. Ils lui en sont reconnaissants. ◆



*Anna avec les élèves :
Shella Perez et Nawel Ouarguini.*

ANNA SENIK

RESSENTIS DE SHELLA ET NAWEL SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC ANNA

NAWEL Après trois séances d'interview auprès de mon intervenante, Anna Senik, j'en ressors plus cultivée que jamais. Cette rencontre m'a beaucoup apporté d'un point de vue culturel bien évidemment mais c'est aussi, et avant tout, une rencontre humaine. C'est une chance que peu de gens ont, une chance inouïe, que de pouvoir discuter avec un survivant de la Shoah. C'est bien pour cela que je me suis sentie honorée et privilégiée d'avoir pu suivre l'histoire d'Anna au fil des séances. Pour continuer de faire vivre son histoire, je compte bien en parler autour de moi pour qu'elle soit sue de génération en génération afin que la mémoire des Juifs ne soit jamais oubliée.

◆ *Nawel Ouarguini*

SHELLA Cette rencontre avec Anna m'a beaucoup enrichie tant culturellement qu'émotionnellement. Elle m'a apporté un nouveau point de vue sur la Shoah. J'ai adoré faire cette expérience, car écouter Anna raconter son histoire fut vraiment intéressant et touchant.

En raison de cette transmission, nous avons désormais le devoir de raconter encore et encore ce qui s'est passé pour certains durant cette période afin que les prochaines générations en connaissent l'histoire. Je suis donc très reconnaissante d'avoir eu cette chance.

◆ *Shella Perez*



*Le vieux forgeron du shtetl
de Nowe Miasto nad Pilica (85 ans),
dans sa forge, juste en face
de la maison de mes grands-parents
et de ma mère.*



*Ma mère (à gauche)
et sa sœur Hanna,
se retrouvant à Paris
au début des années 1950.*



*Mon frère Henri,
moi-même,
ma mère et
mon cousin Riri
à la maison
d'enfants de l'OSE,
Château de
Montintin.*

*Notre cousin Jules
et son père Szlama pris
dans la Rafle du Vel' d'Hiv'
et déportés à Auschwitz.*



Saint-Pierre
du-Queyroiix

BAPTÊME

de **Marie Smole**

Annotations relatives aux Sacrements

Confirmé le
Marié le
avec
à
paroisse
diocèse de
(Signature)



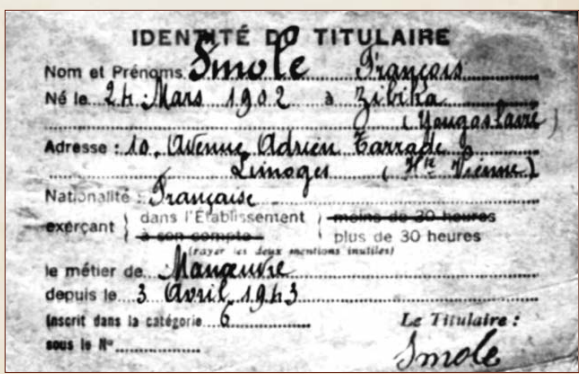
L'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quarante-quatre, le vingt-deux Mars
je soussigné curé
ai baptisé un enfant né le 29 Mars 1944 à Paris
du légitime mariage de François Smole et de
Josephine Logar demeurant en cette paroisse,
rue ou hameau 7, Rue des Vieux
Lequel enfant a reçu le nom de Marie -
Le parrain a été
La marraine a été Louise Madeleine Guillon
qui ont signé Louise Guillon
Marie Geneva Smole S. Boucard

Mon certificat
de baptême

La « vraie-fausse » carte d'identité
de mon père dûment tamponnée,
une de celles que la Résistance
établissait avec l'aide d'employés
de mairies et de préfectures.
Tout y est faux,
sauf le timbre et le tampon.



Certificat de travail de mon père,
indiquant qu'il porte le nom
de François Smole et qu'il est
de nationalité française.





Robert Wacjman

ROBERT WACJMAN

TÉMOIGNAGE

Robert Wajcman est né le 8 mai 1930 à Paris. Son père Maurice, né en 1898 à Radom en Pologne, est brocanteur et arrive à Paris en 1927. Sa mère Jeannette, née à Paris, d'origine polonaise, tient un magasin d'antiquités. Ils se marient en 1929 à Paris. Ils ont deux enfants, Robert et Jacques (né en 1934). La famille habite à Saint-Ouen et leur commerce se situe aux puces de Saint-Ouen, plus une autre boutique rue Le Peletier dans le 9^e arrondissement.



Mes grands-parents au début du XX^e siècle.

En 1939, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Après la signature de l'armistice en 1940, le nouveau gouvernement formé par le Maréchal Pétain est un

gouvernement de collaboration ; à cet effet il édicte le nouveau statut des juifs appelé lois de Vichy, lois très contraignantes pour les juifs, par exemple :

- Obligation de se déclarer en tant que juif à la préfecture en donnant l'adresse et la composition de la famille et en faisant apposer sur les cartes d'identité le tampon « Juif ».
- Les professions libérales et celles de la fonction publique sont dorénavant interdites aux juifs.
- Le port d'une étoile jaune sur les vêtements en signe de distinction est obligatoire pour tous les juifs à partir de 6 ans.
- Les juifs devaient voyager dans le dernier compartiment du métro.

- Interdiction de fréquenter les salles de spectacle.
- Interdiction d'aller dans les parcs : il y avait un panneau devant chaque entrée de parc portant la mention « Interdit aux juifs et aux chiens ».



Mes parents avant la guerre

En 1942, les boutiques de ses parents sont aryanisées. Ayant de la famille à Masseret en Corrèze, à 35 km de Limoges, les Wajcman décident de s'y installer. Robert, Jacques et Georges son cousin fréquentent l'école communale. Le maire du village apprend qu'une colonne allemande arrive dans la région, il invite donc les Wajcman à partir avant la catastrophe. Et en effet, le 10 juin 1944 a lieu le massacre d'Oradour-sur-Glane, non loin de Masseret.

La famille se rend à Lyon en mars 1944, mais décide d'en partir le 24 mai. Robert et son père, chargés de deux grosses valises chacun, se font arrêter sur le chemin de la gare par la Gestapo, place Dupont. On les conduit immédiatement avenue Berthelot, à la Gestapo, où sévit Klaus Barbie. On les interroge, son père finit par dire qu'il a de faux papiers et qu'il ne s'appelle pas Walter, mais Wajcman. Robert est interrogé à son tour, mais comme il est soupçonné de ne pas dire la vérité, il se fait gifler par un soldat allemand après

que ce dernier l'a déculotté pour obtenir la preuve qu'il est bien juif. Puis sa mère se fait arrêter à son domicile. Le petit frère Jacques échappe à l'arrestation car il était caché chez une voisine.

Tous les trois sont enfermés au Fort de Montluc. Le siège de la Gestapo finit par être bombardé et détruit, on demande aux prisonniers juifs d'aller ramasser les décombres et c'est ainsi que deux internés en profitent pour s'évader. Le lendemain, la Gestapo riposte et exécute trois hommes, dont Maurice Wajcman, le 3 juin 1944.

Puis les internés du fort Montluc sont réunis dans la cour pour former un convoi pour Drancy. Robert aperçoit sa mère mais ne peut lui parler ; il la retrouve à Drancy. Nous sommes le 25 juin 1944, sa mère lui demande des nouvelles de son père et Robert lui répond : « Il a été pris avec d'autres hommes pour aller travailler sur le mur de l'Atlantique. »

Quelques jours plus tard le 30 juin 1944, Robert et sa mère sont déportés à Auschwitz par le convoi 76 qui comportait 1 156 personnes. À l'arrivée à

Auschwitz, on conseille à Robert de mentir sur son âge.

Ainsi il est affecté au camp de Monowitz et comme il n'a pas de profession (étant donné son jeune âge), on l'affecte dans un commando de terrassement.

Sa mère Jeannette est dirigée vers Birkenau pour y travailler. Si son fils Jacques, âgé de dix ans, avait été avec elle, elle serait partie directement vers les

chambres à gaz avec lui. Le camp est évacué le 18 janvier 1945. C'est la marche de la mort :

Robert part de Monowitz vers Gleiwitz où se trouve un chemin de fer. Puis il fait un voyage de quatre jours en train dans des wagons ouverts et arrive au camp de Buchenwald, où il est affecté au

commando des jardiniers. Sa mère elle aussi fait la marche de la mort et arrive à Ravensbruck puis est affectée dans une usine d'armement. Elle est libérée à

l'arrivée des Américains. Au bout de quelques semaines, Robert est de nouveau évacué, cette fois vers le camp de Theresienstadt. C'est le plus long convoi d'évacuation des camps qui dure environ un mois.



*Moi à Limoges
à l'âge de 13 ans.*

À son arrivée, Robert ne pèse plus que 16 kg. Il est libéré le 8 mai 1945, jour de son anniversaire. Jacques a été recueilli à Montauban par sa grand-mère et sa tante Berthe Himelfarb. Il reviendra à Paris à la fin de la guerre. Sa mère rentre en France et apprend aussitôt le décès de son mari. Elle loge chez sa sœur Germaine rue Sedaine, son appartement de Saint-Ouen ayant été vidé et occupé par une Française, maîtresse d'un officier allemand.

Robert arrive à Paris en juin 1945 par avion (à Villacoublay) puis est dirigé vers l'hôpital Bichat. Il est dans un état lamentable si bien que sa mère ne le reconnaît pas, c'est Robert qui reconnaît la voix de sa mère. Les médecins décident de faire à Robert un électrochoc et celui-ci réagit fortement en refusant ce traitement. Il sort de l'hôpital et va vivre chez sa tante rue Sedaine. Là, tout est difficile, ils se retrouvent à sept personnes dans un deux-pièces. Il a fallu une année à Robert pour récupérer physiquement toutes ses facultés jusqu'à fin 1946.



*Photo de famille :
notre mariage à la mairie du 13ème arrondissement de Paris*

En 1947, Robert se présente au concours d'entrée à l'école Boule ; il y reste une année et face aux difficultés financières de sa mère, il doit abandonner et se mettre au travail pour l'aider dans la brocante.

En 1958, il rencontre Raymonde Planchais, qui l'épouse en 1960 à Paris à la synagogue de la rue Copernic. Ils ont trois enfants : Fabien-Maurice, Sylvie-

Myriam et Marielle, qui leur ont donné quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.



2007, mes trois enfants : Sylvie, Marielle et Fabien

Robert a commencé par raconter son histoire à ses petits-enfants et depuis, il ne cesse de témoigner dans les écoles et au Mémorial des Survivants de la Shoah. ◆



*Robert avec les élèves :
Shun Mampuya, Wassim Zaghloul et Lucas Soares*

ROBERT WACJMAN

RESSENTIS DE SHUN, WASSIM ET LUCAS SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC ROBERT

LUCAS Pour moi, c'était une expérience incroyable, très émouvante, et très forte. Le fait de connaître la vie en détail d'un déporté nous en apprend beaucoup plus sur les conditions de vie, qui étaient atroces, dans les camps. C'était beaucoup plus instructif qu'un cours d'histoire classique. Notre témoin, Monsieur Wacjman était super sympa et lorsqu'il nous racontait son histoire, je pouvais ressentir en moi toute l'émotion qui ressortait de ce témoignage. C'était une expérience que je ne suis pas près d'oublier.

◆ *Lucas Soares*

SHUN J'ai vécu une expérience incroyable. L'histoire de Robert m'a beaucoup touché. Survivre à une déportation c'est quand même un truc de fou (excusez mon expression). Robert a été vraiment gentil et il a pu nous raconter toute son histoire, entre la mort de ses proches, sa déportation, son travail et ses années de mariage aussi. Franchement, il a eu beaucoup de chance de vivre à 89 ans après avoir survécu à une déportation. C'était la première fois que je faisais une interview, j'ai vraiment beaucoup aimé.

◆ *Mampuya Shun*

WASSIM Lorsque nous avons interviewé Robert Wacjman, j'étais pris d'émotion par son histoire et sa vie. Je suis si fier qu'il s'en soit sorti.

◆ *Wassim Zaghoul*



*Les arrières grands-parents
maternels*



*Mes grands-parents
paternels*



Fequet
95 AVENUE D'ORLÉANS PARIS

Mes parents et moi avant la guerre

RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

Bureau F.F.C.I. régional

672

BR FFCI/Fl-Sp.

1 JUIN 1948

C.A. 4

MODÈLE NATIONAL - SÉRIE SPÉCIALE

Références: IM, n° 10 EMGG/FFI du 8 février 1945
IM, n° 4550 FFCI/Fl du 9 mai 1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 4^e RÉGION MILITAIRE, certifie que :

M. WAJCMAN Maurice alias _____
né le 8.6.1899 à Zwolen (Pologne)
actuellement domicilié à décédé

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après :

A.B. - F.T.P.F. Groupe de MASSERET du 1.1.43 au 3.6.44
Cze sous les ordres de Jean PENOT du _____ au _____
du _____ au _____

Circonstances particulières antérieures

Le 24.5.44 M. WAJCMAN Maurice
a été parti à LYON pour affaires le concernant, arrêté par la Gestapo, incarcéré
à la forteresse de Montluc -LYON- après avoir été torturé, a été fusillé le
3.6.1944 à LYON

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

Elle a été établie à l'intention de Mme WAJCMAN (Vve)
domicilié à 95 Avenue Michelet ST-OUEN (Seine)

A BORDEAUX, le 21 JUIN 1948 194

Le Général de C.A. DUCHE
Commandant la 4^e Région Militaire
par délégation, le Lt-Colonel ROBIN
Délégué régional F.F.C.I.

Références particulières }
éventuelles } posthume



NOTA. - La présente pièce est le certificat d'appartenance original; le détenteur ne doit pas en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

Document prouvant que mon père était dans la Résistance.

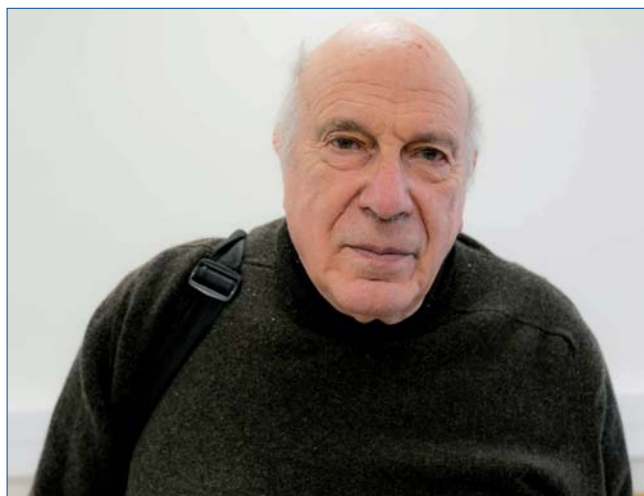
*Ma mère Jeannette
et ses deux sœurs,
Germaine et Berthe.*



*Ma femme Raymonde
à la naissance de Fabien en 1961*



Moi, en 1957.



Jacques Watmann

Lors de notre première rencontre, Jacques Watmann nous présente sa famille et ses origines. Le nom de famille de sa mère apparaît dans la Bible, à l'époque où les déportés de Babylone reviennent en Judée, en 538 av. J.-C. En effet, le nom « Saltiel » (*Shaatiel* – j'ai demandé à Dieu, en hébreu) est le nom de sa mère Léa, née le 25 juillet 1914.

Ce nom est aussi cité dans l'Évangile selon Matthieu, en araméen, comme connu quelques générations avant Jésus. La famille de Léa est issue de l'élite intellectuelle, exilée en 586 av. J.-C. en *Sfarad* (Espagne). Le 30 mai 1492, sa famille, comme tous les Juifs, est chassée d'Espagne par Ferdinand d'Aragon et Isabelle la Catholique.

Sa famille se sépare en trois branches, l'une est accueillie chaleureusement en Corse, où elle se fonde dans la population, une autre en Italie et enfin la troisième, celle de Jacques, est accueillie par l'Empire ottoman à Salonique. Le Sultan Bajazet II dit : « L'Espagne appauvrit son pays, moi j'enrichis le mien. » Il accueille donc les exilés.

Avant la fin du XIX^e siècle, on y compte une communauté juive très importante d'environ 80 000 personnes. Les Juifs sont le plus souvent artisans et commerçants. La famille Angel, composée de commerçants en tissu, se retrouve ruinée par les guerres gréco-turques. Il leur reste néanmoins plusieurs magasins (sept ou huit en France et probablement en Italie et en Angleterre). La branche de sa mère est moins aisée. Léa devient ouvrière à domicile, car elle sait se servir d'une machine à coudre.

Du côté paternel, la famille de Jacques est juive lituanienne, originaire de la région de Vilnius (anciennement, sous domination polonaise, appelé Podolerez – actuellement Faberghé). Le nom Watman est répandu chez les Kabyles et les Berbères avec la même prononciation et sous d'autres prononciations dans le nord de la France au Havre.



Mariage de mes parents en 1935.

Son père, Abraham Watman dit André, né en septembre 1899 à Faberghé, et sa mère se rencontrent à Paris en 1935. Peu de temps après Jacques naît, le 11 janvier 1936 (il portera le nom de ses deux grands-parents, Yiankiel Watman et Jacob Angel). Ils habitent au 11 rue Basly, à Gennevilliers. À l'âge de six ans, Jacques parle quatre langues : l'espagnol et le grec du côté de sa mère, le russe (avec la famille de son père) et enfin le français (avec ses parents). Il finira par oublier le grec et le russe. Ses parents parlent très bien le français et aiment la France, car les Juifs y jouissent de l'égalité des droits.

Son père est devenu musicien, parce qu'à cette époque, tout forgeron était un peu musicien : il fallait avoir un certain rythme pour travailler. Avant la guerre, de grandes réunions familiales sont organisées. Son oncle Samuel, frère cadet de son père, génie en mathématiques et futur expert-comptable à la Banque de France, est très fortuné, il en fait profiter toute la famille. À ces réunions, Samuel se fait livrer un piano à queue, il en joue magnifiquement bien alors qu'il n'a jamais appris.

Le père de Jacques finira violoncelliste à l'Opéra de Paris, il recevra même le premier prix du Conservatoire. Toute la famille joue de la musique, à l'exception de son oncle Moïse, l'aîné de la famille.

À la naissance de Jacques, toute la famille cherche le meilleur violon possible. On lui achètera un magnifique violon italien, qu'il possède encore aujourd'hui.



Moi à l'âge de 6 ans en 1937.

En 1938, quand son père joue à l'Opéra pour ses répétitions, il laisse Jacques dans un coin afin qu'il écoute les opéras. Âgé d'environ trois ans, l'enfant finit par s'endormir, mais le lendemain matin, son père lui demande de chanter ce qu'il a entendu. C'est ainsi que très jeune, il mémorise le début des opéras. Ainsi il peut chanter *Carmen* avec sa cousine Ginette, qui sera la seule survivante avec lui. En 1939, la guerre éclate, son père s'engage volontaire avec ses deux frères dans l'armée française puis ils sont libérés après la défaite de 1940. Leur appartement du 11, rue Basly se situe en face d'une usine Air aviation qui fabrique des avions. Son père ne supporte pas que les Allemands occupants fassent fondre les statues en cuivre (statue de Jean-Jacques Rousseau de la place éponyme à Asnières) et en réaction, il stocke toutes ses pièces de monnaie en bronze. Il ne supporte pas non plus que l'usine fabrique des fuselages au profit de l'ennemi. Avec le beau-frère de la concierge, M. Botari-Cadiouet et un ouvrier de l'usine, il décide de fabriquer une bombe dans la cave de l'immeuble. Un voisin, M. Dagneau, les dénonce à la police pour trois cents francs par personne. Le beau-frère et l'ouvrier seront torturés et fusillés. Quant à son père, l'officier entre dans l'appartement laissant un policier devant la porte, vérifie les papiers d'identité, alors qu'il a son père en face de lui, il lui dit : « Surtout qu'il m'attende, car je viendrai dans deux heures ». Ce policier a risqué sa vie pour celle d'Abraham. Dans les dix minutes qui suivent, son père, sa mère et Jacques s'enfuient. La concierge prend le violon et les deux violoncelles ainsi que d'autres objets, pour les cacher dans un appartement voisin.

Jacques se souvient avoir déménagé à plusieurs reprises. Une évasion est organisée vers la zone libre. Ils franchissent la ligne de démarcation et sont repérés et arrêtés par les gendarmes à Culant, à cause de leur aspect (vêtements sales et boueux, car ils ont dû ramper dans la boue).

Ils sont internés au camp de Nexon. Jacques et sa mère sont séparés de son père, qui est emmené à Rivesaltes. Puis on sépare Jacques de sa mère pour l'envoyer à Gurs, un autre camp d'internement dans les Hautes-Pyrénées. Dans ce camp, il n'y a pas d'eau potable, mais une eau saumâtre très abondante. Des républicains espagnols s'occupent de la cuisine, Jacques parle espagnol avec eux et leur raconte qu'il vient de Bilbao. Il s'établit entre eux une connivence, ils fourniront discrètement à Jacques de l'eau potable et une gamelle propre. L'eau est très rare et précieuse dans le camp, elle arrive par camion.

Cependant, il attrape des puces, des poux et la gale. Puis, Jacques est rapatrié au camp de Rivesaltes où on le libère officiellement, Jacques étant né en France et son père s'étant engagé volontairement dans l'armée française. Jacques se retrouve ensuite à Perpignan, chez sa tante Margueritte (Mazalto) qui, mariée à un catholique, porte un nom qui la protège. Son oncle Henri San Juan est une brute alcoolique qui défait facilement sa ceinture pour taper sur tout le monde.

Son oncle Jacques (petit frère de sa mère) est engagé dans le maquis dans l'Aveyron. Il emmène sa copine Yvonne et Jacques dans sa « cachette », une maison de berger où il n'y a qu'une seule pièce. Jacques y ramasse des châtaignes. Dans la propriété voisine travaille une femme d'origine yougoslave, le soir, elle vole pour lui un verre de lait et parfois un œuf.

Son oncle Jacques a pour mission de faire le tour des fermes dont chacune doit fournir une miche de pain chaque semaine et les ramener aux maquisards qui se cachent dans les forêts. Un jour, au moment même où son oncle est arrêté, on ne sait pas comment... les paysans les alertent et ils fuient immédiatement vers Béziers. Son oncle Jacques est torturé pour lui faire avouer qu'il fait du marché noir, alors que ses occupations étaient de notoriété publique. Son oncle se retrouve au camp de Gurs, avec le père de Jacques qui a été capturé comme avant-garde dans une opération du maquis en Corrèze, menée sous les ordres du lieutenant Paul Halpern (juif autrichien).

Au même moment, deux officiers allemands sont assassinés à Paris et en représailles, les Allemands exigent deux mille hommes en âge de travailler. C'est ainsi que son oncle et son père seront déportés à Auschwitz par le convoi n° 50, le 9 mars 1943.

Grâce à sa formation militaire, son oncle réussit à s'évader du train ; il est blessé, un paysan le soigne, il se cachera à Béziers dans un réduit jusqu'à la fin de la guerre. Par contre, le père de Jacques, ayant refusé de s'évader, sera assassiné dès sa sortie du train. 1 950 hommes seront assassinés dès leur descente du train, les survivants à la libération seront moins de dix.

Sa mère, quant à elle, reçoit au camp de Gurs un colis de Samuel, le frère cadet de son mari. Le colis contient un saucisson pur porc et deux pains. Les gendarmes français, qui revendent les contenus des colis au marché noir, lui laissent le choix : soit elle prend le pain, soit le saucisson pur porc.

Sa mère, petite-fille de rabbin, refuse le saucisson qui n'est pas cachère et prend le pain, qui a une plus grande valeur. Elle est bien inspirée, car à l'intérieur il y a un plan d'évasion où est précisé un point de rendez-vous, ainsi elle réussit à s'évader. Elle retrouve son fils à Béziers puis ils changent de cachette tous les deux mois jusqu'à la fin de la guerre.

Toulouse est libéré par le maquis communiste et Samuel disparaît dans les combats de la libération. Jacques se souvient qu'un groupe de maquisards entre dans leur maison et l'un d'eux empoigne sa mère en la collant au mur pour la fusiller, quand un responsable du groupe arrive et dit : « Mais elle était blonde, cela ne peut pas être elle ». Léa avait en effet une magnifique chevelure brune comme la plupart des Juifs originaires de Grèce.

En janvier 1945, sa mère et Jacques retournent dans leur appartement, la concierge leur rend ce qu'elle a pu sauver. Ils n'ont plus d'argent, Jacques a neuf ans, il trouve des petits boulots, par exemple ferrailleur, redresseur de quilles, etc. Jusqu'au moment où son amoureuse, la petite-fille du chiffonnier à qui il vend sa ferraille, lui échange des bouts de ferraille contre des vélos accidentés, ainsi Jacques se fabrique un vélo et part vers la Butte-Montmartre pour dessiner. Il vendra des quantités impressionnantes de dessins à des touristes qui croient avoir à faire à une graine d'artiste !

Paul Halpern retrouve Léa pour lui remettre l'arme de service de son mari. Il deviendra le beau-père de Jacques. Léa n'est pas très heureuse à ses côtés. Il ne gagne pas d'argent puisqu'il ne travaille pas beaucoup. Il a inventé une machine à tailler les diamants, mais n'a jamais su gérer son entreprise. Mais un jour, une opportunité se présente, on lui propose de travailler en Israël et c'est là-bas que tout s'est arrangé.

Jacques a eu son baccalauréat à 34 ans et a passé un doctorat en psychiatrie. Il a toujours aimé soigner les enfants atteints de troubles mentaux. Jacques Watman nous a expliqué qu'il y a eu beaucoup de miracles durant sa vie, qui lui ont permis de survivre et que c'est le cas de tous les rescapés. ◆



*Jacques avec les élèves :
Sophie Kok, Sulé Karaca et Najawa Hijra.*

JACQUES WATMANN

RESSSENTIS DE SOPHIE, SULÉ ET NAJAWA, SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC JACQUES

NAJAWA Les sentiments que j'ai ressentis lors ce projet sont la tristesse, la colère et enfin l'admiration. La tristesse, car je trouve cela triste que les Juifs aient été persécutés de telle sorte, je ne peux m'imaginer à leur place. La colère en pensant aux nazis et à l'injustice commise envers les Juifs. Et enfin l'admiration, car j'admire ces personnes qui malgré cette terrible épreuve qu'ils ont endurée s'en sont finalement sorties.

◆ *Najawa Hijra*

SOPHIE J'ai trouvé ce projet très intéressant et instructif. J'ai pu écouter le récit tel que l'a vécu notre témoin, Jacques Watman. Ce fut une autre façon d'apprendre et de comprendre, à la différence des photocopiés que nous avons l'habitude d'avoir en cours. Ce témoignage m'a permis de ne pas seulement avoir les « grandes lignes » de la Shoah, mais aussi beaucoup plus de détails, les problèmes rencontrés et toutes sortes d'informations que l'on ne mentionne pas toujours. J'ai aussi pu poser des questions où je n'avais pas toujours de réponse. Ce projet fut vraiment une expérience unique. Je remercie sincèrement la fondation du CASIP-COJASOR, M. Lardet et Mme Pallardy qui ont permis l'élaboration de ce projet.

◆ *Sophie Kok*

SULÉ J'ai beaucoup apprécié l'idée de faire ce projet. Il m'a permis de découvrir davantage de choses sur la Shoah et m'a aidée à mieux comprendre le sort des Juifs et ce qu'ils ont vécu. Je pense que c'est une bonne idée de faire ce projet, car on peut échanger avec les déportés et leur poser des questions pour mieux comprendre. Je pense que l'on comprend plus facilement quand de cette manière que lorsque nous sommes en cours. On peut ne pas tout comprendre tout de suite et nous ne sommes pas toujours assez concentrés pour les écouter.

◆ *Sulé Karaca*

↓
 Sarah ISHUA morte en Couches d'Avram
 Bienvenida ISHUA Sa soeur de Sarah marié
 à 12ans suivant le Voeux de Sarah sa soeur

↓
 Hauc Sarah
 Angel + Emera

↓
 Lico
 Angel

Morts tous
 Les 3 en D
 Deportation
 arretés à Nice

↓
 Sam Hesther
 Angel + Minanda

Sans Enfants

↓
 Saby Regine
 Angel + ...
 murt en 1949

Saby Mafalda
 Angel + LISCIO
 25/11/2-78
 Nelly Zorah
 Angel + LAZAREVIC

Julia Samuel
 Angel + Simautov

Morts en
 Deportation

Linette Jacques
 Simautov + Galfingen

Sans Enfants



Mes grands-parents maternels Yaacov-Angel et Sarah Ishua

1935. Mariage de mes parents.



Mon père en tenue de militaire.



1936. Mon cousin Frankiel, 6 mois et Jacques, fils de Moïse.



Samuel (frère de mon père) en 1939.

1941. Mon père, ma mère et moi.



1940, acte d'engagement de mon père dans l'armée française.

PLACE DE PARIS
BUREAU CENTRAL
DE RECRUTEMENT

Avenue de Reuilly
12, Boulevard Diderot
PARIS-XII^e

N° de registre
16747

du Nom WATMARE Abraham
pour servir dans l' TRAIN
stationné à RENNES. Dépt N° 44

L'an mil neuf cent quarante le 16 MAI 1940
à 16 heures, j'est présent devant nous MARCEL COCQUET, Intendant Militaire Adjoint
M. WATMARE Abraham âgé de 41 ans, marié, sans enfants, résident
profession de REPRESENTANT
à RENNES département de ILLE ET VILAINE
filz de THOMAS et JEANNE KROCHANSKY
domiciliés à RENNES.

Lequel a déclaré vouloir s'engager pour la durée de la guerre avec le grade de
le TRAIN Dépt N° 44 à RENNES.

SIGNALEMENT :

devenir chaussain pour blancs cheveux
marque menton nez droit
tatouage ovale renseignements physiologiques compl. par titres
Taille d'un mètre, 1 m. 69 centimètres. Poids 54 kilos.
Marques particulières _____

A cet effet, j'ont s'opposés
1^o Un officier active sous le drape de 16 MAI 1940
par le Colonel LECOQUEZ et voyant que le candidat est apte au service et répond, les
autres conditions pour servir dans le TRAIN

2^o L'extrait de son état judiciaire (Bulletin N° 2)

3^o Un 1^{er} Lieutenant de 12 Juillet 1939 à WIMA - Russie
et qu'il se trouve dans la situation suivante : 4
1282032 du 26/4/1940 au titre du décret N° 44

M. WATMARE Intendant militaire, après avoir reconnu la régularité des RENNES
31 mars 1928, de l'article 3 de la loi du 24 juin 1931, de l'article 1^{er} de la loi du 16 février 1932, de
l'article 90 de la loi du 31 mars 1935 lequel ordonne de pourvoir comme insensés les engagements ou
ne se rendent à destination dans les délais prévus.

Après quoi, nous avons reçu l'engagement de M. WATMARE
lequel a prouvé de servir avec fidélité et honneur pendant la durée de la guerre.

L'Esquisse : Qu'Amor
L'Esquisse : Qu'Amor
L'Esquisse : Qu'Amor

A reçu la somme de _____
Le Capitaine Commandant _____
M. WATMARE L'Esquisse : Qu'Amor

PART EN DETACHEMENT
Bon de Chemin de fer N° 55
150 pour servir de famille de guerre. L'engagement volontaire de WATMARE Abraham
à servir être rendu au TRAIN N° 44 à RENNES le 18 MAI 1940

Compte 50
Cocquet 18

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DE L'ARRÊTE EN DATE DU 27 NOVEMBRE 1917
PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 30 NOVEMBRE 1917
portant concessions de la Médaille Militaire

Le Président du Conseil,
Ministre de la Guerre

ARRÊTE

Article Unique : **Sont inscrits aux tableaux spéciaux
de la MÉDAILLE MILITAIRE,
les militaires dont les noms suivent :**

- pour prendre rang du 25 août 1917 -

KROUTCHANSKY Joseph - Zouave (réserve) - 11^{ème} Compagnie 8^{ème} Régiment
de Marche de zouaves (3^{ème} Bataillon du 2^{ème} Régiment de Zouaves) -

« Soldat remarquable par sa bravoure et son ardeur offensive. S'est brillamment conduit,
le 20 août 1917, montrant comme toujours l'exemple du courage et du mépris du danger. Déjà cité
à l'ordre. »

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1914-1918 avec palme.

A Paris, le 27 novembre 1917
Signé : Georges CLEMENCEAU

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A Paris, le 29 septembre 2003
Le lieutenant-colonel CH. BRITZ,
directeur du service central
d'archives départementales militaires

Attribution de la médaille de guerre 1914-1918 à mon grand-oncle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guerre 1914-1918

CITATION

EXTRAIT DE L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE N° 6

Le Général HENRYS,
Commandant le 17^{ème} Corps d'Armée

CITE A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

KROUCHANSKY Joseph - Soldat - Matricule 8689 -

« Engagé volontaire à la Légion, puis passé aux zouaves, a participé à toutes les attaques de la Division, toujours volontaire pour les missions dangereuses. Le 17 avril 1917, étant patrouilleur en avant de la vague d'attaque, a rallié ses camarades et les a entraînés vigoureusement à l'assaut de la position ennemie où il est arrivé le premier de la fraction. »

*Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre 1914-1918
avec étoile de vermeil*

Au Q.G., le 13 juin 1917
Signé : HENRYS

- EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A Pau, le 29 septembre 2003
Le lieutenant-colonel Ch. BRET
Directeur du Service central
d'archives administratives militaires

Citation avec attribution de la Croix de Guerre 1914-1918 à mon grand-oncle.



Éliane Yadan

Éliane Nahama est née le 1^{er} septembre 1939 à Montmorency, le jour de la déclaration de guerre. C'est une enfant cachée. Sa mère Doudoun Nahama, née le 15 mai 1901, et son père Samuel Nahama né le 27 mars 1901, sont tous deux



Mariage de mes parents

originaires de Salonique en Grèce. La famille de son père et ses parents arrivent en France en 1927, ils voient la France comme le Pays des droits de l'homme et pensent qu'ils pourront y soigner le père d'Éliane, atteint d'une maladie des os. Ils se marient en 1938, Éliane naît un an plus tard. Sa famille paternelle possède une fabrique de chaussures tressées dans le 19^{ème} arrondissement de Paris sous la marque « Paris tresse ». Ils sont heureux jusqu'au moment où les lois de Vichy apparaissent, en 1941.

Éliane nous en cite quelques-unes : le port de l'étoile jaune, les restrictions alimentaires, le remplacement du propriétaire de l'entreprise familiale par un gérant non juif dans le cadre de l'aryanisation et le recensement

obligatoire des juifs au commissariat du quartier. Ils respectent tout ce qu'on leur demande de faire, mais ces lois sont de plus en plus contraignantes. Famille et enfants ne se sentent plus en sécurité. Une tante d'Éliane, Anna Benadon, collabore avec l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) pour cacher des enfants dans des couvents ou dans des familles. C'est ainsi qu'Éliane et son cousin Marcel Schreiber sont cachés chez M. et Mme Marcel Salagnad.

De 1941 à 1944, les parents d'Éliane quittent leur appartement parce que tout le monde sait qu'ils sont juifs et ils ont peur d'être dénoncés. Ils changent de cachette souvent et lors d'une rafle en 1944, ils sont arrêtés et déportés à Auschwitz. En 1945, c'est la fin de la guerre, ses parents sont sauvés des camps et la première chose qu'ils font, est de chercher Éliane et Marcel pour les ramener à la maison. Les enfants ont six ans et sont très attachés à leurs parents de substitution, ils ne veulent pas les quitter. Extrêmement triste de cette séparation, Éliane en veut à ses parents, elle en a souffert pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, Éliane regrette de leur en avoir voulu.

Au lendemain de la guerre, ses parents ont tout perdu : une grande partie de leurs familles a été déportée et exterminée à Auschwitz, on leur a pris leur maison, leur usine. Son père tombe en dépression et ne s'en remettra pas.



Les parents d'Éliane ont été très reconnaissants envers la famille Salagnad. Pour les remercier, Éliane a entrepris la démarche de les faire reconnaître Justes parmi les nations à titre posthume. Les démarches ont pris environ dix ans. Il a fallu retrouver trois témoins afin que M. et Mme Salagnad soient reconnus comme Justes.



Le prêtre Père François de Beauvais l'a beaucoup aidée à trouver ces témoins. Puis lors d'une belle cérémonie, le 22 octobre 2006, la médaille des Justes parmi les nations leur est attribuée. Le diplôme et la plaque ont été décernés à la mairie de Cauvigny.

Éliane a grandi à Paris, elle poursuit des études de comptabilité et à 16 ans elle rencontre Claude, l'amour de sa vie qu'elle épousera 23 novembre 1955 à la synagogue Buffault (Paris 9^e), où officie alors le Rabbin Bauer. Ils ont deux enfants, Sylvie née en 1960 et Mikaël né le 22 février 1972, tous deux à Paris. Ils leur donneront quatre petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Qu'importent nos croyances, nous sommes tous des êtres humains ! C'est au nom de ces valeurs que certains ont risqué leur vie pour en sauver d'autres. Éliane achève son récit par ces mots : « Je dédie ce témoignage à mes enfants mes petits-enfants, Jérémy, Johanna, Nina, Valentin et à mon arrière-petite-fille Liv en espérant qu'ils ne connaîtront jamais cela ». ♦



Mon mariage



*Éliane avec les élèves :
Sara Lopes et Mathilde Bourre.*

ÉLIANE YADAN

RESSENTIS DE SARA ET MATHILDE SUITE À LEUR RENCONTRE AVEC ÉLIANE

SARA Cette rencontre a été pour moi une bonne expérience. Je suis heureuse d'avoir participé au projet « De Bouche à Oreille » et de savoir que je fais partie d'une des dernières générations à avoir pu rencontrer un témoin de la Shoah, il n'y aura peut-être plus de tel projet dans quelques années ! L'histoire de mon témoin a été intéressante et touchante, car mon témoin n'a pas vécu une vie comme la nôtre.

◆ *Sara Lopes*

MATHILDE Écouter le témoignage d'une survivante de la Shoah fut une expérience enrichissante et surtout très émouvante, remplie d'émotions. J'ai pris conscience de la chance que j'avais. Je fais partie des dernières personnes à pouvoir les rencontrer.

◆ *Mathilde Bourre*

Cauvigny ► Remise d'un titre honorifique à l'ancien maire Eliane doit son salut à la famille Salagnad

La médaille des Justes a été décernée à titre posthume à Marcel et Aline Salagnad qui ont abrité une enfant juive.

C'est une cérémonie exceptionnelle qui s'est tenue dimanche 22 octobre dans la salle des fêtes de Cauvigny.

Marcel Salagnad, ancien maire de la commune et son épouse Aline, aujourd'hui décédés, ont été mis à l'honneur pour avoir caché et protégé durant l'Occupation nazie. Eliane, une petite fille juive, ainsi que son cousin Marcel Schreiber, au péril de leur vie. A ce titre, la médaille et le diplôme des «Justes parmi les Nations», la plus haute distinction de l'Etat d'Israël, leur a été décernée à titre posthume par l'institut Yad Vashem, représenté par Victor Kuperminc, délégué régional du comité français pour Yad Vashem en présence de Oren Bar-El, conseiller aux affaires économiques et scientifiques près l'Ambassade d'Israël.

Reconnaissante envers ses sauveurs, Eliane Nahama Yadan a tenu à accomplir ce devoir de mémoire. Déterminée, elle a mis trois ans pour monter le dossier demandé par l'Institut Yad Vashem sur la foi de documents, de témoignages... Au cours de la cérémonie, elle a d'ailleurs remercié le père François de l'avoir aidé dans ces démarches.

A 67 ans, Eliane est donc revenue sur les lieux de son en-



Eliane Yadan, qui doit son salut à l'ancien maire et à son épouse, a fait en sorte que leur soit décernée à titre posthume la plus haute distinction en Israël : la médaille des Justes parmi les Nations.

fance. C'est au 10 rue de Sainte-Geneviève, dans le hameau de Bonvillers, qu'elle a passé les premières années de sa vie en sûreté, entourée d'amour et d'affection.

Qui sauve un peuple sauve l'univers tout entier

Née en septembre 1939, elle est confiée par ses parents après juin 1940. Par précaution elle est baptisée et se rend à l'église. Elle n'a que 4 ans lorsque ses parents la récupèrent. Elle ne les reconnaît pas. La réadaptation va être diffi-

cile, car la fillette pleure «papa et maman Salagnad». Plus tard, elle réintègre sa communauté.

C'est avec une grande émotion que Eliane, accompagnée de sa famille, a raconté ses souvenirs heureux à Bonvillers, notamment lorsqu'elle recevait de temps en temps la visite d'un autre cousin, Claude Benadon, caché dans un village voisin.

Le nom de Marcel et Aline Salagnad sera donc ajouté à la liste des Justes inscrits sur le mémorial du mont des Oliviers à Jérusalem et sur le mur

du mémorial de la Shoah à Paris. Quant à la médaille frappée à leur nom et sur laquelle est inscrit «qui sauve une vie sauve l'univers tout entier», elle restera exposée en mairie afin que le souvenir des Justes puisse se perpétuer.

«Il fut simple et discret l'héroïsme de ces gens qui ont fait preuve d'humanité à une époque où il n'était pas bien vu de fréquenter les juifs. Ces valeurs, nous les cultivons. Nous restons attentifs face à cette flamme du souvenir», a déclaré le maire Michel Vereecke.

SANDRINE RAFFIN

CAUVIGNY

Des Justes honorés à titre posthume

Décernée par l'institut Yad-Vashem, la médaille des Justes salue le courage de ceux qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs sous l'Occupation. À l'image de Marcel et Aline Salagnad, décorés.

Créé en 1953 par le Parlement israélien, Yad-Vashem constitue le mémorial central de la Shoah pour le peuple juif. De nombreux documents y sont visibles concernant l'extermination des juifs européens. Sa tâche primordiale : s'assurer que le monde n'oublie jamais. Notamment ceux qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs à échapper aux Allemands.

Dimanche dernier, à Cauvigny, Marcel et Aline Salagnad ont reçu à titre posthume la médaille des Justes pour avoir sauvé la vie d'Eliane Yadan, née le 1^{er} septembre 1939. Après juin 1940, ses parents se soumettant à toutes les obligations vichystes concernant les juifs, il devient bientôt urgent pour eux de mettre leur enfant en sécurité.

Cachés chez eux jusqu'à la fin de la guerre

Une cachette est donc trouvée pour Eliane et son cousin germain, Marcel Schreiber, chez Marcel Salagnad, alors maire de Cauvigny, et son épouse Aline.

Les deux enfants sont restés là, en compagnie de la gouvernante Adeline Germain, jusqu'à la fin de la guerre, entourés d'amour et d'affection. Ils recevaient parfois la visite de leur cousin Claude Benadon, caché dans un village voisin. En 1943, par



Oren Bar-el, conseiller aux affaires économiques et scientifiques auprès de l'ambassade d'Israël, s'est spécialement déplacé pour remettre, à titre posthume, la médaille qui revient au couple Salagnad.

précaution, les enfants sont baptisés et se rendent à l'église le dimanche. Étant donné son jeune âge, Eliane n'a pas reconnu ses parents lorsqu'ils sont revenus la chercher. Sa réadaptation a été très difficile. Plus tard, Eliane a réintégré sa communauté et a même été la première à

faire sa « bat mitzva ».

Michel Vereecke, maire de Cauvigny, et Victor Kuperminc avaient tenu à organiser officiellement cette cérémonie en l'honneur du couple Salagnad. Oren Bar-el, conseiller aux affaires économiques et scienti-

d'Israël, s'est spécialement déplacé pour remettre la médaille des Justes. Eliane Yadan, son époux, ses enfants et petits-enfants, tous présents, n'ont pu cacher leur émotion lors de ce moment inoubliable.

De notre correspondant
PIERRE HAUTOT



Maison où j'ai été cachée pendant la guerre.





Grâce à ces témoins, j'ai pu attribuer la médaille des Justes parmi les Nations, à titre postume à la famille Salagnad.



*Noël 1943
chez les Salagnad.*



Père François qui m'a aidé à retrouver les témoins.







Les élèves de 3ème E (*par ordre alphabétique*),
guidés par M. Raphaël Lardet, Professeur d'Histoire-Géographie

BOULOUBA Malek

PEREZ Shella

BOURRE Mathilde

PHILIPPE Maëva

CHEN Priscilla

QUEIROS ESTEVES Pedro

CHRUSCIEL Shaï

RADOJKOVIC Damian

DE VALLÉE Anselme

SANDU Andréa

HIJRA Najawa

SOARES Lucas

JADE Idres

SULÉ Karaca

JAH-JAH Ilan

YOUCEFI Hugo Yan

KOK Sophie

ZAGHLOUL Wassim

KRUNIC Marko

LI William

LOPES Sara

LUIT Celia

MAMPUYA Shun

MEKDACHE Agheles

MILOVANOVIC Igor

MOTENGO-BAUTI Ornella

ONURLUER Atilla

OUARGUINI Nawel



Evelyn



Eliane



Yoheved

Askolowitch Evelyn *Hollande*

Berwald-Netter Yoheved *Pologne*

Franck Robert *France*

Jédinak Rachel *France*

Leibovici Claire *France*

Perahia Victor *France*

Senik Anna *France*

Wacjman Robert *France*

Watman Jacques *France*

Yadan Eliane *France*



Victor



Anna



Claire



Jacques



Robert



Robert



Rachel



Photos groupes **GHISLAIN SELLEM**
Conception graphique et impression **RDS PUBLICITÉ**



Fondation CASIP-COJASOR
8 rue Pali Kao 75020 Paris
01 44 62 13 13 • casip-cojasor.org